

PAR COURRIEL

Québec, le 2 septembre 2020

N/Réf. : 2020-10904

OBJET: *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)*

Maître,

Nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 avril 2020, visant à obtenir :

- 1) Une note et son annexe produites par le ministère de la Sécurité publique (MSP), lesquelles étaient jointes au courriel transmis le 22 août 2013 par Guy Laroche, du MSP, à Carl Gauthier et Hubert Bolduc, du ministère du Conseil exécutif (MCE).
- 2) Tout courriel, lettre, télécopie ou autre document transmis par Guy Laroche, sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique, à Jean St-Gelais ou toute autre personne du ministère du Conseil exécutif pour la période débutant le 6 juillet 2013 jusqu'au 4 octobre 2013 concernant le déraillement de Lac-Mégantic.

Nous vous transmettons les documents repérés par la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie qui répondent aux deux points de votre demande et qui vous sont accessibles en vertu de la Loi sur l'accès.

En ce qui a trait à la note transmise en réponse au point 1, il convient de préciser que M. Carl Gauthier du ministère du Conseil exécutif était un des destinataires de ladite note.

... 2

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents, nous vous informons que vous avez trente (30) jours à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

La responsable substitut de l'accès aux documents,

Original signé

Geneviève Lamothe

p. j. Avis de recours en révision

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

Avis de recours à la suite d'une décision rendue par le ministère de la Sécurité publique en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) Pouvoir : l'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

b) Motifs : les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais : les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

POINT 1

De : OSCQ
À : Coordonnateurs de l'OSCQ
CC : Distribution directeurs; Substituts OSCQ; alexandre.simard@mce.gouv.qc.ca;
bertrand.verbruggen@mfeq.gouv.qc.ca; brigitte.bazin@mce.gouv.qc.ca; rejean.houle@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-08-22 17:13
Objet : Note: Discussions avec le fédéral impliquant un engagement financier 22 août 2013
Pièces jointes : Note Engagement budgétaire avec le Fédéral 22 août 2013.pdf

Bonjour,

Bien vouloir prendre connaissance de la note jointe du coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile au sujet de discussions avec le fédéral impliquant un engagement financier.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter M. Bruno Faucher, chef du Service de la planification, au 418 646-6777, poste 40085.

Meilleures salutations,

Secrétariat de l'OSCQ
Direction de la prévention
et de la planification



DESTINATAIRES : Aux coordonnateurs ministériels en sécurité civile

EXPÉDITEUR : Guy Laroche, coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile

DATE : Le 22 août 2013

OBJET : Discussions avec le fédéral impliquant un engagement financier pour Lac-Mégantic.

À la suite de la catastrophe à Lac-Mégantic, le gouvernement fédéral a offert au gouvernement du Québec un premier soutien financier de 60 M\$ pour contribuer aux remboursements des coûts pour l'intervention et le rétablissement. Des discussions sont actuellement en cours entre le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Finances et de l'Économie du Québec et le gouvernement fédéral afin d'établir les modalités de versement de ce montant.

À cet effet et afin de faciliter la coordination des négociations en cours, nous vous demandons de ne pas prendre d'engagement financier avec le gouvernement fédéral.

Si votre ministère ou organisme est actuellement en discussion avec un ministère fédéral au sujet d'un autre engagement financier relié à Lac-Mégantic, bien vouloir en informer le secrétariat de l'OSCQ à l'adresse suivante : oscq@misp.gouv.qc.ca .

Nous désirons recevoir ces renseignements pour obtenir une vue d'ensemble de la situation et pour maximiser l'offre de soutien financier du gouvernement fédéral.

POINT 2

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-15 12:25
Objet : Re: Appel secrétaire général

Parfait. Je vous contacte a 1330h.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <LARG04.SPSS0610@msp.gouv.qc.ca>
Cc: MARTIN PRUD'HOMME <PRUM02.SPSS0610@msp.gouv.qc.ca>
Cc: Jean St-Gelais <Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca>

Sent: 7/15/2013 12:23:20 PM
Subject: Appel secrétaire général

Guy,

Jean St-Gelais voudrait faire le point lors d'un appel conférence à 13h30 pour certains volets stratégiques. Est-ce que tu peux te rendre disponible? Mme Quesnel pourrait également être sur la ligne. Si tout fonctionne, svp confirmer par courriel.

Tu peux nous joindre 418-644-9510 ou 643-7355.

Merci

[Description : Description :
cid:image001.gif@01CE473E.CEED3680]

Carl Gauthier | Secrétaire général associé | Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif | 835, boulevard René-Lévesque Est bureau 1.12 Québec (Québec) G1A 1B4
Tél. : 418 643-7355 | Téléc. : 418 643-2570 | carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca>

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

P Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-17 20:22
Objet : Re: Fwd: AMF

Carl, c'est fait. J'ai discute avec M. Dery. Salutations.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <LARG04.SPSS0610@msp.gouv.qc.ca>

Sent: 7/17/2013 8:04:07 PM
Subject: Fwd: AMF

Guy,

Je vais les mettre en contact avec vous. Svp informer Mme Quesnel. Aussi voir courriel suivant.

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: "St-Gelais, Jean" <Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca<mailto:Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca>>
Date: 17 juillet 2013 15:27:58 HAE
Destinataire: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>>
Objet: AMF

Carl,

Patrick Dery m'a contacté. Ils sont prêts à déléguer du personnel pour assister sur place en ce qui concerne les assurances. Il voudrait qu'on les mette en contact avec Guy Laroche ou quelqu'un de son équipe pour savoir à quel endroit se rendre etc.

Je lui ai dit que je te demanderais de le contacter. Puisque tu es avec Guy Laroche, tu peux peut-être prendre du temps pour lui en parler après la rencontre.

Merci.

Jean St-Gelais | Secrétaire général et Greffier
Ministère du Conseil exécutif | 835 houl. René-Lévesque Est, 2e étage, Québec (Québec) G1X 4A5

jean.st-gelais@mce.gouv.qc.ca<mailto:jean.st-gelais@mce.gouv.qc.ca>

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

P Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-19 07:55
Objet : Re: Fwd: TR: Rétablissement du lien ferroviaire à Lac Mégantic

Carl, merci.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <LARG04.SPSS0610@msp.gouv.qc.ca>
Cc: Jean St-Gelais <Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca>
Cc: Jean-Francois Lamarre <Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca>
Cc: anne-marie.leclerc@mtq.gouv.qc.ca <anne-marie.leclerc@mtq.gouv.qc.ca>
Cc: Dominique Savoie <dominique.savoie@mtq.gouv.qc.ca>

Sent: 7/19/2013 6:56:15 AM

Subject: Fwd: TR: Rétablissement du lien ferroviaire à Lac Mégantic

Guy,

Pour ton information suite aux démarches d'hier du MTQ. Le dossier semble en bonne marche. Il faudra suivre l'avancement des discussions. Peut être quelqu'un de ton équipe pourrait suivre les discussions.

André Meloche est le SMA responsable pour volet ferroviaire.

Anne-Marie, svp mettre en cc M. Laroche pour tous les suivis.

Merci beaucoup

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "Savoie, Dominique"
<dominique.savoie@mtq.gouv.qc.ca<mailto:dominique.savoie@mtq.gouv.qc.ca>>
Date: 18 juillet 2013 16:46:04 HAE
Destinataire: "St-Gelais, Jean" <Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca<mailto:Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca>>, "Gauthier, Carl"
<Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>>
Objet: TR: Rétablissement du lien ferroviaire à Lac Mégantic

Bonjour, nous sommes en action.

Je vous tiens au courant des développements.

Dominique Savoie
Sous-ministre
Ministère des Transports
Téléphone: 418-643-6740
Courriel: dominique.savoie@mtq.gouv.qc.ca<mailto:dominique.savoie@mtq.gouv.qc.ca>

ANNIK BOUCHARD - Re: Revenu Québec - Carole Imbeault

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-16 10:12
Objet : Re: Revenu Québec - Carole Imbeault

Fait. Merci.

Envoyé de mon iPad

Le 2013-07-16 à 10:06, "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca> a écrit :

Guy, svp pour suivi

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Imbeault Carole <Carole.Imbeault@revenuquebec.ca>
Date: 16 juillet 2013 09:54:34 HAE
Destinataire: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
Cc: Amachi Hajib <Hajib.Amachi@revenuquebec.ca>, Dumais Elaine <Elaine.Dumais@revenuquebec.ca>, "Khuong Sin-Bel" <Sin-Bel.Khuong@revenuquebec.ca>
Objet: Rép : Revenu Québec - Carole Imbeault

Bonjour M. Gauthier,

J'ai tenté de rejoindre M^{me} Quesnel à plusieurs reprises, mais il n'y a pas de réponse. J'ai laissé un message détaillé dans sa boîte vocale.

Mes salutations,

Carole Imbeault | Vice-présidente et directrice générale | DGE
Revenu Québec |
Par Denise Dubuc

De : Gauthier, Carl [mailto:Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca]
Envoyé : mardi 16 juillet 2013 09:36
À : Éric Ducharme; LAROCHE, GUY (LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca)
Cc : Imbeault Carole; St-Gelais, Jean; Bolduc, Hubert
Objet : Revenu Québec - Carole Imbeault

Éric,

Concernant les problématiques soulevées pour les contacts avec Revenu Québec, Carole Imbeault, VP Revenu Québec va communiquer avec Mme Quesnel pour

remédier aux problèmes des entreprises et des individus avec l'Agence. Des dispositions spécifiques seront prises.

Guy Laroche en a été informé.

Merci



Description :
Description :
Description :

Carl Gauthier | Secrétaire général associé | Secrétariat aux priorités
et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif | 835, boulevard René-Lévesque Est
bureau 1.12 Québec (Québec) G1A 1B4
Tél. : [418 643-7355](tel:4186437355) | Téléc. : [418 643-2570](tel:4186432570) |
carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

Les renseignements contenus dans ce message peuvent être confidentiels.

Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message sans garder de copie.

<image001.gif>

ANNIK BOUCHARD - LAC MÉGANTIC - PLAN DE MATCH

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-20 09:50
Objet : LAC MÉGANTIC - PLAN DE MATCH

Carl,

Nous sommes actuellement à réfléchir à la structure de gestion qui sera requise afin d'assister Lac Mégantic à court, moyen et long terme. Demain en matinée, j'ai une rencontre avec le MAMROT, MDDEFP et le MTQ afin de discuter des options. Également, lundi, je rencontre le DG de Mégantic de manière à s'arrimer avec la municipalité. Suivant, cette rencontre, je crois qu'il serait important que nous ayons un face à face avec M. St-Gelais de manière à vous exposer le plan de match et recueillir vos observations pour finalement camper le tout. Si vous avez une fenêtre de libre mardi am, ce serait bien. SVP confirmer.

Guy Laroché

Sous-ministre associé

Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie

Ministère de la Sécurité publique

Tour des Laurentides, 5e étage

2525, boulevard Laurier

Québec (Québec) G1V 2L2

Téléphone : **418 643-3500**

Télécopieur : **418 643-0275**

guy.laroché@msp.gouv.qc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-20 16:19
Objet : Re: Fwd: LAC MÉGANTIC - PLAN DE MATCH

Carl

Parfait (0800h, mardi matin). Pour ce qui est SIMEC, nous avons son plan de travail et l'avons approuvé. SIMEC a reçu son cheque et est au retour au travail depuis ce matin.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <LARG04.SPSSO610@msp.gouv.qc.ca>
Cc: Anne-Marie Dubocage <Anne-Marie.Dubocage@mce.gouv.qc.ca>

Sent: 7/20/2013 4:13:30 PM
Subject: Fwd: LAC MÉGANTIC - PLAN DE MATCH

Guy,

Si cela convient, svp me l'indiquer. Nous confirmerons par la suite.

Aussi, concernant le courriel de JSG et les travaux de Cimec, comment cela évolue?

Merci à toi

Envoyé de mon iPhone

Objet: Rép : LAC MÉGANTIC - PLAN DE MATCH

AM serait bien

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>>

To: GUY LAROCHE

<LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca<mailto:LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>>

Sent: 7/20/2013 11:21:00 AM

Subject: Re: LAC MÉGANTIC - PLAN DE MATCH

D'accord Guy,

Pour mardi, est-ce que tu as une préférence pour am ou PM.

Envoyé de mon iPhone

Le 2013-07-20 à 09:50, "GUY LAROCHE"

<guy.laroche@misp.gouv.qc.ca<mailto:guy.laroche@misp.gouv.qc.ca><mailto:guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>> a écrit :

Carl,

Nous sommes actuellement à réfléchir à la structure de gestion qui sera requise afin d'assister Lac Mégantic à court, moyen et long terme. Demain en matinée, j'ai une rencontre avec le MAMROT, MDDEFP et le MTQ afin de discuter des options. Également, lundi, je rencontre le DG de Mégantic de manière à s'arrimer avec la municipalité. Suivant, cette rencontre, je crois qu'il serait important que nous ayons un face à face avec M. St-Gelais de manière à vous exposer le plan de match et recueillir vos observations pour finalement camper le tout. Si vous avez une fenêtre de libre mardi am, ce serait bien. SVP confirmer.

Guy Laroche

Sous-ministre associé

Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie

Ministère de la Sécurité publique

Tour des Laurentides, 5e étage

2525, boulevard Laurier

Québec (Québec) G1V 2L2

Téléphone : 418 643-3500

Télécopieur : 418 643-0275

guy.laroche@misp.gouv.qc.ca<mailto:guy.laroche@misp.gouv.qc.ca><mailto:guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>

www.securitepublique.gouv.qc.ca<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca><http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

P Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-21 11:54
Objet : Re: Appel 13h
Pièces jointes : Re: Appel 13h

Carl

Je viens de discuter avec ma DAJ laquelle est en contact avec les avocats de la municipalité. Certains aspects de la mise en demeure restent à être éclaircis. La mise en demeure ne sera pas prête pour 1300h. Par ailleurs, les avocats de la ville doivent discuter avec le DG lequel n'est pas disponible pour l'instant. Bref, tout n'est pas attaché pour l'instant du côté juridique au niveau municipal.

-----Original Message-----

From: GUY LAROCHE
To: <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>

ANNIK BOUCHARD - Re: Mise en demeure

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-23 11:16
Objet : Re: Mise en demeure

Carl, je suis en contact avec la mairesse et les avocats. On va m' informer dès que ce sera fait. Je te tiens informé à mon tour.

Envoyé de mon iPad

Le 2013-07-23 à 10:33, "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Est-ce que la mise en demeure de la ville a été acheminée à MMA?

Sinon, à quel moment cela sera-t-il fait?

Merci

<image001.gif> Carl Gauthier | Secrétaire général associé | Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif | 835, boulevard René-Lévesque Est bureau 1.12 Québec
(Québec) G1A 1B4
Tél. : [418 643-7355](tel:418-643-7355) | Téléc. : [418 643-2570](tel:418-643-2570) | carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-23 12:02
Objet : Re: Coordination

Merci. Je m' en occupe.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <GUY.LAROCHE@mce.gouv.qc.ca>
Cc: louise.lambert@mamrot.gouv.qc.ca <louise.lambert@mamrot.gouv.qc.ca>
Cc: Sylvain Boucher <sylvain.boucher@mamrot.gouv.qc.ca>
Cc: Jean St-Gelais <Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca>
Cc: Jean-Francois Lamarre <Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca>

Sent: 7/23/2013 11:45:14 AM
Subject: Coordination

Guy,

Concernant notre discussion de ce matin sur la plan de match, il faudrait aussi s'assurer d'une étroite coordination avec les démarches pouvant être entreprises par la mairesse elle-même ou son directeur général.

A titre d'exemple, la mairesse a directement parlé au directeur régional du MAMROT ce matin et convoqué le MAMROT à une réunion d'urgence demain sur les relocalisations temporaires de commerce en lien avec le plan de réaménagement urbain. Métro serait notamment le cas très problématique à court terme.

Svp aller aux nouvelles avec la mairesse pour plan de match conjoint et on pourrait se reparler.

Louise Lambert est également supposé entrer en contact avec toi sur ce sujet particulier.

Merci

[Description : Description : cid:image001.gif@01CE473E.CEED3680]

Carl Gauthier | Secrétaire général associé | Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif | 835, boulevard René-Lévesque Est bureau 1.12 Québec (Québec) G1A 1B4
Tél. : 418 643-7355 | Téléc. : 418 643-2570 |
carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca>

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

P Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-23 12:11
Objet : Re: Mise en demeure

Parfait.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <GUY.LAROCHE@msp.gouv.qc.ca>
Cc: Jean-Francois Lamarre <Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca>
Cc: carole.imbeault@revenuquebec.ca <carole.imbeault@revenuquebec.ca>

Sent: 7/23/2013 11:36:02 AM
Subject: RE: Mise en demeure

Guy,

Carole Imbault, VP, a parlé avec la personne sur place à Lac Mégantic. Svp t'assurer du suivi approprié.

Merci

De : GUY LAROCHE [mailto:larg04.SPSSO610@msp.gouv.qc.ca]
Envoyé : 23 juillet 2013 11:17
À : Gauthier, Carl
Objet : Re: Mise en demeure

Carl, je suis en contact avec la mairesse et les avocats. On va m' informer dès que ce sera fait. Je te tiens informé à mon tour.

Envoyé de mon iPad

Le 2013-07-23 à 10:33, "Gauthier, Carl"
<Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>> a écrit :
Bonjour,

Est-ce que la mise en demeure de la ville a été acheminée à MMA?

Sinon, à quel moment cela sera-t-il fait?

Merci

<image001.gif>

Carl Gauthier | Secrétaire général associé | Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif | 835, boulevard René-Lévesque Est bureau 1.12 Québec (Québec) G1A
1B4
Tél. : 418 643-7355 | Téléc. : 418 643-2570 |
carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca<mailto:carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca>

Avis important

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-23 13:06
Objet : Tr: Signification de la mise en demeure - confirmé
Pièces jointes : Signification de la mise en demeure - confirmé

Carl, info.

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-23 15:30
Objet : Re: CV

Carl

Si M. Tremblay est effectivement embauché par le MAMROT, il sera important de l'intégrer à notre équipe en place (BAI).

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
Cc: GUY LAROCHE <GUY.LAROCHE@msp.gouv.qc.ca>
Cc: Hubert Bolduc <Hubert.Bolduc@mce.gouv.qc.ca>
To: Jean St-Gelais <Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca>

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-23 20:18
Objet : Re: Rép. : Coordination

Carl, oui la rencontre est maintenue. Nicole Quesnel sera présente.

-----Original Message-----

From: "Gauthier, Carl" <Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca>
To: GUY LAROCHE <GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca>

Sent: 7/23/2013 8:01:42 PM
Subject: Re: Rép. : Coordination

Ok merci pour le suivi. Est- ce qu'il y a toujours une rencontre demain?

Envoyé de mon iPhone

Le 2013-07-23 à 16:39, "GUY LAROCHE"
<GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca<mailto:GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca>> a écrit :

Carl, pour ton info, j'ai discuté à Louise Lambert, le DG de Mégantic et notre directrice du BAI. Le DG parlera à la mairesse. Graduellement, le tout devrait se mettre en place afin que ça devienne un réflexe.

Guy Laroche
Sous-ministre associé
Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Tour des Laurentides, 5e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 643-3500
Télécopieur : 418 643-0275
guy.laroche@misp.gouv.qc.ca<mailto:guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-24 08:15
Objet : PLAN DE CAMPAGNE - MÉGANTIC

Carl, est-ce que tu peux me confirmer que vous êtes confortables à ce que je partage avec les membres de l'OSCQ le plan de campagne que nous avons discuté hier matin? Le but est de s'assurer que tous comprennent bien le plan de match. Par ailleurs, j'en profiterai pour souligner comment les échanges s'effectueront avec la municipalité. Merci.

Envoyé de mon iPad

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Statistiques concernant l'accident ferroviaire survenu à Lac-Mégantic au 25 juillet 2013, 17 h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-26 05:39
Objet : Fwd: Statistiques concernant l'accident ferroviaire survenu à Lac-Mégantic au 25 juillet 2013, 17 h

Carl, voir les stats reçues en fin de journée. Tu remarqueras que le nombre de chèques est maintenant de 31. Nous sommes sur la bonne voie. Bien que nous voulons rendre le tout simple, c'est tout de même plus complexe que pour les particuliers.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "MIREILLE BÉDARD" <mireille.bedard@misp.gouv.qc.ca>
Date: 25 juillet 2013 17:50:41 HAE
Destinataire: "GUY LAROCHE" <GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca>
Cc: "NATHALIE JOBIN" <NATHALIE.JOBIN@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Statistiques concernant l'accident ferroviaire survenu à Lac-Mégantic au 25 juillet 2013, 17 h

Bonjour,

Je vous transmets les statistiques concernant l'aide financière versée à la suite de l'accident ferroviaire survenu à Lac-Mégantic (17 h):

Chèques 1 000 \$:	1783 :	1 783 000 \$	
Hébergement :	1 659 :	213 311 \$	
Entreprises :	31 :	155 000 \$	pour 90 entreprises rencontrées
Municipalités :	2 :	11 375 000 \$	(Lac-Mégantic, Sainte-Marie)
Total versé		13 526 311 \$	

À noter, que 90 entreprises sur les 149 réclamations Entreprises enregistrées ont été rencontrées, ce qui représente plus de 60 %.

De ce nombre 31 entreprises ont reçu un chèque de 5 000 \$. Pour les autres, elles sont présentement en traitement.

Bonne journée

Mireille Bédard
 Agente de secrétariat
 Direction du rétablissement
 Ministère de la Sécurité publique

1150, Grande Allée Ouest, RC.100
 Québec (Québec) G1S 4Z1

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Mise à jour du topo sur la situation à Lac Mégantic

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-07 18:54
Objet : Fwd: Mise à jour du topo sur la situation à Lac Mégantic
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130707_16h30.doc

Voir ci-bas le dernier topo Lac Megantic de la part de M. Prud'homme.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "OSCQ" <OSCQ.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "BRUNO FAUCHER" <FAUB01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Mise à jour du topo sur la situation à Lac Mégantic

Bonjour,

Voici la dernière mise à jour du topo sur la situation à Lac Mégantic, version de 16h30.
Comme pour les autres versions, les nouveaux ajouts sont en jaune.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit, plusieurs explosions sont survenues sur un train de 72 wagons transportant chacun 100 tonnes (capacité de 28 000 gallons) de pétrole brut vis-à-vis le 4570, rue Cartier à Lac-Mégantic. Le train de la compagnie Montreal-Maine and Atlantic Railway provenait du Minnesota et se dirigeait vers la raffinerie Irving au Nouveau-Brunswick. Il n'y avait pas de chauffeur dans la locomotive. Le train semble être parti à la dérive par la force de la gravité et le poids du chargement lors d'un changement de quart. Les circonstances exactes restent encore à déterminer. Environ quatre à cinq wagons étaient touchés au départ et plusieurs bâtiments du centre-ville ont été affectés par les flammes. La fumée toxique qui s'en dégage se dirige vers l'est en direction du Maine. Aujourd'hui, on anticipe des vents faibles du sud-ouest avec des possibilités de précipitation à 60% en soirée. Demain, les vents seront du nord-est. Un périmètre d'évacuation d'un kilomètre a été mis en place. On dénombre environ 2000 évacués, sur une population d'un peu plus de 6000 habitants, dont quatre résidences de personnes âgées. Quarante bâtiments auraient été touchés dont 3 à 5 résidences principales. Le pétrole se serait écoulé dans les égouts, le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

L'Organisation régionale de la sécurité civile du Québec (ORSC), coordonnée par le ministère de la Sécurité publique (MSP), est déployée. Elle a pris les mesures nécessaires et est à pied d'œuvre afin d'assurer de manière optimale la coordination de l'ensemble des opérations. Elle planifie et coordonne les conférences téléphoniques des divers intervenants pour maintenir à jours les interventions et les besoins.

Pour le moment, la priorité sur le terrain est de contenir le feu qui brûle toujours et continuera de brûler encore longtemps selon le service incendie de Lac-Mégantic. Le combat de l'incendie avance très lentement puisqu'il reste toujours des dangers importants d'explosion et la sécurité des intervenants est primordiale.

État de la situation au 7 juillet 2013 – 16h30

Lac Mégantic

- La municipalité a rapidement mis en œuvre tous les moyens à sa disposition ainsi que tous les services et les ressources humaines disponibles pour fournir tout le support nécessaire à la population.
- Le TAGA (laboratoire d'analyse atmosphérique mobile du MDDEFP) a relevé des présences élevées de substances toxiques dans l'air dans le secteur de Fatima du Lac-Mégantic. Ce secteur a donc été complètement évacué étant donné le niveau de toxicité analysé dans l'air de ce quartier. Un millier de personnes (environ 150 résidences) a donc été évacué en plus des 1000 autres évacuées précédemment. La Sûreté du Québec (SQ) de concert avec la municipalité a assuré l'évacuation. Les personnes évacuées ont été dirigées vers le centre des sinistrés de la Ville. Plusieurs usines importantes se trouvent également dans ce secteur. Deux résidences pour personnes autonomes ont été évacuées dans cette zone. Il n'y a pas de nécessité d'agrandir le périmètre d'évacuation pour le moment. Une réévaluation du périmètre a été effectuée ce midi et un avis de réintégration a été accordé au secteur qui se retrouve dans la zone entre la rue Pie XI et la rue Cousineau..
- La situation concernant le combat de l'incendie s'est beaucoup améliorée depuis hier. Toutefois, les services incendie ont réussi à arrêter la propagation du feu sans pour autant arrêter l'incendie. Deux wagons brûlent toujours à ce moment-ci et une dizaine sont refroidis par l'eau pour diminuer les risques. Présentement 70 pompiers se trouvent sur les lieux.
- La mousse fournie par Ultramar utilisée pour combattre l'incendie s'est avérée efficace. La fumée noire a été enrayée. Une fumée blanche se dégage désormais du site ce qui est une très bonne nouvelle quant à la progression de l'incendie. Si tout progresse normalement, l'incendie devrait être éteint aujourd'hui. Deux camions à mousse continuent toujours d'arroser le site de l'incendie. De la mousse en provenance de Toronto est arrivée hier en fin de journée.
- Le bris d'une conduite du réseau d'aqueduc à Lac-Mégantic à l'intérieur du périmètre d'opération a produit une pénurie d'eau potable. L'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont été informés de la situation. Vers minuit, la fuite de la conduite d'eau a été colmatée. Les citernes d'eau ont servi à remplir les réservoirs municipaux et le réseau d'aqueduc fonctionne correctement. Les services incendie s'approvisionnent dans le lac.
- Un avis d'ébullition a été émis par la municipalité de Lac-Mégantic, à titre préventif à la suite de la réparation du bris d'aqueduc. Cet avis s'étend à la population pour l'ensemble du réseau de Lac-Mégantic, du secteur Frontenac et de Nantes. Il est demandé de faire bouillir l'eau au moins 5 minutes. La Ville a également demandé à la population de réduire sa consommation pour maintenir les réserves en place et maintenir la pression de l'eau.

- Une enquête de recherche de causes et de circonstances de l'événement a débuté hier par des enquêteurs pompiers et des enquêteurs de l'identité judiciaire au niveau des édifices affectés par l'incendie. Cinq équipes composées de pompiers et d'un policiers effectuent les opérations.
- La municipalité a mis en place une ligne téléphonique de renseignements pour les citoyens soit le 819-554-8897. Plusieurs citoyens appellent la municipalité pour avoir des informations sur des personnes disparues. La municipalité a mis en place une ligne pour rapporter une personne manquante : 819-832-4953, poste 6005.
- Deux équipes d'endiguement, de pompage et de récupération de la Montreal-Maine and Atlantic Railway sont également sur place. Celles-ci oeuvrent ensemble avec les intervenants du MDDEFP.
- L'entreprise Qualinet est aussi sur place pour assurer le nettoyage les endroits où c'est possible de le faire..
- Plus de 10 services de sécurité incendie (environ 150 pompiers) sont sur les lieux, dont 2 des États-Unis :

- Lac – Mégantic
- St-Georges-de-Beauce
- Sherbrooke
- St-Romain
- Nantes
- Lac Drolet
- Audet
- St-Cécile de Whitton
- Lambton
- St-Augustin de Woburn
- Eustis (Maine, É-U)
- Farmington (Maine, É-U)

- Une quarantaine d'immeubles sont affectés, dont 3 à 5 résidences , le reste sont des commerces ou des édifices municipaux, notamment la bibliothèque municipale, l'hebdomadaire *L'Écho de Frontenac* et le bureau de circonscription du député libéral Ghislain Bolduc.
- Un centre d'hébergement a été ouvert par la municipalité à la Polyvalente Montignac. La plupart des gens sont hébergés chez la famille ou des amis. Le centre d'hébergement a une capacité de 6000 personnes. 327 personnes ont dormi au centre d'hébergement de la polyvalente.
- On dénombre peu de cas de contamination par inhalation et quelques personnes ont été hospitalisés pour avoir été incommodées et pour d'autres problèmes de santé. Les services hospitaliers ne sont pas débordés pour le moment, mais la situation pourrait changer.
- À l'heure actuelle, on constate 5 décès, mais plus d'une quarantaine de personnes sont manquantes. Cette information pourrait changer. Près de 60 personnes sont présumées disparues à ce moment-ci. Cette information n'a pas pu être confirmée officiellement par la SQ. Plusieurs dizaines de personnes qui étaient présentes dans le bar Musi-Café au moment de l'explosion manquent à l'appel.
- Trois représentants d'Irving sont sur place de même que deux représentants de l'Association canadienne des chemins de fer. Ils jouent le rôle de conseillers techniques pour la compagnie de chemin de fer.
- Les municipalités de Woburn, Audet, Saint-Ludger et Piopolis sont privées de téléphonie filaire à la suite d'une fonte de fibres optiques du à l'explosion à Lac-Mégantic. Le temps de rétablissement est actuellement inconnu.
- Une quantité encore indéterminée de pétrole brut a été déversée dans le Lac-Mégantic et dans la Rivière-Chaudière. Urgence-Environnement a été avisé et se trouve sur place. Les berges du Lac Mégantic et de la rivière Chaudière sont contaminées ainsi que l'eau de ces cours d'eau. Le réseau d'égout de la municipalité est aussi contaminé. Aucun produit pétrolier ne parvient plus à la rivière à partir du réseau d'égouts de la ville. Des estacades ont été placées sur le Lac Mégantic dans le but de capter les hydrocarbures en vue de leur récupération.

Chaudière-Appalaches

- Un enjeu important pour les municipalités avoisinant la rivière Chaudière et le Lac Mégantic sont les prises d'eau potable qui pourraient être compromises par le pétrole brut déversé dans la rivière.
- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) est présente sur les lieux avec des estacades et des écrémeurs et procède à des interventions de nettoyage du déversement du pétrole brut sur la rivière Chaudière.
- Des estacades ont été posées sur la rivière Chaudière. Les estacades posées à Saint-Gédéon n'ont toutefois pas été efficaces pour arrêter la nappe de pétrole qui se dirige vers Saint-Georges-de-Beauce où des ouvrages préventifs ont été installés. La nappe de pétrole est rendue près du barrage Sartigan.

- Un début de coordination pour le déversement du pétrole a été amorcé entre la région du Lac-Mégantic et la Chaudière-Appalaches. Le MDDEFP a commencé l'échantillonnage de l'eau afin de s'assurer de sa conformité.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP se préparent à mettre en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Ils préparent présentement des scénarios et de communiqués destinés à la population.
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière : à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny. La Ville de Sainte-Marie possède des réserves de deux jours et Saint-Georges pour une période entre 12 et 24h. Les trois municipalités ont préparé des avis à la population concernant la fermeture anticipée des prises d'eau.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce a arrêté de puiser l'eau dans la rivière Chaudière après avoir effectué des tests et elle s'alimente temporairement dans le Lac Poulin. Elle a aussi demandé à ses citoyens de réduire la consommation.
- La Ville de Sainte-Marie va fermer sa prise d'eau en soirée et s'alimentera temporairement dans la rivière Carter. Des travaux de déviations seront effectués au cours de la journée.
- La prise d'eau de Charny, qui alimente près de 50 000 personnes, sera fermée demain matin. Les autorités sur place ont décidé de s'alimenter temporairement dans la rivière Beauvillage.
- Présentement, les valves du barrage Mégantic sont fermées. Cette situation pourra persister encore au maximum deux jours afin de retenir les débits d'eau et permettre le nettoyage d'hydrocarbures.

Mesures prises par les partenaires

- La SQ est présente sur les lieux avec un hélicoptère, deux équipes nautiques et une quarantaine de policiers. Elle a interdit la circulation nautique sur la rive est du Lac-Mégantic. Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) s'assurent de sécuriser les lieux. Le poste de commandement mobile est présent ainsi que deux agents de liaison. La SQ a mis en place son plan « Filet 4 » pour l'accueil des corps des victimes. Elle invite également les gens qui recherchent des personnes manquantes à se présenter à la polyvalente de la ville. La SQ a mis en place une ligne téléphonique spécifique, le 1 800 659-4284, ainsi qu'une page Facebook pour la recherche des personnes manquantes.
- La GRC assure un soutien à la SQ en ce qui concerne la surveillance sur le lac, à l'aide de ses équipes.
- Le Bureau du Coroner a été mobilisé et deux camions réfrigérés sont présentement sur place dans la municipalité.
- Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est prêt à offrir son support en cas d'évacuations. La route 161 et la route 204 sont fermées à la hauteur de Lac-Mégantic dans les deux directions. Il y a un détour via le rang 3 de Frontenac.
- Le TAGA du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) est sur place et transmet les données des évaluations sur la qualité de l'air à la Santé publique. Une demande a été émise pour que le TAGA fasse des vérifications de la qualité d'air dans le secteur Fatima cet après-midi.
- La Santé publique analyse la toxicité du panache de fumée d'après les données fournies par le TAGA du MDDEFP. Elle pourra émettre des recommandations de réintégration lorsque la situation sera stable.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources au niveau psychosocial pour offrir un support à la municipalité et à ses citoyens. Ils sont joignables par l'entremise de leur ligne téléphonique 811. Elle suit l'évolution de la situation relative à la qualité de l'eau et à la qualité de l'air. Une recommandation de réintégration sera émise lorsque la sécurité des lieux et des personnes sera assurée. Une partie de la clientèle vulnérable évacuée a été déplacée à Sherbrooke (personnes âgées). Une rencontre initiée par l'ASSS à 14h concernant la coordination de la réintégration de certains secteurs s'est tenue avec les partenaires présents sur le terrain.
- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC. Le numéro de téléphone pour les partenaires et les médias est le 1-866-461-7686. Services Québec met aussi régulièrement à jour les informations sur le site d'Urgence Québec.
- Le ministère de la Famille se préoccupe des services de garde dans la municipalité et a fourni une liste de ceux-ci à la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie.
- Le MAPAQ a obtenu la liste des entreprises agricoles de la région et les a contactés pour les informer des risques liés à l'explosion et au panache de fumée. Un inspecteur en sécurité alimentaire a été déployé au centre d'hébergement pour éviter de possibles contaminations. Le MAPAQ a confirmé la liaison avec des fournisseurs d'eau potable, en cas de besoin.
- Le ministère des Finances et de l'Économie (MFE) se charge de fournir une liste des entreprises de la municipalité afin d'identifier celles qui ont été touchées par le sinistre. Le ministère se préoccupe de la disponibilité de l'électricité et de l'accès Internet aux entreprises qui sont situés dans la municipalité.
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport essayera de trouver un point de service alternatif puisque leurs bureaux sont à l'Hôtel-de-ville qui se situe dans le périmètre d'évacuation.

- Le ministère des Ressources naturelles offre des embarcations nautiques.
- Le Centre des Services partagés du Québec nous informe que Plusieurs établissements du réseau de la santé ainsi que des ministères et organismes (MO) ont subi des pertes de services de télécommunication. Plusieurs sites «santé» sont présentement fonctionnels grâce à des solutions de contournement utilisant les infrastructures existantes via Sherbrooke et Montréal. Des sites MO ont également été rétablis. Dû à des pannes d'électricité, d'autres sont non-fonctionnels. Bell a fourni une «maison temporaire» afin de mettre à la disposition de la Sûreté du Québec 10 lignes téléphonique et 1 accès Internet. L'équipe de Bell travaille à sécuriser les infrastructures toujours fonctionnelles.
- Le ministère de la Justice est préoccupé par la reprise des activités du palais de justice. La reprise des activités normales dépend notamment des enquêtes qui auront lieu par différentes organisations.
- Des bénévoles de la Croix-Rouge s'affairent à fournir de l'aide et l'hébergement aux sinistrés. La Croix-Rouge a aussi fourni du matériel d'urgence, tel des lits, à la demande de la municipalité. Elle reste en support à la municipalité et elle est responsable du centre d'hébergement.
- Les météorologues d'Environnement Canada surveillent les conditions climatiques et l'évolution du panache de fumée. De plus, des experts d'Environnement Canada sont également présents sur le terrain.
- La Première ministre du Québec, M^{me}. Pauline Marois a effectué une visite de la municipalité de Lac-Mégantic hier après-midi. Elle était accompagnée du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert, ainsi que du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet.
- Le Bureau de la sécurité des transports du Canada est présentement sur les lieux. L'enquête pourra démarrée dès que la sécurité des lieux sera assurée.
- Hydro-Québec est prêt à déployer ses équipes si nécessaire.
- Le Premier ministre du Canada, M. Stephen Harper a prévu visiter la municipalité du Lac-Mégantic serait arrivé sur les lieux vers 14h30.
- M. Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle au Parlement du Canada, s'est rendu ce matin vers 11h à Lac-Mégantic.
- M. Horatio Aruda, directeur de la Santé publique, c'est rendu aujourd'hui à Lac-Mégantic.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Directions régionales de la sécurité civile et de la sécurité incendie Montérégie-Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Trois conférences téléphoniques de l'ORSC ont été tenues hier avec les partenaires afin de faire le suivi de la situation : (9h30, à 13h30 et à 20h). Une conférence téléphonique a été tenue aujourd'hui à 10h et une autre est prévue pour 19h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches a eu lieu à 13h. Une autre conférence est prévue pour 17h.
- Trois points de presse ont également eu lieu hier : (8h30, à 15h et à 21h30). Deux autres points de presse ont eu lieu aujourd'hui (9h et midi). Un autre point de presse avec les partenaires ORSC est prévu pour 17h30.
- Plusieurs offres de service (assistance, équipements, personnel, etc.) provenant des multiples municipalités de la Province ainsi que des états américains ont été soumises à la Ville.
- Le ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron, et le sous-ministre, M. Martin Prud'homme, devraient se rendre sur les lieux en fin d'après-midi aujourd'hui, plus précisément autour de 18h30.

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo Lac-Mégantic mis à jour 19h45

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-08 20:23
Objet : Fwd: Topo Lac-Mégantic mis à jour 19h45
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130708_19h45.doc

Pour info de la part de Martin Prud'homme.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Date: 8 juillet 2013 19:54:53 HAE
Destinataire: "OSCQ" <OSCQ.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON"
<BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE"
<LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD"
<SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo Lac-Mégantic mis à jour 19h45

Bonjour,

Voici la nouvelle mise à jour de 19h45 sur la situation à Lac-Mégantic. Les modifications apportées par rapport à la version précédente sont en jaune.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit, plusieurs explosions sont survenues sur un train de 72 wagons transportant chacun 100 tonnes (capacité de 28 000 gallons) de pétrole brut vis-à-vis le 4570, rue Cartier à Lac-Mégantic. Les circonstances exactes qui ont mené à l'accident restent encore à déterminer. Aujourd'hui, on anticipe des vents faibles du sud-ouest avec des possibilités de précipitations à 60 % en soirée. Aujourd'hui, les vents seront du nord-est et il existe une très faible possibilité de précipitations au cours de la journée. Un périmètre d'évacuation d'un kilomètre est encore en place. On dénombre toujours plus de 1 500 personnes évacuées, sur une population d'un peu plus de 6000 habitants, dont quatre résidences de personnes âgées. Quarante bâtiments auraient été touchés dont 3 à 5 résidences principales. Le pétrole se serait écoulé dans les égouts, le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

État de la situation au 8 juillet 2013 – 19h45

Lac Mégantic

- Les pompiers ont éteint les feux et la situation est stable. Ce soir, il y a un arrêt temporaire de l'arrosage. Celui-ci reprendra si les réservoirs recommencent à chauffer. Entre 50 et 60 pompiers étaient présents sur les lieux aujourd'hui.
- Des vapeurs de gaz émanant du système d'égouts ont forcé les autorités sur place de faire des tests d'échantillonnage et d'appliquer de la mousse pour réduire leur concentration. De la poussière noire et grisâtre du nuage de fumée de samedi s'est déposée sur les maisons et les terrains.
- La Santé publique de l'Estrie a annoncé que d'autres échantillonnages de l'air ont été effectués hier dans le secteur de Fatima. La qualité de l'air est revenue à la normale dans ce secteur. Toutefois, des enjeux de sécurité, de nettoyage, d'économie d'eau potable et des odeurs restent à éclaircir avant de pouvoir procéder à la réintégration. La priorité demeure la qualité de l'air dans les résidences à réintégrer et l'identification des personnes vulnérables. Des rencontres d'information et de réintégration sont à prévoir.
- Une réévaluation du périmètre a été effectuée hier midi et un avis de réintégration a été accordé au secteur qui se retrouve dans la zone d'évacuation initiale, plus précisément entre la rue Pie XI et la rue Cousineau. Demain matin, un plan de réintégration sera présenté aux résidents des secteurs de Cousineau et de Fatima et des consignes de sécurité et de santé seront émises pour faciliter le retour.
- Les secteurs les plus endommagés ne seront pas accessibles avant plusieurs jours, voire plusieurs semaines en raison du souci de conservation de la scène. D'autres secteurs pourront être réintégrés dans les prochains jours lorsqu'ils auront été jugés sécuritaires.
- Un avis d'ébullition a été émis par la municipalité de Lac-Mégantic, à titre préventif à la suite de la réparation d'un bris d'aqueduc dimanche soir. La Ville a également demandé à la population de réduire sa consommation pour maintenir les réserves en place et maintenir la pression de l'eau.
- La municipalité a demandé aux commerces de ne pas ouvrir leurs portes aujourd'hui et aux employés de ne pas se présenter au travail pour assurer au maximum leur sécurité et l'efficacité du système de distribution d'eau. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la reprise des activités commerciales.
- Possibilité de réintégration de l'Hôtel-de-Ville aujourd'hui avec un personnel réduit.
- Une enquête de recherche de causes et de circonstances de l'événement a débuté hier par des enquêteurs pompiers et des enquêteurs de l'identité judiciaire au niveau des édifices affectés par l'incendie. Cinq équipes composées de pompiers et d'un policier effectuent les opérations.
- Neuf enquêteurs du Bureau des Transports du Canada sont présents sur les lieux. Ils ont examiné la locomotive dimanche et ont récupéré des preuves pour leur enquête.
- Une accréditation sera requise de tous les partenaires impliqués et citoyens afin d'accéder au site.
- Il a été décidé par les différents intervenants sur place de créer un inventaire des maisons souillées par les hydrocarbures qu'il faudrait nettoyer avant la réintégration des personnes.
- La municipalité a mis en place une ligne téléphonique de renseignements pour les citoyens ainsi qu'une ligne pour rapporter une personne manquante. Toutefois, la municipalité n'a aucun accès Internet fonctionnel.
- Un centre d'hébergement, ouvert par la municipalité à la Polyvalente Montignac, est toujours en service. Il y a encore environ 140 personnes sur place.
- À l'heure actuelle, on confirme 13 décès, mais plus d'une cinquantaine de personnes sont manquantes. Cette information pourrait changer.
- Un comité de réintégration, composé des membres de l'ORSC, a été mis en place. Pour assurer une réintégration sécuritaire des rencontres avec la population sont à prévoir et des dépliants seront préparés avec des consignes de sécurité.
- Une quantité encore indéterminée de pétrole brut a été déversée dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. En ce moment, il reste seulement quelques nappes localisées sur le lac. Le réseau d'égouts de la municipalité est aussi contaminé. Aucun produit pétrolier ne parvient plus à la rivière à partir du réseau d'égouts de la ville. Des estacades ont été placées sur le lac Mégantic dans le but de capter les hydrocarbures en vue de leur récupération.

- Jusqu'à maintenant, 1 500 000 litres d'hydrocarbures ont été récupérés.

Chaudière-Appalaches

- Un enjeu important pour les municipalités avoisinant la rivière Chaudière et le lac Mégantic sont les prises d'eau potable qui pourraient être compromises par le pétrole brut déversé dans la rivière.
- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) est présente sur les lieux avec des estacades et des écrémeurs. Celle-ci procède à des interventions de nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. De nouvelles estacades seront installées le long de la rivière.
- La nappe de pétrole a franchi le barrage Sartigan et est rendue à Beauceville.
- Le MDDEFP fait de l'échantillonnage de l'eau afin de s'assurer de sa conformité.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination.
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny. La Ville de Sainte-Marie possède des réserves de deux jours et Saint-Georges pour une période entre 12 et 24h. Les trois municipalités ont préparé des avis à la population (site Internet, radio, télévision) concernant la fermeture anticipée des prises d'eau.
- Les municipalités de la région ont des inquiétudes quant à la possible contamination des puits de surface.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce a arrêté de puiser l'eau dans la rivière Chaudière après avoir effectué des tests et elle s'alimente temporairement dans le Lac Poulin. Elle a aussi demandé à ses citoyens de réduire la consommation.
- La Ville de Sainte-Marie a fermé sa prise d'eau à 20h hier soir et s'alimentera temporairement dans la rivière Carter. Des travaux de déviation seront effectués au cours de la journée.
- La prise d'eau de Charny, qui alimente près de 50 000 personnes, a été fermée ce matin. Les autorités sur place ont décidé de s'alimenter temporairement dans la rivière Beurivage à partir de midi.
- Ces municipalités ont émis des avis de restriction de la consommation d'eau à leurs citoyens.
- Présentement, les valves du barrage Mégantic sont fermées. Cette situation pourra persister encore au maximum deux jours afin de retenir les débits d'eau et permettre le nettoyage d'hydrocarbures.
- Des citernes d'eau sont disponibles pour les municipalités qui en auront besoin. Le MAPAQ a également communiqué avec ses collaborateurs pour augmenter les quantités d'eau embouteillée dans les commerces de détail du secteur.

Volet Rétablissement

- Avec l'incendie éteint et un début progressif des réintégrations, une phase de rétablissement de la situation s'amorce.
- Il est convenu de mettre en place un comité sur le rétablissement qui englobe tout l'événement, c'est-à-dire les régions directement et indirectement touchées par l'événement. Le comité relèvera de l'OSCQ tout en s'assurant que des liens soient effectués avec les ORSC impliquées.
- La coordination du comité de rétablissement relève du directeur de la Direction du rétablissement au MSP, M. Denis Landry. À ce sujet, le MSP a élaboré une structure de rétablissement. Dans celle-ci, sont identifiées six missions principalement visées pour le rétablissement.
- Au sein du comité rétablissement, les responsables des missions activées devront établir une stratégie de rétablissement, un plan d'action et soutenir Services Québec dans la réalisation de son plan de communication gouvernemental. Un plan d'action qui se décline en quatre actions principales a été proposé au comité. Ce plan d'action sera bonifié dans les prochains jours.
- Le comité aimerait être informé de la progression des zones de réintégration.
- Plusieurs M/O ont des programmes pouvant venir en aide aux sinistrés. Une coordination entre les M/O est donc nécessaire afin de s'assurer qu'il n'y a pas de dédoublement. Le MSP demande aux partenaires de valider la pertinence d'un programme spécifique qui regrouperait l'ensemble des programmes existants, ce qui éviterait aux sinistrés de devoir s'adresser à plusieurs intervenants différents. Il est proposé de dresser un inventaire des programmes existants afin de pouvoir prendre une décision éclairée sur la meilleure démarche à suivre en ce qui a trait aux programmes d'aide aux sinistrés.
- Il est à noter que les compagnies d'assurances couvriront les frais pour la reconstruction des bâtiments.

Mesures prises par les partenaires

- La SQ a interdit la circulation nautique sur la rive est du lac Mégantic. Elle invite également les gens qui recherchent des personnes manquantes à se présenter à la polyvalente de la ville. La SQ a mis en place une ligne téléphonique spécifique, le 1 800 659-4284, ainsi qu'une page Facebook pour la recherche des personnes manquantes. La GRC assure un soutien à la SQ en ce qui concerne la surveillance sur le lac, à l'aide de ses équipes.

- Le Bureau du Coroner a été mobilisé pour la gestion des corps des victimes et deux camions réfrigérés sont présentement sur place dans la municipalité.
- Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est prêt à offrir son support en cas d'évacuations. La route 161 et la route 204 sont fermées à la hauteur de Lac-Mégantic dans les deux directions. Il y a un détour via le rang 3 de Frontenac.
- Le TAGA du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a fait des vérifications de la qualité d'air dans le secteur Fatima cet après-midi. Le TAGA demeure sur les lieux au moins jusqu'à demain.
- La Santé publique analyse la toxicité du panache de fumée d'après les données fournies par le TAGA du MDDEFP. Elle pourra émettre des recommandations de réintégration lorsque la situation sera stable.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources au niveau psychosocial pour offrir un support à la municipalité et à ses citoyens. Une rencontre initiée par l'ASSS à 14h hier concernant la coordination de la réintégration de certains secteurs s'est tenue avec les partenaires présents sur le terrain. L'ASSS s'inquiète de la contamination possible des aliments produits localement, tels les fruits et légumes.
- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC. Le numéro de téléphone pour les partenaires et les médias est le 1-866-461-7686. Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec. Services Québec a également préparé, en collaboration avec les différents M/O concernés, un document consolidé sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées. Celui-ci sera prêt demain en 2000 copies et sera distribué aux personnes évacuées et à celles ayant déjà réintégré leur domicile.
- Un inspecteur en sécurité alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été déployé au centre d'hébergement pour éviter de possibles contaminations. Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour effectuer des vérifications de conformité auprès des entreprises de transformation alimentaire situées dans la région affectée et celles se trouvant le long de la rivière Chaudière. Certaines entreprises de transformation alimentaire pourraient éprouver des problèmes de production. Pour les producteurs agricoles, le numéro du MAPAQ pour répondre à leurs questions est le (819) 820-3001.
- Le ministère des Finances et de l'Économie (MFE) a fourni une liste des entreprises de la municipalité afin d'identifier celles qui auraient été touchées par le sinistre. Le ministère se préoccupe de la disponibilité de l'électricité et de l'accès Internet aux entreprises qui sont situées dans la municipalité.
- Le Centre des Services partagés du Québec nous informe que le réseau de télécommunications a été rétabli, mais qu'il reste très vulnérable et que des réparations de fibre optique sont nécessaires.
- Le ministère des Ressources naturelles surveille la présence de poissons morts sur les cours d'eau.
- Des bénévoles de la Croix-Rouge s'affairent à fournir de l'aide et de l'hébergement aux sinistrés. La Croix-Rouge a aussi fourni du matériel d'urgence, tel des lits, à la demande de la municipalité.
- Les météorologues d'Environnement Canada surveillent les conditions climatiques et l'évolution du panache de fumée.
- La Première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois a effectué une visite de la municipalité de Lac-Mégantic hier après-midi, elle était accompagnée du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert, ainsi que du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet.
- Le Premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, M. Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle au Parlement du Canada et M. Horatio Aruda, directeur de la Santé publique, ont visité la municipalité de Lac-Mégantic hier.
- Le ministre des Transports, M. Denis Lebel, a tenu un point de presse à Lac-Mégantic vers 17h.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie Montérégie-Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Deux conférences téléphoniques de l'ORSC ont été tenues hier (10h et à 20h). D'autres conférences téléphoniques sont prévues aujourd'hui.
- Deux conférences téléphoniques de l'ORSC Chaudière-Appalaches ont eu lieu dimanche (13h et à 17h). Une autre conférence téléphonique s'est tenue à 14h aujourd'hui.
- Un point de presse avec les partenaires de l'ORSC s'est tenu aujourd'hui à 8h30 et un autre a eu lieu à 16h. Demain à 8h30 se tiendra un point de presse.
- Depuis le début de l'événement, trois conférences téléphoniques de l'Organisation de la sécurité civile du Québec ont eu lieu.
- Depuis hier, le ministre de la Sécurité publique est sur les lieux.

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Mise à jour du topo sur Lac Mégantic 7h45

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca
Date : 2013-07-09 08:26
Objet : Fwd: Mise à jour du topo sur Lac Mégantic 7h45
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130709_7h45.doc

Voir topo pour info. Merci.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Date: 9 juillet 2013 08:16:27 HAE
Destinataire: "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Mise à jour du topo sur Lac Mégantic 7h45

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 19h45 d'hier et les modifications apportées ont été surlignées en jaune.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit, plusieurs explosions sont survenues sur un train de 72 wagons transportant chacun 100 tonnes (capacité de 28 000 gallons) de pétrole brut vis-à-vis le 4570, rue Cartier à Lac-Mégantic. Les circonstances exactes qui ont mené à l'accident restent encore à déterminer. Aujourd'hui, des vents faibles du sud-est sont prévus avec des possibilités de précipitations de l'ordre de 40 % en soirée. Un périmètre d'évacuation d'un kilomètre est encore en place. On dénombre toujours plus de 1 500 personnes évacuées, sur une population d'un peu plus de 6000 habitants, dont quatre résidences de personnes âgées. Quarante bâtiments auraient été touchés dont 3 à 5 résidences principales. Le pétrole se serait écoulé dans les égouts, le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

État de la situation au 9 juillet 2013 – 7h45

Lac Mégantic

- Les pompiers avaient éteint les feux, mais certains se sont ravivés. Hier soir, il y avait eu un arrêt temporaire de l'arrosage. Celui-ci devait reprendre si des réservoirs recommençaient à chauffer. Entre 50 et 60 pompiers étaient présents sur les lieux le 8 juillet.
- Des vapeurs de gaz émanant du système d'égouts ont forcé les autorités sur place à faire des tests d'échantillonnage et à appliquer de la mousse pour réduire leur concentration. De la poussière noire et grisâtre du nuage de fumée de samedi s'est déposée sur les maisons et les terrains.
- La Santé publique de l'Estrie avait annoncé que d'autres échantillonnages de l'air avaient été effectués dimanche et lundi dans le secteur de Fatima. La qualité de l'air est revenue à la normale dans ce secteur. Toutefois, des enjeux de sécurité, de nettoyage, d'économie d'eau potable et des odeurs restent à éclaircir avant de pouvoir procéder à la réintégration. La priorité demeure la qualité de l'air dans les résidences à réintégrer et l'identification des personnes vulnérables. Des rencontres d'information et de réintégration sont à prévoir.
- Ce matin, un plan de réintégration devrait être présenté aux résidents des secteurs de Cousineau et de Fatima et des consignes de sécurité et de santé seront émises pour faciliter le retour. On ne prévoit pas encore de réintégration pour le secteur Cousineau. Le site du feu est encore trop instable et n'est pas assez sécuritaire. Une réintégration générale pour le secteur Fatima est prévue, sauf pour la quarantaine de résidences qui sont situées dans la zone d'enquête. Il n'y aura pas de réintégration avant trois semaines pour ces résidences.
- Les secteurs les plus endommagés ne seront pas accessibles avant plusieurs jours, voire plusieurs semaines en raison du souci de conservation de la scène. D'autres secteurs pourront être réintégrés dans les prochains jours lorsqu'ils auront été jugés sécuritaires.
- Un avis d'ébullition est toujours en vigueur dans la municipalité de Lac-Mégantic. Celui-ci a été émis à titre préventif à la suite de la réparation d'un bris d'aqueduc le 7 juillet. La Ville a également demandé à la population de réduire sa consommation pour maintenir les réserves en place et maintenir la pression de l'eau.
- La municipalité a demandé le 7 juillet aux commerces de ne pas ouvrir leurs portes et aux employés de ne pas se présenter au travail pour assurer au maximum leur sécurité et l'efficacité du système de distribution d'eau. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la reprise des activités commerciales.
- Une enquête de recherche de causes et de circonstances de l'événement a débuté le 7 juillet par des enquêteurs pompiers et des enquêteurs de l'identité judiciaire au niveau des édifices affectés par l'incendie. Cinq équipes composées de pompiers et d'un policier effectuent les opérations.
- Neuf enquêteurs du Bureau des Transports du Canada sont présents sur les lieux. Ils ont examiné la locomotive dimanche et ont récupéré des preuves pour leur enquête.
- Une accréditation sera requise de tous les partenaires impliqués et citoyens afin d'accéder au site.
- Il a été décidé par les différents intervenants sur place de créer un inventaire des maisons souillées par les hydrocarbures qu'il faudrait nettoyer avant la réintégration des personnes.
- La municipalité a mis en place une ligne téléphonique de renseignements pour les citoyens ainsi qu'une ligne pour rapporter une personne manquante. Toutefois, la municipalité n'a aucun accès Internet fonctionnel.
- Un centre d'hébergement, ouvert par la municipalité à la Polyvalente Montignac, est toujours en service. Il y avait encore environ 140 personnes sur place le 8 juillet.
- À l'heure actuelle, on confirme 13 décès, mais plus d'une cinquantaine de personnes sont manquantes. Cette information pourrait changer.
- Un comité de réintégration, composé des membres de l'ORSC, a été mis en place. Pour assurer une réintégration sécuritaire, des rencontres avec la population sont à prévoir. Des dépliants furent également préparés avec des consignes de sécurité.
- Une quantité encore indéterminée de pétrole brut a été déversée dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. En ce moment, il reste seulement quelques nappes localisées sur le lac. Le réseau d'égouts de la municipalité est aussi contaminé. Aucun produit pétrolier ne parvient plus à la rivière à

partir du réseau d'égouts de la ville. Des estacades ont été placées sur le lac Mégantic dans le but de capter les hydrocarbures en vue de leur récupération.

- Jusqu'à maintenant, 1 500 000 litres d'hydrocarbures ont été récupérés.

Chaudière-Appalaches

- Un enjeu important pour les municipalités avoisinant la rivière Chaudière et le lac Mégantic sont les prises d'eau potable qui pourraient être compromises par le pétrole brut déversé dans la rivière.
- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) est présente sur les lieux avec des estacades et des écrémeurs. Celle-ci procède à des interventions de nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. De nouvelles estacades seront installées le long de la rivière.
- La nappe de pétrole a franchi le barrage Sartigan et est rendue à Beauceville.
- Le MDDEFP fait de l'échantillonnage de l'eau afin de s'assurer de sa conformité.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination.
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny. La Ville de Sainte-Marie possède des réserves de deux jours et Saint-Georges pour une période entre 12 et 24h. Les trois municipalités ont préparé des avis à la population (site Internet, radio, télévision) concernant la fermeture anticipée des prises d'eau.
- Les municipalités de la région ont des inquiétudes quant à la possible contamination des puits de surface.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce a arrêté de puiser l'eau dans la rivière Chaudière après avoir effectué des tests et elle s'alimente temporairement dans le Lac Poulin. Elle a aussi demandé à ses citoyens de réduire la consommation.
- La Ville de Sainte-Marie a fermé sa prise d'eau à 20h le 7 juillet et s'alimentera temporairement dans la rivière Carter.
- La prise d'eau de Charny, qui alimente près de 50 000 personnes, a été fermée le 8 juillet au matin. Les autorités sur place ont décidé de s'alimenter temporairement dans la rivière Beaurivage à partir de midi.
- Ces municipalités ont émis des avis de restriction de la consommation d'eau à leurs citoyens.
- Présentement, les valves du barrage Mégantic sont fermées. Cette situation pourra persister encore au maximum un jour afin de retenir les débits d'eau et permettre le nettoyage d'hydrocarbures.
- Des citernes d'eau sont disponibles pour les municipalités qui en auront besoin. Le MAPAQ a également communiqué avec ses collaborateurs pour augmenter les quantités d'eau embouteillée dans les commerces de détail du secteur.

Volet Rétablissement

- Un début progressif des réintégrations, une phase de rétablissement de la situation s'amorce.
- Il fut convenu de mettre en place un comité sur le rétablissement qui englobe tout l'événement, c'est-à-dire les régions directement et indirectement touchées par l'événement. Le comité relève de l'OSCQ tout en s'assurant que des liens soient effectués avec les ORSC impliquées.
- La coordination du comité de rétablissement relève du directeur de la Direction du rétablissement au MSP, M. Denis Landry. À ce sujet, le MSP a élaboré une structure de rétablissement. Dans celle-ci, sont identifiées huit missions principalement visées pour le rétablissement.
- Au sein du comité rétablissement, les responsables des missions activées doivent établir une stratégie de rétablissement, un plan d'action et soutenir Services Québec dans la réalisation de son plan de communication gouvernemental. Un plan d'action qui se décline en quatre actions principales a été proposé au comité. Ce plan d'action sera bonifié dans les prochains jours.
- Plusieurs M/O ont des programmes pouvant venir en aide aux sinistrés. Une coordination entre les M/O est donc nécessaire afin de s'assurer qu'il n'y a pas de doublement. Le MSP demande aux partenaires de valider la pertinence d'un programme spécifique qui regrouperait l'ensemble des programmes existants, ce qui éviterait aux sinistrés de devoir s'adresser à plusieurs intervenants différents. Il est proposé de dresser un inventaire des programmes existants afin de pouvoir prendre une décision éclairée sur la meilleure démarche à suivre en ce qui a trait aux programmes d'aide aux sinistrés.
- Il est à noter que les compagnies d'assurances couvriront les frais pour la reconstruction des bâtiments.

Mesures prises par les partenaires

- La SQ a interdit la circulation nautique sur la rive est du lac Mégantic. Elle invite également les gens qui recherchent des personnes manquantes à se présenter à la polyvalente de la ville. La SQ a mis en place une ligne téléphonique spécifique, le 1 800 659-4284, ainsi qu'une page Facebook pour la

recherche des personnes manquantes. La GRC assure un soutien à la SQ en ce qui concerne la surveillance sur le lac, à l'aide de ses équipes.

- Le Bureau du Coroner a été mobilisé pour la gestion des corps des victimes et deux camions réfrigérés sont présentement sur place dans la municipalité.
- Le ministère des Transports du Québec (MTQ) est prêt à offrir son support en cas d'évacuations. La route 161 et la route 204 sont fermées à la hauteur de Lac-Mégantic dans les deux directions. Il y a un détour via le rang 3 de Frontenac.
- Le TAGA du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a fait des vérifications de la qualité d'air dans le secteur Fatima le 8 juillet en après-midi. Le TAGA demeure sur les lieux au moins jusqu'à aujourd'hui.
- La Santé publique analyse la toxicité du panache de fumée d'après les données fournies par le TAGA du MDDEFP. Elle pourra émettre des recommandations de réintégration lorsque la situation sera stable.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources au niveau psychosocial pour offrir un support à la municipalité et à ses citoyens. Une rencontre initiée par l'ASSS à 14h le 7 juillet concernant la coordination de la réintégration de certains secteurs s'est tenue avec les partenaires présents sur le terrain. L'ASSS s'inquiète de la contamination possible des aliments produits localement, tels les fruits et légumes.
- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC. Le numéro de téléphone pour les partenaires et les médias est le 1-866-461-7686. Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec. Services Québec a également préparé, en collaboration avec les différents M/O concernés, un document consolidé sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées. Celui-ci sera prêt aujourd'hui en 2000 copies et sera distribué aux personnes évacuées et à celles ayant déjà réintégré leur domicile.
- Un inspecteur en sécurité alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été déployé au centre d'hébergement pour éviter de possibles contaminations. Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour effectuer des vérifications de conformité auprès des entreprises de transformation alimentaire situées dans la région affectée et celles se trouvant le long de la rivière Chaudière. Certaines entreprises de transformation alimentaire pourraient éprouver des problèmes de production. Pour les producteurs agricoles, le numéro du MAPAQ pour répondre à leurs questions est le (819) 820-3001.
- Le ministère des Finances et de l'Économie (MFE) a fourni une liste des entreprises de la municipalité afin d'identifier celles qui auraient été touchées par le sinistre. Le ministère se préoccupe de la disponibilité de l'électricité et de l'accès Internet aux entreprises qui sont situées dans la municipalité.
- Le Centre des Services partagés du Québec nous informe que le réseau de télécommunications a été rétabli, mais qu'il reste très vulnérable et que des réparations de fibre optique sont nécessaires.
- Le ministère des Ressources naturelles surveille la présence de poissons morts sur les cours d'eau.
- Des bénévoles de la Croix-Rouge s'affairent à fournir de l'aide et de l'hébergement aux sinistrés. La Croix-Rouge a aussi fourni du matériel d'urgence, tel des lits, à la demande de la municipalité.
- Les météorologues d'Environnement Canada surveillent les conditions climatiques et l'évolution du panache de fumée.
- La Première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois a effectué une visite de la municipalité de Lac-Mégantic le 7 juillet en après-midi, elle était accompagnée du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert, ainsi que du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet.
- Le Premier ministre du Canada, M. Stephen Harper et M. Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle au Parlement du Canada ont visité la municipalité de Lac-Mégantic le 7 juillet.
- Le ministre des Transports, M. Denis Lebel, a tenu un point de presse à Lac-Mégantic vers 17h le 8 juillet.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie Montérégie-Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Deux conférences téléphoniques de l'ORSC ont été tenues le 7 juillet (10h et à 20h). D'autres conférences téléphoniques se sont tenues le 8 juillet.
- Deux conférences téléphoniques de l'ORSC Chaudière-Appalaches ont eu lieu le 7 juillet (13h et à 17h). Une autre conférence téléphonique s'est tenue à 14h le 8 juillet.
- Un point de presse avec les partenaires de l'ORSC s'est tenu le 8 juillet à 8h30 et un autre a eu lieu à 16h. Le 9 juillet à 8h30 se tiendra aussi un point de presse.
- Depuis le début de l'événement, trois conférences téléphoniques de l'Organisation de la sécurité civile du Québec ont eu lieu.
- Depuis le 7 juillet, le ministre de la Sécurité publique est sur les lieux.

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour sur Lac-Mégantic 7h45

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-10 08:14
Objet : Fwd: Topo mis à jour sur Lac-Mégantic 7h45
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130710_7h45.doc

Pour info de la part de M. Prud'homme.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "JOSÉE GOSSELIN" <GOSJ04.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>
Date: 10 juillet 2013 07:56:18 HAE
Destinataire: "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Cc: "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour sur Lac-Mégantic 7h45

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 19h d'hier et les modifications apportées ont été surlignées en jaune.

Bonne journée!

Josée Gosselin
Conseillère en télécommunications d'urgence
Ministère de la Sécurité publique
Centre des opérations gouvernementales
Équipe du 9-1-1
2525, boulevard Laurier, 7e étage A
Québec (Québec) G1V 2L2

Tél.: (418) 646-6777, poste: 41018
Télé.: (418) 646-5427

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après 1h, plusieurs explosions sont survenues sur un train de 72 wagons transportant chacun 100 tonnes (capacité de 28 000 gallons) de pétrole brut vis-à-vis le 4570, rue Cartier à Lac-Mégantic. Les circonstances exactes qui ont mené à l'accident restent encore à déterminer. Aujourd'hui, on prévoit de 20 à 40 millimètres de pluie. Des vents de 20 km/h en direction sud-est sont prévus. Un périmètre d'évacuation est toujours en place. La zone d'accès a été élargie. Environ 800 personnes demeurent évacuées, sur une population d'un peu plus de 6000 habitants. Quarante bâtiments auraient été touchés dont 3 à 5 résidences principales. Le pétrole se serait écoulé dans les égouts, le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

État de la situation au 10 juillet 2013 – 7h45

Lac Mégantic

- La température des réservoirs est stable et les pompiers surveillent la situation. Environ 80 pompiers sont présents sur les lieux.
- Une équipe de spécialistes en sécurité incendie a procédé le 9 juillet en après-midi à l'évaluation des dommages aux citernes afin de préparer la récupération du produit.
- Des vapeurs de gaz émanant du système d'égouts ont forcé les autorités sur place à faire des tests d'échantillonnage et à appliquer de la mousse pour réduire leur concentration. Une compagnie a fait un état de situation à la municipalité pour le nettoyage des égouts le 9 juillet et devait réaliser des travaux au besoin. De la poussière noire et grisâtre du nuage de fumée de samedi s'est déposée sur les maisons et les terrains.
- La qualité de l'air dans le secteur Fatima est revenue à la normale. Toutefois, des enjeux de nettoyage, d'économie d'eau potable et d'odeurs demeurent avec la réintégration de ce secteur. Des rencontres d'information et de réintégration sont à prévoir.
- Le 9 juillet, un plan de réintégration a été présenté aux résidents des secteurs de Cousineau et de Fatima et des consignes de sécurité et de santé quant à la réintégration ont été distribuées aux portes des résidences pour faciliter le retour. Environ 610 unités de logements et 50 commerces des secteurs de Fatima et de Cousineau ont été réintégrés le 9 juillet. Seule une partie du secteur de Cousineau a pu être réintégrée. Une quarantaine de résidences qui sont situées dans la zone d'enquête ne pourront pas être réintégrées avant trois semaines en raison du souci de conservation de la scène.
- Un avis d'ébullition est toujours en vigueur dans la municipalité de Lac-Mégantic. La Ville a également demandé à la population de réduire sa consommation pour maintenir les réserves en place et maintenir la pression de l'eau.
- Le 9 juillet, la municipalité devait tenter de remettre en fonction son usine d'épuration des eaux.
- Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la reprise des activités commerciales.
- Une enquête de recherche de causes et de circonstances de l'événement a débuté le 7 juillet par des pompiers enquêteurs et des enquêteurs de l'identité judiciaire au niveau des édifices affectés par l'incendie. Cinq équipes composées de pompiers et d'un policier effectuent les opérations.
- Des enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports du Canada ont commencé à inspecter les lieux et ont rencontré des employés de la compagnie ferroviaire en cause et des témoins de l'événement. Le Bureau de sécurité des transports a tenu un point de presse le 9 juillet concernant le déroulement des événements qui ont entouré le déraillement du train.
- Certaines maisons ont été ciblées pour un nettoyage qui devait débuter le 9 juillet par une entreprise mandatée.
- La municipalité a mis en place une ligne téléphonique de renseignements pour les citoyens ainsi qu'une ligne pour rapporter une personne manquante.
- Un centre d'hébergement, ouvert par la municipalité à la Polyvalente Montignac, est toujours en service. Il y avait encore environ 140 personnes sur place le 8 juillet.
- On confirme 15 décès et plus d'une cinquantaine de personnes sont manquantes. Cette information pourrait changer.
- Un comité de réintégration, composé des membres de l'ORSC, a été mis en place. Des dépliants furent également préparés avec des consignes de sécurité.
- Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Il reste seulement quelques nappes localisées sur le lac. Le réseau d'égouts de la municipalité est aussi contaminé. Des estacades ont été placées sur le lac Mégantic dans le but de capter les hydrocarbures en vue de leur récupération.
- Plus de 1 500 000 litres d'hydrocarbures ont été récupérés.

Chaudière-Appalaches

- Un enjeu important pour les municipalités avoisinant la rivière Chaudière et le lac Mégantic est les prises d'eau potable qui pourraient être compromises par le pétrole brut déversé dans la rivière.

- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) est présente sur les lieux avec des estacades et des écrémeurs. Celle-ci procède à des interventions de nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. De nouvelles estacades ont été installées le long de la rivière.
- La nappe de pétrole a franchi le barrage Sartigan et est rendue à Beauceville. Des traces ont également été observées à Saint-Joseph-de-Beauce.
- Le MDDEFP fait toujours l'échantillonnage de l'eau afin de s'assurer de sa conformité. Le MDDEFP déconseille de pratiquer la pêche et surtout, de consommer les poissons capturés dans la rivière Chaudière et le lac Mégantic, et ce, jusqu'à nouvel ordre.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination.
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny. Les trois municipalités ont préparé des avis à la population (site Internet, radio, télévision) concernant la fermeture des prises d'eau.
- Les municipalités de la région ont des inquiétudes quant à la possible contamination des puits de surface.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce a arrêté de puiser l'eau dans la rivière Chaudière après avoir effectué des tests et elle s'alimente temporairement dans le Lac Poulin.
- La Ville de Sainte-Marie a fermé sa prise d'eau à 20h le 7 juillet et s'alimentera temporairement dans les rivières Carter et Chassé. Le 9 juillet, il y avait un enjeu d'approvisionnement en eau potable à Sainte-Marie en raison du mauvais fonctionnement du système temporaire mis en place. La réparation des tuyaux fonctionne près de la rue Chassé. Dix camions demeurent disponibles pour l'approvisionnement. Ce matin, les citoyens ont donc accès à l'eau.
- La prise d'eau de Charny, qui alimente près de 50 000 personnes, a été fermée le 8 juillet au matin. Les autorités sur place ont décidé de s'alimenter temporairement dans la rivière Beurivage. Le raccord temporaire fonctionne bien. Les débits sont bons et les réserves se remplissent tranquillement.
- Ces municipalités ont émis des avis de restriction de la consommation d'eau à leurs citoyens.
- Présentement, les valves du barrage Mégantic sont fermées. Cette situation pourra persister encore jusqu'à la fin de semaine maximum afin de retenir les débits d'eau et permettre le nettoyage d'hydrocarbures.
- Des citernes d'eau sont disponibles pour les municipalités qui en auront besoin. Le MAPAQ a également communiqué avec ses collaborateurs pour augmenter les quantités d'eau embouteillée dans les commerces de détail du secteur.
- Des conseillers en sécurité civile ont fait une tournée le 9 juillet auprès des municipalités dont la rivière Chaudière représente la source d'approvisionnement en eau potable pour les appuyer dans leur planification en cas de pénurie d'eau.

Volet Rétablissement

- Une phase de rétablissement de la situation s'amorce.
- Il fut convenu de mettre en place un comité sur le rétablissement qui englobe tout l'événement, c'est-à-dire les régions directement et indirectement touchées par l'événement. Le comité relève de l'OSCQ tout en s'assurant que des liens soient effectués avec les ORSC impliquées.
- La coordination du comité de rétablissement relève du directeur du rétablissement au MSP, M. Denis Landry. À ce sujet, le MSP a élaboré une structure de rétablissement. Dans celle-ci, sont identifiées neuf missions principalement visées pour le rétablissement.
- Au sein du comité rétablissement, les responsables des missions activées doivent établir une stratégie de rétablissement, un plan d'action et soutenir Services Québec dans la réalisation de son plan de communication gouvernemental. Un plan d'action qui a été proposé au comité. Ce plan d'action sera bonifié dans les prochains jours.
- Plusieurs M/O ont des programmes pouvant venir en aide aux sinistrés. Une équipe du MSP s'affaire à intégrer tous les commentaires reçus des M/O pour l'élaboration du projet de mémoire et de programme spécifique gouvernemental. Les M/O doivent faire parvenir leurs enjeux de rétablissement par courriel au coordonnateur du comité rétablissement. Les documents seront acheminés au MCE qui les fera par la suite circuler dans les M/O visés pour validation.
- Il est à noter que les compagnies d'assurances couvriront les frais pour la reconstruction des bâtiments.

Mesures prises par les partenaires

- La Sûreté du Québec (SQ) a interdit la circulation nautique sur la rive est du lac Mégantic. Elle invite également les gens qui recherchent des personnes manquantes à se présenter à la polyvalente de la ville. La SQ poursuit ses recherches sur le site et les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. De plus, la SQ participe à la réintégration des personnes évacuées. Environ 22

rues peuvent être réintégrées. Pour ce faire, la SQ avait prévu un surplus d'effectifs jusqu'à 19h le 9 juillet. Il y a environ 200 policiers mobilisés sur les lieux dont une soixantaine d'enquêteurs.

- Le Bureau du Coroner a été mobilisé pour la gestion des corps des victimes et deux camions réfrigérés sont sur place dans la municipalité.
- Le ministère des Transports avait fermé la route 161 à la hauteur de Lac-Mégantic dans les deux directions. Les véhicules de promenades sont autorisés à y circuler, alors que les véhicules lourds doivent emprunter la route 263 dans le secteur de Lac-Mégantic.
- Le TAGA du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) qui a fait des vérifications de la qualité d'air sera démobilisé.
- La Santé publique a analysé la toxicité du panache de fumée d'après les données fournies par le TAGA du MDDEFP. Elle a émis des recommandations de réintégration puisque la situation est stable.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources au niveau psychosocial pour offrir un support à la municipalité et à ses citoyens. Une rencontre initiée par l'ASSS à 14h le 7 juillet concernant la coordination de la réintégration de certains secteurs s'est tenue avec les partenaires présents sur le terrain.
- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC. Le numéro de téléphone pour les partenaires et les médias est le 1-866-461-7686. Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec. Services Québec a également préparé, en collaboration avec les différents M/O concernés, un document consolidé sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées. Celui-ci a été produit en 2000 copies et distribué aux personnes évacuées et à celles ayant déjà réintégré leur domicile.
- Un inspecteur en sécurité alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a été déployé au centre d'hébergement pour éviter de possibles contaminations. Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour effectuer des vérifications de conformité auprès des entreprises de transformation alimentaire situées dans la région affectée et celles se trouvant le long de la rivière Chaudière. Certaines entreprises de transformation alimentaire pourraient éprouver des problèmes de production. Pour les producteurs agricoles, le numéro du MAPAQ pour répondre à leurs questions est le (819) 820-3001.
- Le ministère des Finances et de l'Économie (MFE) a fourni une liste des entreprises de la municipalité afin d'identifier celles qui auraient été touchées par le sinistre. Le ministère se préoccupe de la disponibilité de l'électricité et de l'accès Internet aux entreprises qui sont situées dans la municipalité.
- Le Centre de services partagés du Québec nous a informé que le réseau de télécommunications a été rétabli, mais qu'il restait très vulnérable. Des réparations de fibre optique ont été effectuées le 9 juillet.
- Le ministère des Ressources naturelles surveille la présence de poissons morts sur les cours d'eau.
- Des bénévoles de la Croix-Rouge s'affairent à fournir de l'aide et de l'hébergement aux sinistrés. La Croix-Rouge a aussi fourni du matériel d'urgence, tel des lits, à la demande de la municipalité.
- Les météorologues d'Environnement Canada surveillent les conditions climatiques et l'évolution du panache de fumée.
- La première ministre du Québec, Mme Pauline Marois a effectué une visite de la municipalité de Lac-Mégantic le 7 juillet en après-midi. Elle était accompagnée du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert, ainsi que du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet.
- Le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, et M. Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle au Parlement du Canada, ont visité la municipalité de Lac-Mégantic le 7 juillet.
- Le ministre des Transports, M. Denis Lebel, a tenu un point de presse à Lac-Mégantic vers 17h le 8 juillet.
- Le Bureau d'assurances du Canada est sur place. Ce dernier a ouvert un bureau et une ligne d'urgence pour les citoyens ayant des besoins dans le processus de réclamation, hormis pour la décontamination des sols qui est non assurable.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC s'est tenue à 17h30 le 8 juillet. Une autre conférence téléphonique a eu lieu à 13h30 le 9 juillet.
- Une conférence de l'ORSC Chaudière-Appalaches a eu lieu à 14h le 18 juillet. Une autre conférence téléphonique a eu lieu à 14h le 9 juillet. Aujourd'hui, une conférence téléphonique est prévue à 14h et une autre avec les municipalités riveraines et les partenaires est prévue à 15h15.
- Le 9 juillet s'est tenu un point de presse à 8h30 et un autre a eu lieu à 15h30. Un point de presse est prévu à 8h30.
- Depuis le début de l'événement, trois conférences téléphoniques de l'Organisation de la sécurité civile du Québec ont eu lieu. Une conférence téléphonique a également eu lieu à 12h le 9 juillet et une autre est prévue aujourd'hui à 12h.

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour- Lac-Mégantic - 8h00

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-12 08:27
Objet : Fwd: Topo mis à jour- Lac-Mégantic - 8h00
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130712_8h00.doc

Pour info de la part de M. Prud'homme.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Cc: "OSCO" <OSCO.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON" <BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour- Lac-Mégantic - 8h00

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 19h30 transmise hier soir (les modifications apportées et éléments importants ont été surlignés en jaune).

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estric) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Dans la nuit du 5 au 6 juillet 2013, peu après 1h, plusieurs explosions sont survenues sur un train de 72 wagons transportant chacun 100 tonnes (capacité de 28 000 gallons) de pétrole brut vis-à-vis le 4570, rue Cartier à Lac-Mégantic. Les circonstances exactes qui ont mené à l'accident restent encore à déterminer. Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètre rouge : voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées, sur une population d'un peu plus de 6000 habitants. Quarante bâtiments auraient été touchés dont 3 à 5 résidences principales. Le pétrole s'est écoulé dans les égouts, le lac Mégantic et la rivière Chaudière.

- Prévisions météo: nappes de brouillards se dissipant ce matin. Ensoleillé avec passage nuageux aujourd'hui.

État de la situation au 12 juillet 2013 – 8h00

Lac-Mégantic

- Le 11 juillet, la Sûreté du Québec (SQ) a confirmé 24 décès sur la cinquantaine de personnes disparues, mais vraisemblablement décédées.
- La situation est stable et les pompiers surveillent la situation. Environ 80 pompiers étaient présents sur les lieux le 10 juillet. Une équipe de spécialistes en sécurité incendie a procédé le 9 juillet en après-midi à l'évaluation des dommages aux citernes afin de préparer la récupération du produit.
- Des vapeurs de gaz émanant du système d'égouts ont forcé les autorités sur place à faire des tests d'échantillonnage et à appliquer de la mousse pour réduire leur concentration. Une compagnie a fait un état de situation à la municipalité pour le nettoyage des égouts le 9 juillet et devait réaliser des travaux au besoin. De la poussière noire et grisâtre et des taches huileuse du nuage de fumée se sont déposées sur les maisons et les terrains.
- Des enjeux de nettoyage, d'économie d'eau potable et d'odeurs demeurent avec la réintégration des citoyens. Des rencontres d'information et de réintégration sont à prévoir. Les pompiers ont réalisé des analyses de la qualité de l'air pour assurer une réintégration sécuritaire de la population.
- Le 9 juillet, un plan de réintégration a été présenté aux résidents des secteurs de Cousineau et de Fatima et des consignes de sécurité et de santé ont été distribuées aux portes des résidences pour faciliter le retour (610 unités de logements et 50 commerces). Le 11 juillet, tout le secteur Cousineau a pu être réintégré par la population (Environ 600 personnes sont retournées chez elles). Une quarantaine de résidences qui sont situées dans la zone d'enquête ne pourront pas être réintégrées avant quelques semaines.
- Le 11 juillet, la municipalité de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile.
- Un avis d'ébullition et une consigne de réduction de la consommation d'eau est toujours en vigueur à Lac-Mégantic.
- La municipalité a confirmé le 10 juillet que toutes les industries sur le territoire pouvaient reprendre leurs opérations.
- Une enquête de recherche de causes et de circonstances de l'événement a débuté le 7 juillet par des pompiers enquêteurs et des enquêteurs de l'identité judiciaire au niveau des édifices affectés par l'incendie. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers pour la recherche de victimes.
- Le Bureau de la sécurité des transports du Canada procède à une enquête sur l'événement.
- Un centre d'hébergement, ouvert par la municipalité à la polyvalente Montignac, est toujours en service. La nuit du 11 au 12 juillet, 23 personnes s'y trouvaient. Actuellement, la priorité est donnée à la réintégration des personnes présentes au centre d'hébergement et à celles qui ne pourront réintégrés leurs domiciles à court terme.
- Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Il reste seulement quelques nappes localisées sur le lac (voir section Chaudières-Appalaches).

Chaudière-Appalaches

- Un enjeu important pour les municipalités avoisinant la rivière Chaudière et le lac Mégantic est les prises d'eau potable qui pourraient être compromises par le pétrole brut déversé dans la rivière.
- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) est présente sur les lieux avec des estacades et des écrémeurs. Celle-ci procède à des interventions de nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. Environ 9000 pieds d'estacades sont installés sur la rivière et 15 000 litres d'eau contaminée y sont pompés à chaque jour.
- À partir du 11 juillet, le débit d'eau au barrage Mégantic sera progressivement haussé. Cette démarche favorise la gestion de la stabilité du niveau du lac. Des équipes de surveillance sont en permanence sur le terrain. Les estacades semblent fonctionner avec la hausse du débit au barrage.

- La nappe de pétrole a franchi le barrage Sartigan et est rendue à Beauceville. Des traces ont également été observées à Saint-Joseph-de-Beauce.
- Le MDDEFP via son Centre de contrôle environnementale fait toujours l'échantillonnage de l'eau afin de s'assurer de sa conformité. Le MDDEFP offrira aux citoyens d'analyser l'eau de leurs puits dans les cas où des odeurs ou une contamination sont visibles. Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination.
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny (Ville de Lévis). Les trois municipalités ont avisé la population (site Internet, radio, télévision) au sujet de la fermeture des prises d'eau et ont émis des avis de restriction de la consommation de l'eau. Les municipalités de la région ont aussi des inquiétudes quant à la possible contamination des puits de surface.
 - La Ville de Saint-Georges-de-Beauce s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra, au besoin, s'alimenter dans le lac des Cygnes. Elle dispose facilement de réserves pour au moins 60 jours.
 - La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Le système temporaire de la rivière Chassé sera conservé pour les deux prochaines semaines et sera remis en service seulement au besoin. Pour l'instant, le système temporaire de la rivière Chassé est fermé.
 - La Ville de Lévis (Charny) s'alimente temporairement dans la rivière Beauvillage. Le raccord temporaire fonctionne bien. Toutefois, les réserves d'eau sont basses mais stables. Une deuxième conduite de Saint-Romuald à Charny a été mise en service pour augmenter les réserves d'eau. De plus, une troisième conduite en préparation devrait être opérationnelle en début de semaine prochaine.
 - La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.
- Des citernes d'eau sont disponibles pour les municipalités qui en auront besoin. Le MAPAQ a également communiqué avec ses collaborateurs pour augmenter les quantités d'eau embouteillée dans les commerces de détail du secteur.
- Des conseillers en sécurité civile ont fait une tournée les 9, 10 et 11 juillet auprès des municipalités dont la rivière Chaudière représente la source d'approvisionnement en eau potable pour les appuyer dans leur planification en cas de pénurie d'eau.

Volet Rétablissement

- Il fut convenu de mettre en place un comité sur le rétablissement qui touchent les régions directement et indirectement touchées par l'événement. Le comité relève de l'OSCQ tout en s'assurant que des liens soient effectués avec les ORSC impliquées. La coordination du comité de rétablissement est assuré par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry. À ce sujet, le MSP a élaboré une structure de rétablissement.
- Au sein du comité rétablissement, les responsables des missions activées doivent établir une stratégie de rétablissement, un plan d'action et soutenir Services Québec dans la réalisation de son plan de communication gouvernemental.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour venir en aide à la population, aux entreprises, à la municipalité de Lac-Mégantic et autres municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le programme et le plan gouvernemental à cet effet a été déposé sur le site Internet du MSP le 11 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information sur le rétablissement sera ouvert dès le 15 juillet pour soutenir les citoyens dans leurs démarches. Dix M/O partenaires y seront. Celui-ci sera situé dans le Centre de formation professionnel le Granit, 3409, rue Laval, Lac-Mégantic.
- Un bureau d'aide financière sera également ouvert dès le 15 juillet à la polyvalente Montignac afin de remettre des chèques aux citoyens (1-877-644-4945).
- La municipalité de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement. Une première rencontre a été tenue le 10 juillet en fin de journée. Cette rencontre a entre autres permis d'établir les missions de chacun.
- Le Bureau d'assurance du Canada était présent les 9 et 10 juillet sur le terrain pour répondre aux questions et aider des citoyens dans leurs démarches de réclamation. Une trentaine de citoyens ont été rencontrés.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC. Le numéro de téléphone pour les partenaires et les médias est le 1-866-461-7686. Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec. Services Québec a également préparé, en collaboration avec les différents M/O concernés, un document consolidé sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées. Celui-ci a été produit en 2000 copies et distribué aux personnes évacuées et à celles ayant déjà réintégré leur domicile.

- La SQ poursuit ses recherches sur le site et les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. De plus, la SQ participe à la réintégration des personnes évacuées. Près de 200 policiers sont encore sur les lieux.. La GRC a augmenté ses effectifs sur le terrain pour appuyer la SQ en ce qui a trait à l'enquête et à la sécurité des lieux.
- Le Bureau du coroner a été mobilisé pour la gestion des corps des victimes et deux camions réfrigérés sont sur place dans la municipalité. Le Bureau du coroner a identifié et annoncé l'identité d'une personne décédée jusqu'à présent.
- Le MAMROT poursuit la mission d'aide aux municipalités.
- Le MTQ avait fermé la route 161 à la hauteur de Lac-Mégantic dans les deux directions. Les véhicules de promenades sont autorisés à y circuler, alors que les véhicules lourds doivent emprunter la route 263 dans le secteur de Lac-Mégantic.
- La Santé publique émet des recommandations de réintégration puisque la situation est stable.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources au niveau psychosocial pour offrir un support à la municipalité et à ses citoyens. Le centre de santé et de services sociaux local tiendra, en collaboration avec la Santé publique, l'agence de santé et de services sociaux et le MDDEFP, des rencontres d'information aux citoyens les 12 et 13 juillet.
- À la demande de la Chambre de commerce de la région de Mégantic, une rencontre a eu lieu le 11 juillet à 19h00 avec les représentants des ministères dont le MFEQ, le MSP et le MAPAQ.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés. Le MAPAQ a produit un guide d'information en 450 exemplaires qui sera distribué lors de rencontres avec la population.
- Le MFEQ a fourni une liste des entreprises de la municipalité afin d'identifier celles qui auraient été touchées par le sinistre. Le ministère se préoccupe de la disponibilité de l'électricité et de l'accès Internet aux entreprises qui sont situées dans la municipalité.
- Hydro-Québec s'affaire à rétablir le courant électrique là où il est possible de le faire de façon sécuritaire. Hydro-Québec a rétabli le courant dans le secteur nord.
- Le CSPQ nous a informé que le réseau de télécommunications a été rétabli, mais qu'il restait très vulnérable. Des réparations de fibres optiques ont été effectuées les 9 et 10 juillet. Industrie Canada signale que les travaux sont essentiellement terminés et que le réseau de fibres optiques compromis est sécurisé. Toutefois, des faisceaux de câbles souterrains (en cuivre cette fois et qui alimentent en service téléphonique près de 1200 abonnés dont le poste de la Sûreté du Québec et certaines lignes à l'hôpital) montrent eux aussi des signes de défaillances. Ceci nécessite l'installation de câbles temporaires par Bell Alliant et le délai d'installation prévu est 20h aujourd'hui.
- Le MRN surveille la présence de poissons morts sur les cours d'eau.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir. Pour les prochains jours, les bons seront toutefois distribués en priorité aux citoyens qui ont eu l'autorisation de rentrer chez eux. Les météorologues d'Environnement Canada surveillent les conditions climatiques.
- Le 11 juillet, la première ministre était présente sur les lieux pour s'entretenir avec la Municipalité de l'aide financière accordée. Mme Marois a tenu un point de presse, accompagnée du ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron, à 12h. Le sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, M. Guy Laroche, était également sur place.
- Le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, et M. Thomas Mulcair, chef de l'opposition officielle au Parlement du Canada, ont visité la municipalité de Lac-Mégantic le 7 juillet.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Montérégie-Estrie a eu lieu à 14h le 11 juillet. Une autre est prévue aujourd'hui à 14h.
- Une conférence de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue le 11 juillet à 14h et une autre avec les municipalités riveraines et les partenaires s'est tenue à 15h15. Une conférence téléphonique est prévue aujourd'hui à 14h et une autre avec les municipalités riveraines à 15h15.
- Le 11 juillet, un point de presse a eu lieu à 15h30.
- Deux points de presse sont prévus durant la fin de semaine en vue d'informer la population de la mise en place du bureau d'aide et d'information.
- Depuis le début de l'événement, six conférences téléphoniques de l'OSQC ont eu lieu.
- Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreau se rendra sur les lieux aujourd'hui accompagné de M. Denis Landry, directeur du rétablissement du MSP.



Périmètre rouge

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo - Lac Mégantic - 18h00

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-12 18:07
Objet : Fwd: Topo - Lac Mégantic - 18h00
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130712_18h00.doc

Pour info de la part de M. Prud'homme.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Cc: "OSCQ" <OSCQ.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON" <BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo - Lac Mégantic - 18h00

Bonjour,

Voici la mise à jour du topo ayant pour objet l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic. Cette version remplace celle transmise ce matin à 8h00 (les modifications apportées et éléments importants ont été surlignés en jaune).

Bonne soirée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estric) – Explosion d’un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h00 du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). L’incendie est maintenant éteint. Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** Un système de beau temps à pris place sur le Québec. Aucune précipitations ne sont prévues dans les 48 prochaines heures.

État de la situation au 12 juillet 2013 – 18h00

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé le décès de 28 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches sur le site et les corps retrouvés sont analysés par le service de l’identité judiciaire. Près de 200 policiers sont encore sur les lieux. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers pour la recherche de victimes. La GRC a augmenté ses effectifs sur le terrain pour appuyer la SQ en ce qui a trait à l’enquête et à la sécurité des lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l’identification de 7 victimes jusqu’à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l’accident fait toujours l’objet d’enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site. Les citoyens et commerçants en ont été informés lors de rencontres organisées par la municipalité. La contamination des égouts nécessitera aussi un nettoyage important.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été largement réintégrés (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d’évacuation est toujours en place (périmètre jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.

Portait des bâtiments visés par les évacuations

SECTEUR	UNITÉS DE LOGEMENT	COMMERCES
Fatima - réintégré	543	45
Cousineau (Nord) – réintégré	410	30
Centre-ville (secteur jaune encore évacué)	58	51
Secteur rouge (évacué)	129	75

- Le centre d’hébergement est toujours en service à la polyvalente Montignac. Dans la nuit du 11 au 12 juillet, 23 personnes s’y trouvaient.
- Le 12 juillet, un comité « hébergement » composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP a été formé. Ce comité a pour objectif de coordonner les opérations d’hébergement à court, moyen et long terme des personnes évacuées. Un plan d’action a été établi par le comité.
- L’avis d’ébullition préventif a été levé pour la ville de Lac-Mégantic.
- Le 11 juillet, la municipalité de Lac-Mégantic a déclaré l’état d’urgence local, en vertu de l’article 42 de la Loi sur la sécurité civile.

Contamination du Lac-Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP effectuent une surveillance constante de la nappe et des traces d’hydrocarbures.
- La Société d’intervention maritime de l’Est du Canada (SIMEC) a été mandaté pour procéder au nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. Environ 9000 pieds d’estacades sont installés sur la rivière.
- Depuis le 11 juillet, le débit d’eau au barrage Mégantic a été progressivement haussé afin de gérer le niveau du lac. Des équipes de surveillance sont en permanence sur le terrain. Les estacades semblent fonctionner avec la hausse du débit au barrage.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l’eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours pour confirmer qu’il n’y a pas de contamination de l’eau potable. Le MDDEFP offre aux citoyens d’analyser l’eau de leurs puits dans les cas où la qualité est douteuse (huile à la surface, odeur ou goût particulier).

- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière : à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny (Ville de Lévis). Les trois municipalités ont avisé leur population (site Internet, radio, télévision) et ont émis des avis de restriction de la consommation de l'eau en raison de la fermeture des prises d'eau habituelles des municipalités.
 - La Ville de Saint-Georges-de-Beauce s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra, au besoin, s'alimenter dans le lac des Cygnes. Elle dispose facilement de réserves pour au moins 60 jours.
 - La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Pour l'instant, le système temporaire de la rivière Chassé est fermé, mais sera conservé pour remise en service uniquement au besoin.
 - La Ville de Lévis (Charny) s'alimente temporairement dans la rivière Beaurivage. Les réserves d'eau sont basses mais stables. Une deuxième conduite a été mise en service (St-Romuald-Charny) et une troisième sera mise en fonction dimanche le 14 juillet. Une bande d'hydrocarbure est passée au barrage Energex et Urgence Environnement surveille la situation puisque la ville craint pour sa prise d'eau dans le fleuve.
 - La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.
- Des conseillers en sécurité civile font la tournée des municipalités dont la rivière Chaudière représente la source d'approvisionnement en eau potable pour les appuyer dans leur planification en cas de pénurie d'eau.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité de rétablissement relevant de l'OSCQ a été créé, lequel est coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landrya été formé le 7 juillet.
- La municipalité de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement. Une première rencontre a été tenue le 10 juillet.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la municipalité de Lac-Mégantic et autres municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le programme et le plan gouvernemental à cet effet ont été déposés sur le site Internet du MSP le 11 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information sera ouvert le 15 juillet, 8h00 où 13 M/O partenaires ainsi que Services Canada y offriront de l'information et du soutien aux citoyens et aux entreprises. Le bureau sera situé dans le Centre de formation professionnelle le Granit (Polyvalente Montignac, 3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945).
- Une cellule d'aide financière sera également en fonction dès le 15 juillet, 8h00 à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832) afin de remettre des chèques aux citoyens et ouvrir les dossiers d'aide financière.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (No. de tel. pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec et a préparé un document sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées.
- Le Bureau d'assurance du Canada était présent les 9 et 10 juillet sur le terrain pour répondre aux questions et aider des citoyens dans leurs démarches de réclamation. Une trentaine de citoyens ont été rencontrés.
- Le MAMROT poursuit la mission d'aide aux municipalités. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreau a rencontré la mairesse de Lac-Mégantic afin, notamment, de discuter de la planification de la reconstruction du centre-ville. Un point de presse a aussi été tenue le 12 juillet par le ministre et la mairesse.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources pour le soutien psychosocial aux citoyens et intervenants. Le centre de santé et de services sociaux local offre, en collaboration avec la Santé publique, l'ASSS et le MDDEFP, des rencontres d'information aux citoyens (11, 12 et 13 juillet)
- À la demande de la Chambre de commerce de la région de Mégantic, une rencontre a eu lieu le 11 juillet à 19h00 avec les représentants des ministères dont le MFEQ, le MSP et le MAPAQ.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistres et leur offre un soutien (transport, accès internet, électricité).
- Hydro-Québec s'affaire à rétablir le courant électrique là où il est possible de le faire de façon sécuritaire. Hydro-Québec a rétabli le courant dans le secteur nord.

- Le CSPQ a informé que le réseau de télécommunications (fibres optiques) a été rétabli, mais qu'il restait très vulnérable.
- Le MRN surveille les impacts des fuites d'hydrocarbures sur la faune.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir. Pour les prochains jours, les bons seront distribués en priorité aux citoyens qui ont eu l'autorisation de rentrer chez eux.
- Le 11 juillet, la première ministre était présente sur les lieux pour s'entretenir avec la Municipalité de l'aide financière accordée. Mme Marois a tenu un point de presse à midi, accompagnée du ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron.

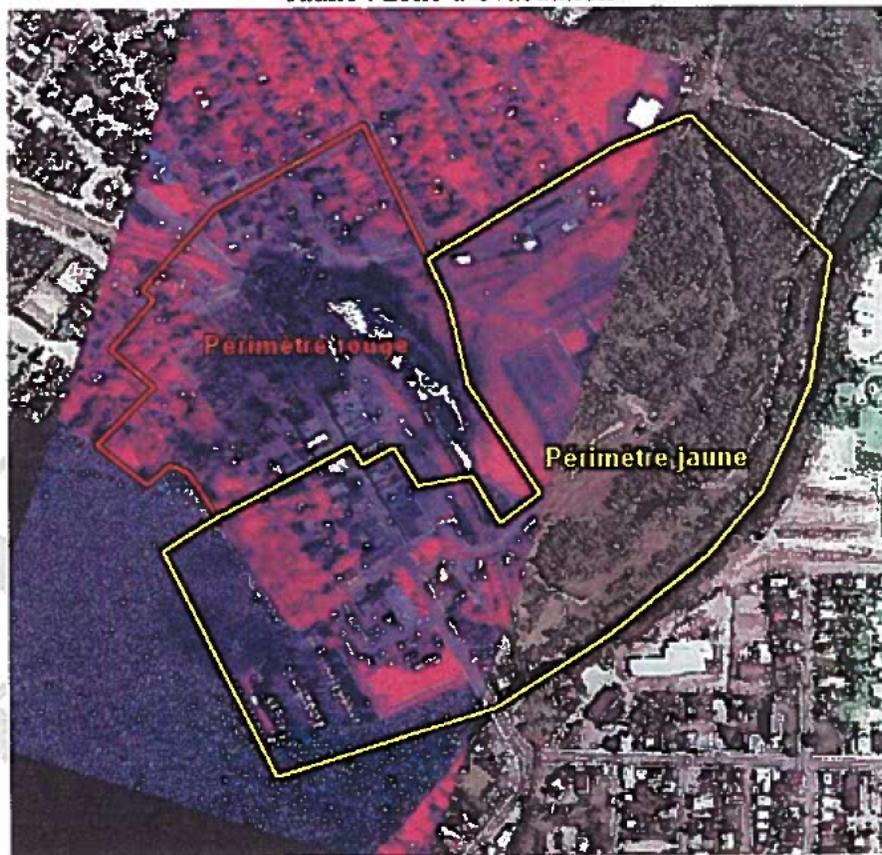
Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie s'est tenue à 14h le 12 juillet. Une autre est prévue samedi, le 13 juillet, à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue à 14h le 12 juillet.
- Le 12 juillet, un point de presse de l'ORSC Estrie a eu lieu à 15h30. Un autre point de presse est prévu dimanche en vue d'informer la population de la mise en place du bureau d'aide et d'information.
- Depuis le début de l'événement, sept conférences téléphoniques de l'OSCQ ont eu lieu.

Cartes des périmètres évacués

Rouge : zone d'enquête et d'évacuation

Jaune : zone d'évacuation



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-13 08:05
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130713_8h.doc

Pour info de la part de M. Prud'homme.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 18h transmise hier soir. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estric) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h00 du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). L'incendie est maintenant éteint. Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** Un système de beau temps a pris place sur le Québec. Il n'y a pas de précipitations prévues pour les 48 prochaines heures. Les vents seront légers et variables.

État de la situation au 13 juillet 2013 – 8h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé le décès de 28 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches sur le site et les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Près de 200 policiers sont encore sur les lieux. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers pour la recherche de victimes. La GRC a augmenté ses effectifs sur le terrain pour appuyer la SQ en ce qui a trait à l'enquête et à la sécurité des lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 8 victimes jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site. Les citoyens et commerçants en ont été informés lors de rencontres organisées par la municipalité. La contamination des égouts nécessitera aussi un nettoyage important.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été largement réintégré (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètre jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.

Portait des bâtiments visés par les évacuations

SECTEUR	UNITÉS DE LOGEMENT	COMMERCES
Fatima - réintégré	543	45
Cousineau (Nord) – réintégré	410	30
Centre-ville (secteur jaune encore évacué)	58	51
Secteur rouge (évacué)	129	75

- Le centre d'hébergement est toujours en service à la polyvalente Montignac. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, 21 personnes s'y trouvaient.
- Le 12 juillet, un comité « hébergement » composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP a été formé. Ce comité a pour objectif de coordonner les opérations d'hébergement à court, moyen et long terme des personnes évacuées. Un plan d'action a été établi par le comité.
- L'avis d'ébullition préventif a été levé pour la ville de Lac-Mégantic.
- Le 11 juillet, la municipalité de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile.

Contamination du Lac-Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP effectuent une surveillance constante de la nappe et des traces d'hydrocarbures. Ce matin, des traces d'hydrocarbures ont été signalées au barrage des Chutes-de-la-Chaudière, à la hauteur de Saint-Rédempteur.
- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) a été mandaté pour procéder au nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. Environ 9000 pieds d'estacades sont installés sur la rivière.
- Depuis le 11 juillet, le débit d'eau au barrage Mégantic a été progressivement haussé afin de gérer le niveau du lac. Des équipes de surveillance sont en permanence sur le terrain. Les estacades semblent fonctionner avec la hausse du débit au barrage.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours pour confirmer qu'il n'y a pas de contamination de l'eau potable. Le MDDEFP offre aux citoyens d'analyser l'eau de leurs puits dans les cas où la qualité est douteuse (huile à la surface, odeur ou goût particulier).

- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny (Ville de Lévis). Les trois municipalités ont avisé leur population (site Internet, radio, télévision) et ont émis des avis de restriction de la consommation de l'eau en raison de la fermeture de leurs prises d'eau habituelles.
 - La Ville de Saint-Georges-de-Beauce s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra, au besoin, s'alimenter dans le lac des Cygnes. Elle dispose facilement de réserves pour au moins 60 jours.
 - La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Pour l'instant, le système temporaire de la rivière Chassé est fermé, mais sera conservé pour remise en service uniquement au besoin.
 - La Ville de Lévis (Charny) s'alimente temporairement dans la rivière Beauvillage. Les réserves d'eau sont basses mais stables. Une deuxième conduite a été mise en service (St-Romuald-Charny) et une troisième sera mise en fonction dimanche le 14 juillet. Une bande d'hydrocarbure est passée au barrage Energex et Urgence Environnement surveille la situation puisque la ville craint pour sa prise d'eau dans le fleuve.
 - La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.
- Des conseillers en sécurité civile font la tournée des municipalités dont la rivière Chaudière représente la source d'approvisionnement en eau potable pour les appuyer dans leur planification en cas de pénurie d'eau.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité de rétablissement relevant de l'OSCQ a été créé le 7 juillet, lequel est coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry.
- La municipalité de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement. Une première rencontre a été tenue le 10 juillet.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la municipalité de Lac-Mégantic et autres municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le programme et le plan gouvernemental à cet effet ont été déposés sur le site Internet du MSP le 11 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information sera ouvert le 15 juillet à 8h, où 13 M/O partenaires ainsi que Services Canada offriront de l'information et du soutien aux citoyens et aux entreprises. Le bureau sera situé dans le Centre de formation professionnelle le Granit (Polyvalente Montignac, 3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Des feuillets d'information ont également été préparés afin d'informer la population des services offerts.
- Une cellule d'aide financière sera également en fonction dès le 15 juillet, 8h00 à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832) afin de remettre des chèques aux citoyens et ouvrir les dossiers d'aide financière.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (No. de tel. pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec et a préparé un document sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées.
- Le Bureau d'assurance du Canada était présent les 9 et 10 juillet sur le terrain pour répondre aux questions et aider des citoyens dans leurs démarches de réclamation. Une trentaine de citoyens ont été rencontrés.
- Le MAMROT poursuit la mission d'aide aux municipalités. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreau a rencontré la mairesse de Lac-Mégantic afin, notamment, de discuter de la planification de la reconstruction du centre-ville. Un point de presse a aussi été tenue le 12 juillet par le ministre et la mairesse.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources pour le soutien psychosocial aux citoyens et intervenants. Le centre de santé et de services sociaux local offre, en collaboration avec la Santé publique, l'ASSS et le MDDEFP, des rencontres d'information aux citoyens les 11, 12 et 13 juillet.
- À la demande de la Chambre de commerce de la région de Mégantic, une rencontre a eu lieu le 11 juillet à 19h00 avec les représentants des ministères dont le MFEQ, le MSP et le MAPAQ.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistres et leur offre un soutien (transport, accès internet, électricité).
- Hydro-Québec s'affaire à rétablir le courant électrique là où il est possible de le faire de façon sécuritaire. Hydro-Québec a rétabli le courant dans le secteur nord.

- Le CSPQ a informé que le réseau de télécommunications (fibres optiques) a été rétabli, mais qu'il restait très vulnérable.
- Le MRN surveille les impacts des fuites d'hydrocarbures sur la faune.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges débuteront aujourd'hui. Les bénévoles ne pourront pas participer aux travaux de nettoyage en raison des risques pour leur santé et leur sécurité.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir. Pour les prochains jours, les bons seront distribués en priorité aux citoyens qui ont eu l'autorisation de rentrer chez eux.
- Le 11 juillet, la première ministre était présente sur les lieux pour s'entretenir avec la Municipalité de l'aide financière accordée. Mme Marois a tenu un point de presse à midi, accompagnée du ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie s'est tenue à 14h le 12 juillet. Une autre est prévue aujourd'hui à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue à 14h le 12 juillet.
- Le 12 juillet, un point de presse de l'ORSC Estrie a eu lieu à 15h30. Un autre point de presse est prévu aujourd'hui à 15h30. Dimanche, un point de presse aura également lieu en vue d'informer la population de la mise en place du bureau d'aide et d'information.
- Depuis le début de l'événement, sept conférences téléphoniques de l'OSCQ ont eu lieu. La prochaine est prévue lundi le 15 juillet à 11h.

Cartes des périmètres évacués
 Rouge : zone d'enquête et d'évacuation
 Jaune : zone d'évacuation



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-14 07:59
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130714_8h.doc

Ci-joint pour votre info, topo Mégantic du MSP en date du 14 juillet, 0800h. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "OSCO" <OSCO.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON" <BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "ROGER GAUDREAU" <GAUR02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 18h transmise hier soir. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). L'incendie est maintenant éteint. Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** Un système de beau temps a pris place sur le Québec. Il n'y a pas de précipitations prévues pour les 48 prochaines heures. Aujourd'hui, il fera chaud et humide. On prévoit que la température maximale ressentie atteindra 36°C avec le facteur humidex. Les vents seront légers et variables.

État de la situation au 14 juillet 2013 – 8h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé le décès de 33 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches sur le site et les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Près de 200 policiers sont encore sur les lieux. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers pour la recherche de victimes. La GRC a des effectifs sur le terrain pour appuyer la SQ en ce qui a trait à l'enquête et à la sécurité des lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 9 victimes jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site. Les citoyens et commerçants en ont été informés lors de rencontres organisées par la municipalité. La contamination des égouts nécessitera aussi un nettoyage important.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été largement réintégré (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.

Portait des bâtiments visés par les évacuations

SECTEUR	UNITÉS DE LOGEMENT	COMMERCES
Fatima – réintégré	543	45
Cousineau (Nord) – réintégré	410	30
Centre-ville – secteur jaune encore évacué	58	51
Secteur rouge – évacué	129	75

- Le centre d'hébergement est toujours en service à la polyvalente Montignac. Dans la nuit du 13 au 14 juillet, 20 personnes s'y trouvaient. Dès le 14 juillet, ces personnes seront relogées dans des hôtels à proximité. Le centre d'hébergement fermera alors ses portes, mais les services de soutien aux citoyens y seront encore offerts.
- Le 12 juillet, un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, a été formé. Ce groupe de travail a pour objectif de coordonner les opérations d'hébergement à court, moyen et long terme des personnes évacuées. Un plan d'action a été établi.
- Une rencontre d'information pour les résidents évacués des zones rouge et jaune est prévue le 16 juillet à 19h dans l'auditorium de la polyvalente Montignac. Plusieurs M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, la Santé publique, le MAPAQ et le MDDEFP, ainsi que la Ville de Lac-Mégantic y feront notamment un état de situation et un suivi sur la suite des opérations.
- L'avis d'ébullition préventif a été levé pour la ville de Lac-Mégantic.
- Le 11 juillet, la municipalité de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. La déclaration d'état d'urgence local est maintenue.

Contamination du Lac-Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP effectuent une surveillance constante de la nappe et des traces d'hydrocarbures. La marina et la prise d'eau de Saint-Romuald ainsi que le barrage de Saint-Rédempteur ont été vérifiés le 13 juillet. Aucune trace d'hydrocarbures n'a pu être observée par le MDDEFP.

- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) a été mandaté pour procéder au nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. Environ 9000 pieds d'estacades sont installés sur la rivière.
- Depuis le 11 juillet, le débit d'eau au barrage Mégantic a été progressivement haussé afin de gérer le niveau du lac. Des équipes de surveillance sont en permanence sur le terrain. Les estacades semblent fonctionner avec la hausse du débit au barrage.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours pour vérifier qu'il n'y a pas de contamination de l'eau potable. Le MDDEFP offre aux citoyens d'analyser l'eau de leurs puits dans les cas où la qualité semble douteuse (huile à la surface, odeur ou goût particulier).
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny (Ville de Lévis). Les trois municipalités ont avisé leur population (site Internet, radio, télévision) et ont émis des avis de restriction de la consommation de l'eau en raison de la fermeture de leurs prises d'eau habituelles.
 - La Ville de Saint-Georges-de-Beauce s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra, au besoin, s'alimenter dans le lac des Cygnes. Elle dispose facilement de réserves pour au moins 60 jours.
 - La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Béclair. Pour l'instant, le système temporaire de la rivière Chassé est fermé, mais sera conservé pour remise en service uniquement au besoin.
 - La Ville de Lévis (Charny) s'alimente temporairement dans la rivière Beurivage. Les réserves d'eau sont basses mais stables. Une deuxième conduite a été mise en service (St-Romuald-Charny) et une troisième sera mise en fonction dimanche le 14 juillet. Une bande d'hydrocarbure est passée au barrage Energex et Urgence Environnement surveille la situation puisque la ville craint pour sa prise d'eau dans le fleuve.
 - La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité de rétablissement relevant de l'OSCQ a été créé le 7 juillet, lequel est coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry.
- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement. Une première rencontre a été tenue le 10 juillet.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la municipalité de Lac-Mégantic et autres municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le programme et le plan gouvernemental à cet effet ont été déposés sur le site Internet du MSP le 11 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information sera en fonction à partir du 15 juillet, de 8h à 20h, où 13 M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic ainsi que Services Canada offriront de l'information et du soutien aux citoyens et aux entreprises. Le bureau sera situé dans le Centre de formation professionnelle le Granit (polyvalente Montignac, 3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Des feuillets d'information ont également été préparés afin d'informer la population des services offerts. Une rencontre préparatoire aura lieu aujourd'hui, le 14 juillet à 16h, pour tous les responsables des M/O et partenaires faisant partie du bureau d'aide et d'information. Cette rencontre se tiendra au Centre de formation professionnelle, en compagnie du sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, M. Guy Laroche, et avec la directrice du bureau d'aide et d'information, Mme Nicole Quesnel.
- Une cellule d'aide financière sera également en fonction dès le 15 juillet, 8h à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832) afin de remettre des chèques aux citoyens et ouvrir les dossiers d'aide financière.

Mesures prises par les partenaires

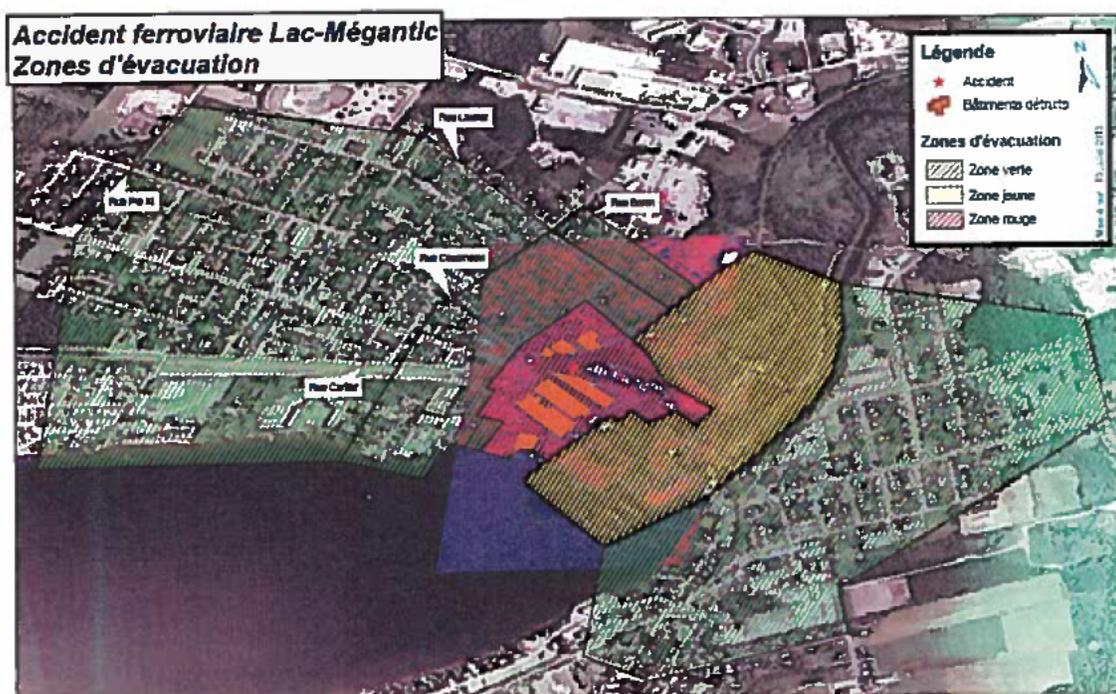
- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (No de tél. pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec et a préparé un document sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées.
- Le MAMROT poursuit la mission d'aide aux municipalités. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreau a rencontré la mairesse de Lac-Mégantic afin, notamment, de discuter de la planification de la reconstruction du centre-ville. Un point de presse a aussi été tenue le 12 juillet par le ministre et la mairesse.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources pour le soutien psychosocial aux citoyens et intervenants. Le centre de santé et de services sociaux local a offert, en collaboration avec la Santé publique, l'ASSS et le MDDEFP, des rencontres d'information aux

citoyens les 11, 12 et 13 juillet. La semaine prochaine, l'ASSS diffusera, en collaboration avec la radio locale, des capsules d'information portant notamment sur le deuil et le choc post traumatique.

- Le MSP, en collaboration avec l'agence de santé et de services sociaux locale, la Croix-Rouge et l'ASSS, distribuera des documents d'information portant entre autres sur l'aide financière, le deuil et le choc post traumatique et des coupons pour l'achat de denrées via un porte à porte le 15 juillet.
- Le Bureau d'assurance du Canada dépêchera deux représentants à la polyvalente Montignac, dès le 15 juillet à 14h, pour répondre aux questions des citoyens.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistres et leur offre un soutien (transport, accès Internet, électricité).
- Hydro-Québec est en attente de rebrancher les zones rouge et jaune. Pour leur part, les zones réintégrées ont toutes du courant électrique.
- Le CSPQ a informé que le réseau de télécommunications (fibres optiques) a été rétabli, mais qu'il restait vulnérable.
- Le MRN surveille les impacts des fuites d'hydrocarbures sur la faune.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges ont débuté le 13 juillet. Les bénévoles ne pourront pas participer aux travaux de nettoyage en raison des risques pour leur santé et leur sécurité.
- Une équipe a été mise sur pied pour préparer, valider et surveiller les travaux lourds à réaliser sur le site. Celle-ci est composée de différents M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, le BST, Environnement Canada, le MDDEFP, Transport Canada et les compagnies MMA et Golder. Des travaux lourds de nettoyage, consistant notamment en du pompage d'hydrocarbures et du déplacement de débris, débuteront sur le site aujourd'hui. Une rencontre de suivi sur l'avancement des travaux est prévue aujourd'hui à 15h.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- La SAAQ remplace gratuitement les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire des sinistrés de Lac-Mégantic. Ceux-ci sont invités à se rendre à un point de service situé au 6346, rue Salaberry à Lac-Mégantic.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu à 14h le 13 juillet. Une conférence est également prévue à 14h aujourd'hui.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue à 14h le 12 juillet. La prochaine conférence aura lieu le 15 juillet.
- Le 12 juillet, un point de presse de l'ORSC Estrie a eu lieu à 15h30. Un autre point de presse s'est tenu à 15h30 le 13 juillet. **Aujourd'hui**, un point de presse aura également lieu en vue d'informer la population de la mise en place du bureau d'aide et d'information.
- Depuis le début de l'événement, sept conférences téléphoniques de l'OSCQ ont eu lieu. La prochaine est prévue le 15 juillet à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-14 18:56
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130713_18h.doc

Info.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 8h transmise ce matin. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estric) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). L'incendie est maintenant éteint. Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** Un système de beau temps a pris place sur le Québec. Il n'y a pas de précipitations prévues pour les 48 prochaines heures. Les vents seront légers et variables.

État de la situation au 13 juillet 2013 – 18h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé le décès de 33 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches sur le site et les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Près de 200 policiers sont encore sur les lieux. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers pour la recherche de victimes. La GRC a des effectifs sur le terrain pour appuyer la SQ en ce qui a trait à l'enquête et à la sécurité des lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 9 victimes jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site. Les citoyens et commerçants en ont été informés lors de rencontres organisées par la municipalité. La contamination des égouts nécessitera aussi un nettoyage important.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été largement réintégré (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètre jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.

Portait des bâtiments visés par les évacuations

SECTEUR	UNITÉS DE LOGEMENT	COMMERCES
Fatima – réintégré	543	45
Cousineau (Nord) – réintégré	410	30
Centre-ville – secteur jaune encore évacué	58	51
Secteur rouge – évacué	129	75

- Le centre d'hébergement est toujours en service à la polyvalente Montignac. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, 21 personnes s'y trouvaient. Dès le 14 juillet, ces personnes seront relogées dans des hôtels à proximité. Le centre d'hébergement fermera alors ses portes, mais les services de soutien aux citoyens y seront encore offerts.
- Le 12 juillet, un comité « hébergement » composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP a été formé. Ce comité a pour objectif de coordonner les opérations d'hébergement à court, moyen et long terme des personnes évacuées. Un plan d'action a été établi par le comité.
- Une rencontre d'information pour les résidants évacués des zones rouge et jaune est prévue le 16 juillet à 19h dans l'auditorium de la polyvalente Montignac. Plusieurs M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, la Santé publique, le MAPAQ et le MDDEFP, ainsi que la Ville de Lac-Mégantic y feront notamment un état de situation et un suivi sur la suite des opérations.
- L'avis d'ébullition préventif a été levé pour la ville de Lac-Mégantic.
- Le 11 juillet, la municipalité de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. La déclaration d'état d'urgence local est maintenue.

Contamination du Lac-Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP effectuent une surveillance constante de la nappe et des traces d'hydrocarbures. Ce matin, des traces d'hydrocarbures ont été signalées au barrage des Chutes-de-la-Chaudière, à la hauteur de Saint-Rédempteur.
- La Société d'intervention maritime de l'Est du Canada (SIMEC) a été mandaté pour procéder au nettoyage du déversement de pétrole brut sur la rivière Chaudière. Environ 9000 pieds d'estacades sont installés sur la rivière.

- Depuis le 11 juillet, le débit d'eau au barrage Mégantic a été progressivement haussé afin de gérer le niveau du lac. Des équipes de surveillance sont en permanence sur le terrain. Les estacades semblent fonctionner avec la hausse du débit au barrage.
- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours pour vérifier qu'il n'y a pas de contamination de l'eau potable. Le MDDEFP offre aux citoyens d'analyser l'eau de leurs puits dans les cas où la qualité semble douteuse (huile à la surface, odeur ou goût particulier).
- Trois prises d'eau se situent sur la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, à Sainte-Marie et à Charny (Ville de Lévis). Les trois municipalités ont avisé leur population (site Internet, radio, télévision) et ont émis des avis de restriction de la consommation de l'eau en raison de la fermeture de leurs prises d'eau habituelles.
 - La Ville de Saint-Georges-de-Beauce s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra, au besoin, s'alimenter dans le lac des Cygnes. Elle dispose facilement de réserves pour au moins 60 jours.
 - La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Pour l'instant, le système temporaire de la rivière Chassé est fermé, mais sera conservé pour remise en service uniquement au besoin.
 - La Ville de Lévis (Charny) s'alimente temporairement dans la rivière Beaurivage. Les réserves d'eau sont basses mais stables. Une deuxième conduite a été mise en service (St-Romuald-Charny) et une troisième sera mise en fonction dimanche le 14 juillet. Une bande d'hydrocarbure est passée au barrage Energex et Urgence Environnement surveille la situation puisque la ville craint pour sa prise d'eau dans le fleuve.
 - La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.
- Des conseillers en sécurité civile ont fait la tournée des municipalités dont la rivière Chaudière représente la source d'approvisionnement en eau potable pour les appuyer dans leur planification en cas de pénurie d'eau.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité de rétablissement relevant de l'OSCQ a été créé le 7 juillet, lequel est coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry.
- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement. Une première rencontre a été tenue le 10 juillet.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la municipalité de Lac-Mégantic et autres municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le programme et le plan gouvernemental à cet effet ont été déposés sur le site Internet du MSP le 11 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information sera en fonction à partir du 15 juillet, de 8h à 20h, où 13 M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic ainsi que Services Canada offriront de l'information et du soutien aux citoyens et aux entreprises. Le bureau sera situé dans le Centre de formation professionnelle le Granit (polyvalente Montignac, 3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Des feuillets d'information ont également été préparés afin d'informer la population des services offerts.
- Une cellule d'aide financière sera également en fonction dès le 15 juillet, 8h à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832) afin de remettre des chèques aux citoyens et ouvrir les dossiers d'aide financière.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec prend en charge toutes les demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (No de tél. pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met aussi régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec et a préparé un document sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées.
- Le MAMROT poursuit la mission d'aide aux municipalités. Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreau a rencontré la mairesse de Lac-Mégantic afin, notamment, de discuter de la planification de la reconstruction du centre-ville. Un point de presse a aussi été tenue le 12 juillet par le ministre et la mairesse.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie a mobilisé des ressources pour le soutien psychosocial aux citoyens et intervenants. Le centre de santé et de services sociaux local a offert, en collaboration avec la Santé publique, l'ASSS et le MDDEFP, des rencontres d'information aux citoyens les 11, 12 et 13 juillet. La semaine prochaine, l'ASSS diffusera, en collaboration avec la radio locale, des capsules d'information portant notamment sur le deuil et le choc post traumatique.

- Le MSP, en collaboration avec l'agence de santé et de services sociaux locale, la Croix-Rouge et l'ASSS, distribuera des documents d'information portant entre autres sur l'aide financière, le deuil et le choc post traumatique et des coupons pour l'achat de denrées via un porte à porte le 15 juillet.
- Le Bureau d'assurance du Canada dépêchera deux représentants à la polyvalente Montignac, dès le 15 juillet à 14h, pour répondre aux questions des citoyens.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistres et leur offre un soutien (transport, accès Internet, électricité).
- Hydro-Québec est en attente de rebrancher les zones rouge et jaune. Pour leur part, les zones réintégrées ont toutes du courant électrique.
- Le CSPQ a informé que le réseau de télécommunications (fibres optiques) a été rétabli, mais qu'il restait vulnérable.
- Le MRN surveille les impacts des fuites d'hydrocarbures sur la faune.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges ont débuté aujourd'hui. Les bénévoles ne pourront pas participer aux travaux de nettoyage en raison des risques pour leur santé et leur sécurité.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir. Pour les prochains jours, les bons seront distribués en priorité aux citoyens qui ont eu l'autorisation de rentrer chez eux.
- La SAAQ remplace gratuitement les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire des sinistrés de Lac-Mégantic. Ceux-ci sont invités à se rendre à un point de service situé au 6346, rue Salaberry à Lac-Mégantic.
- Le 11 juillet, la première ministre était présente sur les lieux pour s'entretenir avec la Municipalité de l'aide financière accordée. Mme Marois a alors tenu un point de presse, accompagnée du ministre de la Sécurité publique, M. Stéphane Bergeron.
- La ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Véronique Hivon a tenu un point de presse aujourd'hui à 13h30.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la municipalité et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu à 14h aujourd'hui. Une conférence est également prévue à 14h le 14 juillet.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue à 14h le 12 juillet. La prochaine conférence aura lieu le 15 juillet.
- Le 12 juillet, un point de presse de l'ORSC Estrie a eu lieu à 15h30. Un autre point de presse s'est tenu à 15h30 aujourd'hui. Dimanche, un point de presse aura également lieu en vue d'informer la population de la mise en place du bureau d'aide et d'information.
- Depuis le début de l'événement, sept conférences téléphoniques de l'OSCQ ont eu lieu. La prochaine est prévue le 15 juillet à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-17 08:20
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130717_8h.doc

Rapport du MSP pour info. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "SONIA DUCHESNE" <DUCS01.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "OSCQ" <OSCO.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON" <BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "ROGER GAUDREAU" <GAUR02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 17h30 transmise hier. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne soirée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** La canicule se poursuivra en Estrie jusqu'en fin de soirée aujourd'hui. Des possibilités d'averses de l'ordre de 40 % sont prévues jusqu'en début de soirée. Par la suite, on prévoit des averses ou des orages accompagnés d'un risque d'orages violents. Les orages pourraient produire une cinquantaine de millimètres de pluie en peu de temps localement ainsi que de fortes rafales. La température maximale ressentie atteindra 40°C avec le facteur humidex.

État de la situation au 17 juillet 2013 – 8h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé, le 16 juillet, le décès de 38 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches. Les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Une cinquantaine de policiers et une vingtaine d'enquêteurs sont toujours sur le site. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux.
- L'interdiction de vol au-dessus de la zone sinistrée n'a pas encore été levée.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 12 victimes jusqu'à présent. Les dépouilles sont toujours à la morgue de Montréal pour des expertises.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site et des égouts.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été réintégrés (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.
- Le centre d'hébergement est fermé. Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac.
- Le 12 juillet, un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, a été formé afin de coordonner les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées. Une ligne téléphonique sera mise en place dans les prochains jours pour les informer sur le sujet.
- Une rencontre d'information pour les résidents évacués des zones rouge et jaune a eu lieu le 16 juillet à 19h dans l'auditorium de la polyvalente Montignac. Plusieurs M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, la Santé publique, le MAPAQ et le MDDEFP, ainsi que la Ville de Lac-Mégantic y ont participé. Selon les autorités en place, ce fut un beau succès. L'activité fut très appréciée par les participants.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet. Une demande de prolongation pour après cette date est attendue.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Le MDDEFP offre aux citoyens d'analyser l'eau de leurs puits, en présence d'huile, d'odeur ou de goût particulier.
- Le MDDEFP a effectué le 15 juillet une inspection aérienne de la rivière Chaudière entre le barrage du lac Mégantic et Lévis. Les survols aériens quotidiens jusqu'à Saint-Joseph-de-Beauce se poursuivent. Il n'y a presque plus de traces d'hydrocarbures perceptibles. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place afin de prévenir tout apport qui serait dû à la météo, au déplacement des wagons, etc.
- Le 16 juillet au matin, le débit d'eau au barrage Mégantic a été augmenté à 30,44 M3/s. Des équipes de surveillance demeurent sur place. Les estacades fonctionnent bien avec la hausse du débit au barrage.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce demande toujours aux citoyens d'économiser l'eau. La Ville s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra s'approvisionner dans le lac des Cygnes advenant une baisse des réserves.

- La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Le système temporaire de la rivière Chassé est utilisé, au besoin, et sera conservé encore deux semaines.
- La Ville de Lévis (Charny) pourrait cesser le pompage dans la rivière Beauvillage le 17 ou le 18 juillet pour effectuer des travaux. Le ravitaillement en eau est opérationnel au site de la rivière Beauvillage-Charny ainsi qu'à l'usine Saint-Romuald-Charny et à l'usine Saint-Nicolas, cette dernière depuis le 15 juillet. La Ville de Lévis a levé son avis d'ébullition mais maintient l'avis de restriction de consommation d'eau.
- La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité du rétablissement relevant de l'OSCQ, coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry, a été créé le 7 juillet.
- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la Ville de Lac-Mégantic et les municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le programme et le plan gouvernemental à cet effet ont été déposés sur le site Internet du MSP le 11 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information est en fonction depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. Le 16 juillet, le bureau a rencontré 67 personnes supplémentaires, pour un total de 156 depuis son ouverture. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Quatorze M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic ainsi que Services Canada y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Revenu Québec s'est ajouté aux participants. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. Des feuillets d'information sont également distribués afin d'informer la population des services offerts.
- Le 16 juillet, le bureau d'aide financière a distribué 533 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1141 depuis sa mise en place, le 15 juillet, à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Ce bureau procède également à l'ouverture des dossiers d'aide financière des citoyens. Cinq agents de la SQ assurent la sécurité lors de la distribution des chèques déjà imprimés.

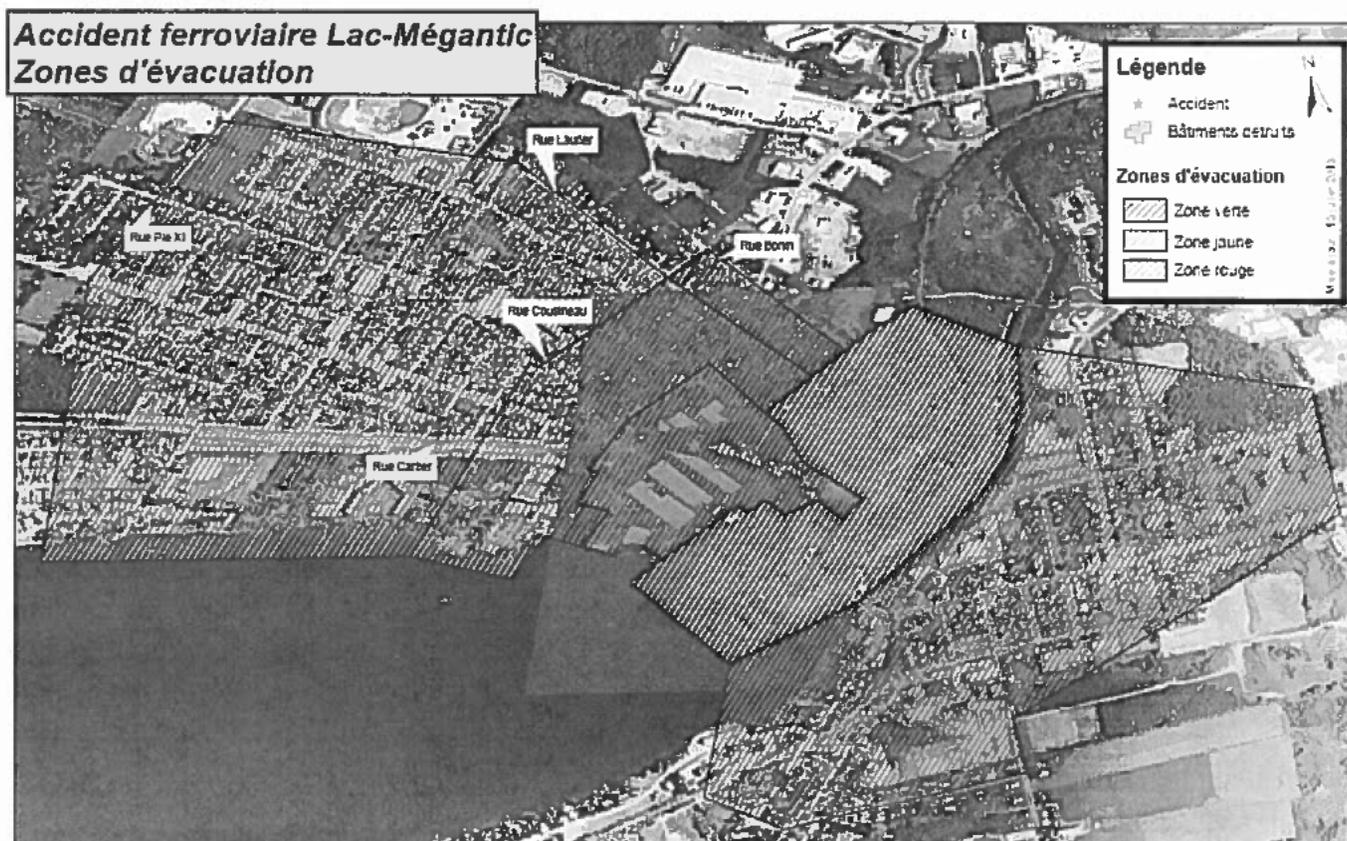
Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (Pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec et a préparé un document sur les mesures à prendre pour la réintégration des personnes évacuées.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie offre toujours du soutien psychosocial sur le terrain. Du 16 au 19 juillet, la radio locale CJIT 106.7 diffusera à 12h des capsules d'information enregistrées par l'ASSS portant sur le deuil, le soutien aux enfants dans une situation de crise, les relations interpersonnelles à la suite d'un changement majeur et le choc post-traumatique.
- Le MSP, en collaboration avec l'ASSS locale et la Croix-Rouge, a distribué des documents d'information portant sur l'aide financière, le deuil et le choc post traumatique ainsi que des coupons pour l'achat de denrées via un porte à porte le 15 juillet.
- Le Bureau d'assurance du Canada a dépêché, le 15 juillet, deux représentants à la polyvalente Montignac pour répondre aux questions des citoyens.
- La RRQ est présente au bureau d'aide et d'information pour informer les proches des personnes décédées des différentes prestations que la régie peut leur verser et entamer les démarches à cet effet.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistres et leur offre un soutien (transport, accès Internet, électricité). La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Elaine Zakaïb, a rencontré le 16 juillet la mairesse de Lac-Mégantic, des représentants d'entreprises et le personnel de sa cellule de crise. Les enjeux économiques soulevés lors de la visite furent : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes, les pertes de revenus, les pertes de productivité et la remise en service du réseau ferroviaire.
- Le MTQ a dépêché, le 15 juillet, une observatrice sur l'équipe d'enquête du BST.
- Hydro-Québec est en attente de rebrancher les zones rouge et jaune. Pour leur part, les zones réintégrées ont du courant électrique.

- Le CSPQ a confirmé que le réseau téléphonique de substitution répond à la demande. Bell devra, lorsque ce sera possible, rebrancher entre 1 200 et 3 600 clients. De plus, le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le bureau d'aide et d'information.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges ont débuté le 13 juillet. Les bénévoles ne pourront pas participer aux travaux de nettoyage en raison des risques pour leur santé et leur sécurité.
- Une équipe a été mise sur pied pour préparer, valider et surveiller les travaux lourds à réaliser sur le site. Celle-ci est composée de différents M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, le BST, Environnement Canada, le MDDEFP, Transport Canada et les compagnies MMA et Golder. Des travaux lourds de nettoyage, notamment du pompage d'hydrocarbures et le déplacement de débris, ont débuté sur le site le 14 juillet. Des travaux de démantèlement des wagons sont en cours.
- Environnement Canada déploiera une station météo mobile à Lac-Mégantic afin d'obtenir des prévisions plus précises.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- La SAAQ remplace gratuitement les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire des sinistrés de Lac-Mégantic. Ceux-ci sont invités à se rendre à un point de service situé au 6346, rue Salaberry à Lac-Mégantic.
- Les bureaux temporaires du MESS, localisés à la bibliothèque au 2^e étage de la polyvalente, seront déplacés dès aujourd'hui au même étage que le bureau d'aide et d'information. Le MESS sera sur place jusqu'au 28 juillet 2013.
- Des représentants de la CSST sont présents dans la zone rouge pour s'assurer de la santé et de la sécurité des travailleurs.
- Une rencontre des sous-ministres associés de huit ministères du gouvernement du Québec, dont le MAMROT, le MFEQ, le MTQ et le MCE, se tiendra aujourd'hui à 15h30 afin de dresser la liste des enjeux économiques de niveau stratégique et de niveau régional. Cette rencontre sera présidée par le coordonnateur gouvernemental, M. Guy Laroche.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 16 juillet à 14h. La prochaine aura lieu le 18 juillet à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue le 15 juillet à 14h. Une autre est prévue aujourd'hui à 14h.
- L'ORSC Estrie a tenu un point de presse à 15h30 le 16 juillet. Un autre est prévu à 15h30 aujourd'hui.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCC a tenu neuf conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue le 16 juillet à 11h. La prochaine est prévue aujourd'hui à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-17 18:27
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130717_18h.doc

Pour information. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 8h transmise ce matin. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne soirée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** La canicule se poursuivra en Estrie jusqu'en fin de journée aujourd'hui. À partir de tôt ce soir et jusqu'en début de nuit, on prévoit des averses ou des orages accompagnés d'un risque d'orages violents. Une dizaine de millimètres de pluie sont prévus avec ces averses, mais les orages pourraient produire jusqu'à une cinquantaine de millimètres de pluie en peu de temps localement ainsi que de fortes rafales de vent ou même de la grêle. La température maximale ressentie atteindra 40°C avec le facteur humidex.

État de la situation au 17 juillet 2013 – 18h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé, le 17 juillet, le décès de 38 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches. Les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Une cinquantaine de policiers et une vingtaine d'enquêteurs sont toujours sur le site. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 17 victimes jusqu'à présent. Les dépouilles sont toujours à la morgue de Montréal pour des expertises.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site et des égouts.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été réintégrés (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.
- L'usine d'épuration des eaux est de nouveau fonctionnelle.
- Le centre d'hébergement est fermé. Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac.
- Le 12 juillet, un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, a été formé afin de coordonner les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet.
- Une rencontre d'information pour les résidents évacués des zones rouge et jaune a eu lieu le 16 juillet à 19h dans l'auditorium de la polyvalente Montignac. Plusieurs M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, la Santé publique, le MAPAQ et le MDDEFP, ainsi que la Ville de Lac-Mégantic y ont participé. Selon les autorités en place, ce fut un beau succès. Cette rencontre a permis d'informer quelque 180 personnes des enjeux liés à la réintégration, à la contamination du secteur, au transport ferroviaire et au rétablissement. D'autres séances d'information similaires se tiendront dans les prochaines semaines.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet. Aujourd'hui, le conseil municipal de Lac-Mégantic adoptera une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique la prolongation de l'état d'urgence après cette date.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Il n'y a presque plus de traces d'hydrocarbures perceptibles. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place afin de prévenir tout apport qui serait dû à la météo, au déplacement des wagons, etc.
- Le 17 juillet, le débit d'eau au barrage Mégantic a été rétabli à entre 10 et 15 m³/s. Des équipes de surveillance demeurent sur place. Les estacades fonctionnent bien.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce demande toujours aux citoyens d'économiser l'eau. La Ville s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra s'approvisionner dans le lac des Cygnes advenant une baisse des réserves.

- La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Le système temporaire de la rivière Chassé est utilisé, au besoin, et sera conservé encore deux semaines.
- La Ville de Lévis (Charny) pourrait cesser temporairement le pompage dans la rivière Beauvillage le 17 ou le 18 juillet pour effectuer des travaux. Le ravitaillement en eau est opérationnel au site de la rivière Beauvillage-Charny ainsi qu'à l'usine Saint-Romuald-Charny et à l'usine Saint-Nicolas. La Ville de Lévis maintient l'avis de restriction de consommation d'eau.
- Étant donné l'absence de précipitations des derniers jours, les niveaux des cours d'eau dans lesquels ces municipalités s'approvisionnent baissent rapidement.
- La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité du rétablissement relevant de l'OSCQ, coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry, a été créé le 7 juillet.
- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Les entreprises Tafisa Canada et Bestar inc., qui sont des employeurs importants du secteur, sont normalement desservies par ce tronçon. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent encore être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 94 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. On prévoit que les délais de décontamination et de reconstruction s'échelonnent sur des années.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la Ville de Lac-Mégantic et les municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information est en fonction depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. En date du 17 juillet à 15h30, le bureau avait rencontré 97 personnes supplémentaires, pour un total de 253 depuis son ouverture. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Quatorze M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Revenu Québec s'est ajouté aux participants. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional.
- En date du 17 juillet à 14h30, le bureau d'aide financière avait distribué 349 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1490 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Ce bureau procède également à l'ouverture des dossiers d'aide financière des citoyens.

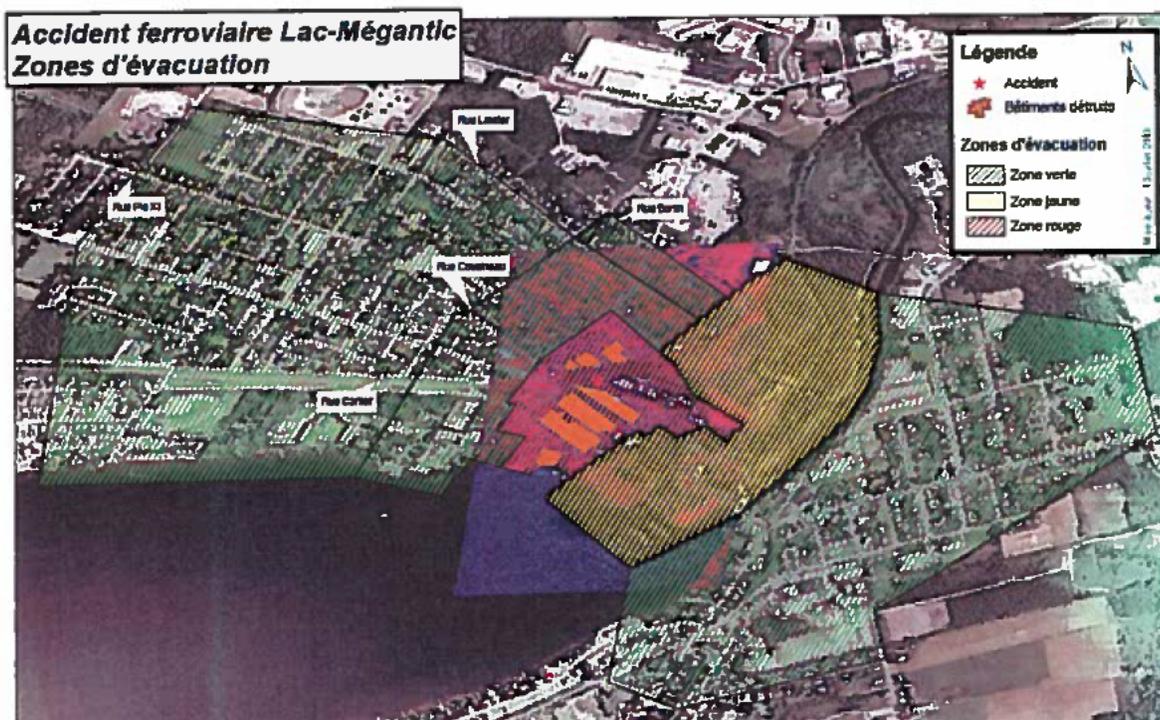
Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie offre toujours du soutien psychosocial sur le terrain. Du 16 au 19 juillet, la radio locale CJIT 106.7 diffusera à 12h des capsules d'information enregistrées par l'ASSS portant sur le deuil, le soutien aux enfants dans une situation de crise, les relations interpersonnelles à la suite d'un changement majeur et le choc post-traumatique.
- La RRQ est présente au bureau d'aide et d'information pour informer les proches des personnes décédées des différentes prestations que la régie peut leur verser et entamer les démarches à cet effet.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistre et leur offre un soutien (transport, accès Internet, électricité). La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Éline Zakaïb, a rencontré le 16 juillet la mairesse de Lac-Mégantic, des représentants d'entreprises et le personnel de sa cellule économique de crise. Les enjeux économiques soulevés lors de la visite furent : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Hydro-Québec est en attente de rebrancher les zones rouge et jaune. Pour leur part, les zones réintégrées ont du courant électrique.
- La Régie du logement assignera un intervenant au bureau d'aide et d'information, dès le 18 juillet, pour répondre aux questions des citoyens quant aux services qu'elle offre.

- Le CSPQ a confirmé que le réseau téléphonique de substitution répond à la demande. Bell devra, lorsque ce sera possible, rebrancher entre 1 200 et 3 600 clients. De plus, le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le bureau d'aide et d'information.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges ont débuté le 13 juillet. Le 17 juillet, on a confirmé qu'il y aurait 5 km d'évalués de chaque côté de la rivière Chaudière, à partir du barrage du Lac-Mégantic.
- Une équipe a été mise sur pied pour préparer, valider et surveiller les travaux lourds à réaliser sur le site. Celle-ci est composée de différents M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, le BST, Environnement Canada, le MDDEFP, Transport Canada et les compagnies MMA et Golder. Des travaux lourds de nettoyage, notamment le pompage d'hydrocarbures, le déplacement de débris et le démantèlement de wagons, s'effectuent sur le site depuis le 14 juillet. Toutefois, en fin d'avant-midi aujourd'hui, les travaux entrepris par les entreprises de nettoyage embauchées par la MMA ont été arrêtés puisque celles-ci craignaient de ne pas être payées. Le gouvernement du Québec est intervenu et les travaux ont repris rapidement.
- Environnement Canada déploiera une station météo mobile à Lac-Mégantic afin d'obtenir des prévisions plus précises.
- La ministre des Transports du Canada, Mme Lisa Raitt et le ministre du Développement international et de la Francophonie et député de Mégantic-L'Érable, M. Christian Paradis, ont tenu un point de presse à 14 aujourd'hui.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- La SAAQ remplace gratuitement les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire des sinistrés de Lac-Mégantic. Ceux-ci sont invités à se rendre à un point de service situé au 6346, rue Salaberry à Lac-Mégantic. Une ligne téléphonique a également été mise en place à cet effet (418 644-6219).
- Des représentants de la CSST sont présents dans la zone rouge pour s'assurer de la santé et de la sécurité des travailleurs.
- Une rencontre des sous-ministres associés de huit ministères du gouvernement du Québec, dont le MAMROT, le MFEQ, le MTQ et le MCE, s'est tenue aujourd'hui à 15h30 afin de dresser la liste des enjeux économiques de niveau stratégique et de niveau régional. Cette rencontre a été présidée par le coordonnateur gouvernemental, M. Guy Laroche.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 16 juillet à 14h. La prochaine se tiendra le 18 juillet à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue aujourd'hui à 14h. La prochaine aura lieu le 18 juillet à 11h.
- L'ORSC Estrie a tenu un point de presse à 15h30 le 16 juillet. Un autre a eu lieu à 15h30 aujourd'hui.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCQ a tenu 10 conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue aujourd'hui à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-18 08:16
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130718_8h.doc

Pour info. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE"
<LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -8h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 8h transmise ce matin. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne soirée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** L'avertissement de chaleur et d'humidité accablantes est maintenu. On prévoit un ciel nuageux et la température ressentie atteindra près de 35°C avec le facteur humidex. De faibles vents de l'ouest sont prévus.

État de la situation au 18 juillet 2013 – 8h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé, le 17 juillet, le décès de 38 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches. Les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Une cinquantaine de policiers et une vingtaine d'enquêteurs sont toujours sur le site. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 17 victimes jusqu'à présent. Les dépouilles sont toujours à la morgue de Montréal pour des expertises.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site et des égouts.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été réintégrés (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.
- L'usine d'épuration des eaux est de nouveau fonctionnelle.
- Le centre d'hébergement est fermé. Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac.
- Le 12 juillet, un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, a été formé afin de coordonner les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet.
- Une rencontre d'information pour les résidents évacués des zones rouge et jaune a eu lieu le 16 juillet à 19h dans l'auditorium de la polyvalente Montignac. Plusieurs M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, la Santé publique, le MAPAQ et le MDDEFP, ainsi que la Ville de Lac-Mégantic y ont participé. Selon les autorités en place, ce fut un beau succès. Cette rencontre a permis d'informer quelque 180 personnes des enjeux liés à la réintégration, à la contamination du secteur, au transport ferroviaire et au rétablissement. D'autres séances d'information similaires se tiendront dans les prochaines semaines.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet. Le 17 juillet, le conseil municipal de Lac-Mégantic a adopté une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique la prolongation de l'état d'urgence après cette date.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Il n'y a presque plus de traces d'hydrocarbures perceptibles. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place afin de prévenir tout apport qui serait dû à la météo, au déplacement des wagons, etc.
- Le 17 juillet, le débit d'eau au barrage Mégantic a été rétabli à entre 10 et 15 m³/s. Des équipes de surveillance demeurent sur place. Les estacades fonctionnent bien.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce demande toujours aux citoyens d'économiser l'eau. La Ville s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra s'approvisionner dans le lac des Cygnes advenant une baisse des réserves.
- La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Le système temporaire de la rivière Chassé est utilisé, au besoin, et sera conservé encore deux semaines.

- La Ville de Lévis (Charny) pourrait cesser temporairement le pompage dans la rivière Beaurivage le 17 ou le 18 juillet pour effectuer des travaux. Le ravitaillement en eau est opérationnel au site de la rivière Beaurivage-Charny ainsi qu'à l'usine Saint-Romuald-Charny et à l'usine Saint-Nicolas. La Ville de Lévis maintient l'avis de restriction de consommation d'eau.
- La Ville de Québec a mis en place un programme de mesures pour s'assurer de la protection de sa prise d'eau au cas où des contaminants se rendraient au fleuve.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité du rétablissement relevant de l'OSCQ, coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry, a été créé le 7 juillet.
- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Les entreprises Tafisa Canada et Bestar inc., qui sont des employeurs importants du secteur, sont normalement desservies par ce tronçon. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent encore être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 94 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. On prévoit que les délais de décontamination et de reconstruction s'échelonnent sur des années.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la Ville de Lac-Mégantic et les municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information est en fonction depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. Le 17 juillet, le bureau avait rencontré 174 personnes supplémentaires, pour un total de 330 depuis son ouverture. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Quatorze M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Revenu Québec s'est ajouté aux participants. Également, le MSP a pris contact avec l'AMF, qui se joindra à l'équipe en place sous peu. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional.
- Le 17 juillet, le bureau d'aide financière avait distribué 531 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1672 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1 855 327-7628 ou 819 583-0832). À partir d'aujourd'hui, la cellule d'aide financière se joindra au bureau d'aide et d'information. L'opération émission de chèques est à toutes fins pratiques terminée. Les cas d'exception seront traités par la cellule d'aide financière au bureau d'aide et d'information.

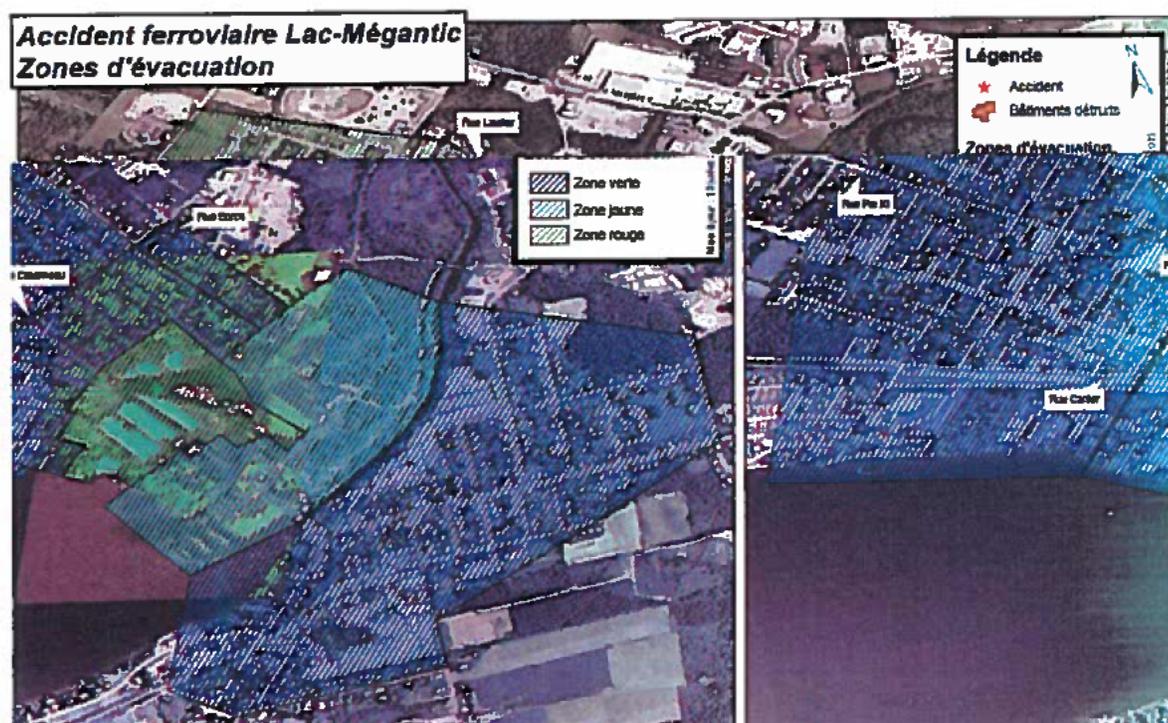
Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie offre toujours du soutien psychosocial sur le terrain. Du 16 au 19 juillet, la radio locale CJIT 106.7 diffusera à 12h des capsules d'information enregistrées par l'ASSS portant sur le deuil, le soutien aux enfants dans une situation de crise, les relations interpersonnelles à la suite d'un changement majeur et le choc post-traumatique.
- La RRQ est présente au bureau d'aide et d'information pour informer les proches des personnes décédées des différentes prestations que la Régie peut leur verser et entamer les démarches à cet effet.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistre et leur offre un soutien (transport, accès Internet, électricité). La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Élane Zakaïb, a rencontré le 16 juillet la mairesse de Lac-Mégantic, des représentants d'entreprises et le personnel de sa cellule économique de crise. Les enjeux économiques soulevés lors de la visite furent : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Hydro-Québec est en attente de rebrancher les zones rouge et jaune. Pour leur part, les zones réintégrées ont du courant électrique.
- La Régie du logement assignera un intervenant au bureau d'aide et d'information, dès aujourd'hui, pour répondre aux questions des citoyens quant aux services qu'elle offre.

- Le CSPQ a confirmé que le réseau téléphonique de substitution répond à la demande. Bell devra, lorsque ce sera possible, rebrancher entre 1 200 et 3 600 clients. De plus, le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le bureau d'aide et d'information.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges ont débuté le 13 juillet. Le 17 juillet, on a confirmé qu'il y aurait 5 km d'évalués de chaque côté de la rivière Chaudière, à partir du barrage du Lac-Mégantic.
- Une équipe a été mise sur pied pour préparer, valider et surveiller les travaux lourds à réaliser sur le site. Celle-ci est composée de différents M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, le BST, Environnement Canada, le MDDEFP, Transport Canada et les compagnies MMA et Golder. Des travaux lourds de nettoyage, notamment le pompage d'hydrocarbures, le déplacement de débris et le démantèlement de wagons, s'effectuent sur le site depuis le 14 juillet. Toutefois, en fin d'avant-midi le 17 juillet, les travaux entrepris par les entreprises de nettoyage embauchées par la MMA ont été arrêtés puisque celles-ci craignaient de ne pas être payées. Le gouvernement du Québec est intervenu et les travaux ont repris rapidement.
- Environnement Canada déploiera une station météo mobile à Lac-Mégantic afin d'obtenir des prévisions plus précises.
- La ministre des Transports du Canada, Mme Lisa Raitt et le ministre du Développement international et de la Francophonie et député de Mégantic-L'Érable, M. Christian Paradis, ont tenu un point de presse le 17 juillet.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- La SAAQ remplace gratuitement les certificats d'immatriculation des véhicules et les permis de conduire des sinistrés de Lac-Mégantic. Ceux-ci sont invités à se rendre à un point de service situé au 6346, rue Salaberry à Lac-Mégantic. Une ligne téléphonique a également été mise en place à cet effet (418 644-6219).
- Des représentants de la CSST sont présents dans la zone rouge pour s'assurer de la santé et de la sécurité des travailleurs.
- Une rencontre des sous-ministres associés de huit ministères du gouvernement du Québec, dont le MAMROT, le MFEQ, le MTQ et le MCE, s'est tenue le 17 juillet à 15h30 afin de dresser la liste des enjeux économiques de niveau stratégique et de niveau régional. Cette rencontre a été présidée par le coordonnateur gouvernemental, M. Guy Laroche.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 16 juillet à 14h. La prochaine se tiendra aujourd'hui à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue le 17 juillet à 14h. La prochaine aura lieu aujourd'hui à 11h.
- L'ORSC Estrie a tenu un point de presse à 15h30 le 17 juillet. Un autre aura lieu à 15h30 aujourd'hui.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCQ a tenu 10 conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue le 17 juillet à 11h. La prochaine se tiendra aujourd'hui à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-18 19:52
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

Pour info.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "SONIA DUCHESNE" <DUCS01.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "OSCQ" <OSCQ.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON" <BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "ROGER GAUDREAU" <GAUR02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 8h transmise ce matin. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne soirée!

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : carl.gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-18 20:41
Objet : Fwd: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130718_18h.doc

Je crois que la pièce jointe n'a pas suivie dans mon courriel précédent. Donc, voilà prise 2.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "SONIA DUCHESNE" <DUCS01.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "OSCQ" <OSCO.SPSSO210@misp.gouv.qc.ca>, "COG" <COG.SPSSO510@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON" <BISL01.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "ROGER GAUDREAU" <GAUR02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE" <LARG04.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <SAVJ02.SPSSO610@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo mis à jour - Lac-Mégantic -18h

Bonjour,

Voici la plus récente mise à jour du topo sur la situation qui prévaut en lien avec le déversement et l'explosion de train à Lac-Mégantic. Elle remplace la version de 8h transmise ce matin. Les modifications apportées et les éléments importants ont été surlignés en jaune.

Bonne soirée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

- **Prévisions météo :** L'avertissement de chaleur et d'humidité accablantes se poursuit pour vendredi. Au cours de la nuit et jusqu'à vendredi matin, des averses et un risque d'orage sont prévus. Les quantités de pluie attendues sont de l'ordre de 5 à 10 millimètres et pourraient atteindre 50 millimètres localement sous les orages. La température ressentie atteindra près de 35°C avec le facteur humidex.

État de la situation au 18 juillet 2013 – 18h

Recherche des victimes

- La SQ a confirmé, le 18 juillet, le décès de 42 personnes sur une cinquantaine de personnes disparues, qui sont vraisemblablement décédées.
- La SQ poursuit ses recherches. Les corps retrouvés sont analysés par le service de l'identité judiciaire. Une cinquantaine de policiers et une vingtaine d'enquêteurs sont toujours sur le site. Quatre équipes composées de pompiers assistent les policiers. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux.
- Le Bureau du coroner a annoncé l'identification de 19 victimes jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Le site de l'accident fait toujours l'objet d'enquêtes et ne pourra être réintégré avant plusieurs semaines, notamment en raison du temps nécessaire au nettoyage du site et des égouts.
- Le 11 juillet, les secteurs Fatima et Cousineau ont été réintégrés (953 logements et 75 commerces). Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.
- Le centre d'hébergement est fermé. Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac.
- Le 12 juillet, un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, a été formé afin de coordonner les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet.
- Une rencontre d'information pour les résidents évacués des zones rouge et jaune a eu lieu le 16 juillet à 19h dans l'auditorium de la polyvalente Montignac. Plusieurs M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, la Santé publique, le MAPAQ et le MDDEFP, ainsi que la Ville de Lac-Mégantic y ont participé. Selon les autorités en place, ce fut un beau succès. Cette rencontre a permis d'informer quelque 180 personnes des enjeux liés à la réintégration, à la contamination du secteur, au transport ferroviaire et au rétablissement. D'autres séances d'information similaires se tiendront dans les prochaines semaines.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet. Finalement, la rencontre du conseil municipal de Lac-Mégantic qui était prévue hier a été reportée à ce soir pour l'adoption d'une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique la prolongation de l'état d'urgence après cette date.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Il n'y a presque plus de traces d'hydrocarbures perceptibles. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place afin de prévenir tout apport qui serait dû à la météo, au déplacement des wagons, etc.
- La Ville de Saint-Georges-de-Beauce s'alimente temporairement dans le lac Poulin et pourra s'approvisionner dans le lac des Cygnes advenant une baisse des réserves. La Ville demande toujours aux citoyens d'économiser l'eau.
- La Ville de Sainte-Marie s'alimente temporairement dans la rivière Bélair. Le système temporaire de la rivière Chassé est utilisé, au besoin, et sera conservé encore deux semaines.
- La Ville de Lévis (Charny) s'approvisionne temporairement dans la rivière Beurivage. Le ravitaillement en eau est également opérationnel au site de l'usine Saint-Romuald-Charny et à l'usine Saint-Nicolas. La Ville de Lévis maintient également l'avis de restriction de consommation d'eau.

Volet Rétablissement

- Un sous-comité du rétablissement relevant de l'OSCQ, coordonné par le directeur du rétablissement du MSP, M. Denis Landry, a été créé le 7 juillet.
- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Les entreprises Tafisa Canada et Bestar inc., qui sont des employeurs importants du secteur, sont normalement desservies par ce tronçon. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent encore être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 97 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. On prévoit que les délais de décontamination et de reconstruction s'échelonneront sur des années.
- Le 10 juillet, la première ministre du Québec, Mme Pauline Marois, a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la Ville de Lac-Mégantic et les municipalités touchées par le sinistre. Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet.
- Un bureau d'aide et d'information est en fonction depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. En date du 18 juillet à 15h30, le bureau avait rencontré 61 personnes supplémentaires, pour un total de 391 depuis son ouverture. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Quinze M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic et Service Canada y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. La Régie du logement et Revenu Québec se sont dernièrement ajoutés aux participants, et l'AMF fera également partie de l'équipe dès le 19 juillet.
- En date du 18 juillet à 16h30, la cellule d'aide financière avait distribué 18 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1690 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Aujourd'hui, la cellule d'aide financière s'est jointe au bureau d'aide et d'information. L'opération d'émission des chèques est à toutes fins pratiques terminée. Les cas d'exception sont traités par la cellule d'aide financière au bureau d'aide et d'information.

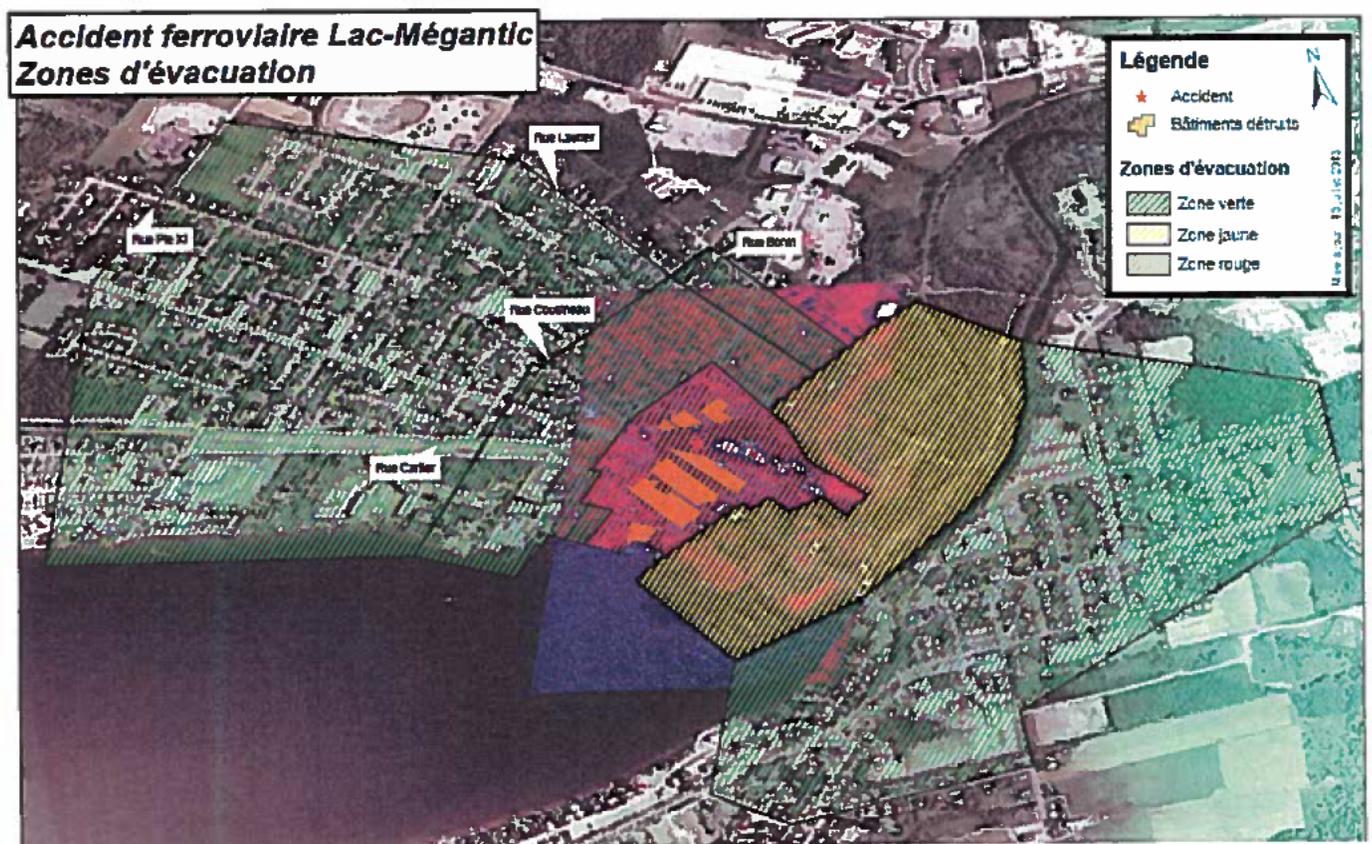
Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec.
- L'Agence de santé et des services sociaux (ASSS) de l'Estrie offre toujours du soutien psychosocial sur le terrain. Jusqu'au 19 juillet, la radio locale CJIT 106.7 diffusera à 12h des capsules d'information enregistrées par l'ASSS portant sur le deuil, le soutien aux enfants dans une situation de crise, les relations interpersonnelles à la suite d'un changement majeur et le choc post-traumatique.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés. Les résultats préliminaires des analyses démontrent qu'il n'y a pas d'inquiétude pour le lait et le fourrage.
- Le MFEQ est préoccupé par les divers enjeux pouvant toucher les entreprises affectées par le sinistres et leur offre un soutien (transport, accès Internet, électricité). La ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Elaine Zakaïb, a rencontré le 16 juillet la mairesse de Lac-Mégantic, des représentants d'entreprises et le personnel de sa cellule économique de crise. Les enjeux économiques soulevés lors de la visite furent : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Hydro-Québec est en attente de rebrancher les zones rouge et jaune. Pour leur part, les zones réintégrées ont du courant électrique.
- Le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le bureau d'aide et d'information.
- Le MDDEFP supervisera les travaux de nettoyage qui seront effectués par des équipes spécialisées payées par la MMA. Des analyses des travaux à réaliser pour le nettoyage des berges ont débuté le 13 juillet et se poursuivent toujours.
- Une équipe a été mise sur pied pour préparer, valider et surveiller les travaux lourds à réaliser sur le site. Celle-ci est composée de différents M/O, tels la Sécurité civile, la SQ, le BST, Environnement Canada, le MDDEFP, Transport Canada et les compagnies MMA et Golder. Des travaux lourds de nettoyage, notamment le pompage d'hydrocarbures, le déplacement de débris et le démantèlement de wagons, s'effectuent sur le site depuis le 14 juillet. En date du 17 juillet, la SQ a confirmé que 36 wagons avaient été retirés, décontaminés puis déchiquetés.

- Environnement Canada a déployé une station météo mobile à Lac-Mégantic afin d'obtenir des prévisions plus précises.
- La ministre des Transports du Canada, Mme Lisa Raitt et le ministre du Développement international et de la Francophonie et député de Mégantic-L'Érable, M. Christian Paradis, ont tenu un point de presse le 17 juillet.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des besoins essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- Une rencontre des sous-ministres associés de huit ministères du gouvernement du Québec, dont le MAMROT, le MFEQ, le MTQ et le MCE, s'est tenue le 17 juillet afin de dresser la liste des enjeux économiques de niveau stratégique et de niveau régional. Cette rencontre a été présidée par le coordonnateur gouvernemental, M. Guy Laroche.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 16 juillet à 14h. Une autre s'est tenue aujourd'hui à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Chaudière-Appalaches s'est tenue le 17 juillet à 14h. Une autre conférence a eu lieu aujourd'hui à 11h. La prochaine est prévue le 22 juillet à 14h.
- L'ORSC Estrie a tenu un point de presse le 17 juillet à 15h30. Un autre a eu lieu à 15h30 aujourd'hui.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCQ a tenu 11 conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue aujourd'hui à 11h. La prochaine se tiendra le 22 juillet à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Topo Mégantic 231700h juillet

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca; Jean St-Gelais
Date : 2013-07-23 17:16
Objet : Topo Mégantic 231700h juillet

Pour info. Salutations.

Guy Laroche
Sous-ministre associé
Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Tour des Laurentides, 5e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : **418 643-3500**
Télécopieur : **418 643-0275**
guy.laroche@msp.gouv.qc.ca
www.securitepublique.gouv.qc.ca

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo Lac-Mégantic, mercredi le 24 juillet 2013, 8h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-24 08:10
Objet : Fwd: Topo Lac-Mégantic, mercredi le 24 juillet 2013, 8h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130724_8h.doc

Pour info. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "COG" <COG@misp.gouv.qc.ca>, "LOUISE BISSON"
<LOUISE.BISSON@misp.gouv.qc.ca>, "GUY LAROCHE"
<GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca>, "JEAN SAVARD" <jean.savard@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo Lac-Mégantic, mercredi le 24 juillet 2013, 8h

Bonjour,

Voici la mise à jour du topo sur le Lac-Mégantic.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

Prévisions météo : Aujourd'hui des averses ou des orages sont prévus jusqu'en milieu d'avant-midi. En après-midi les vents deviendront du nord-ouest et le temps restera surtout nuageux avec des températures fraîches. Jeudi, le soleil sera de retour avec des nuages en après-midi. Les vents seront faibles.

État de la situation au 24 juillet 2013 – 8h

Recherche des victimes

- Le 19 juillet, la SQ a établi à 47 le nombre officiel de décès. Quarante-deux corps ont été retrouvés. Les équipes de pompiers et les équipes de nettoyage du site poursuivent leurs travaux. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux. La boîte noire du train est présentement analysée.
- Le Bureau du coroner a confirmé l'identification de 6 nouvelles victimes pour un total de 35 victimes identifiées jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Environ 200 personnes demeurent évacuées.
- Tous les wagons qui étaient présents à Lac-Mégantic ont été retirés et vidés. Il reste environ une vingtaine de wagons à décontaminer; ceux-ci seront déchiquetés par la suite. Des tranchées sont mises en place pour contrôler la contamination et le ruissellement sur le site de l'accident.
- Des pompiers et des policiers de la SQ, accompagnés des personnes évacuées, ont débuté ce matin une opération porte à porte dans les zones évacuées pour constater l'état de salubrité des habitations. Les citoyens ont pu récupérer quelques effets personnels. Une personne par unité de logement a pu se rendre sur les lieux et elle disposait de 15 à 30 minutes pour la récupération de biens importants, en fonction de la grandeur de son habitation. Le but était aussi de vider les réfrigérateurs et les congélateurs. Cette activité va se poursuivre tant et aussi longtemps que toutes les résidences ne seront visitées.
- Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services d'accueil, d'accès au repas et besoins urgents de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac. L'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) prévoit diminuer ses effectifs d'ici la fin de la semaine.
- Un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP coordonne les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées depuis le 12 juillet. Environ 180 logements au niveau de la MRC seraient disponibles pour leur relocalisation. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet. Deux préposées de la Ville de Lac-Mégantic répondront aux appels de 8h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 les samedi et dimanche.
- La Croix-Rouge a rencontré les 22 évacués à reloger prioritairement. Seize logements sont nécessaires pour les relocaliser. Depuis le 20 juillet, des rencontres individuelles ont lieu pour leur présenter les logements sélectionnés selon leurs besoins. On espère relocaliser ces sinistrés d'ici le 28 juillet. Quinze personnes de cette clientèle dite vulnérable ont été relocalisées jusqu'à maintenant.
- Les M/O et la Ville de Mégantic tiendront une séance d'information en début de semaine prochaine pour les sinistrés toujours évacués pour les informer de la progression de travaux et des mesures prises à leur égard, incluant la relocalisation et la revitalisation de la municipalité.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet, date à laquelle La Ville a adopté une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 23 juillet. Une nouvelle demande de renouvellement a été adoptée hier soir par le conseil municipal. Celle-ci sera transmise au ministre de la Sécurité publique pour son approbation.
- Le 22 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a mis sur pied un groupe de travail, comprenant le MAMROT, le MFEQ et le MSP, pour l'élaboration d'un plan de relocalisation du centre-ville.
- Le 23 juillet la ville de Lac Mégantic a transmis une mise en demeure à MMA afin de souligner ses manquements sur le plan de la gestion du travail et également lui réitérer ses responsabilités quant au paiement des entreprises.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place en cas de besoin.
- Les mesures alternatives mise en place par les municipalités de Lévis, Sainte-Marie et Saint-Georges pour l'approvisionnement en eau potable fonctionnent bien.
- Dans la rivière Chaudière, on estime qu'environ 51 200 litres d'hydrocarbures ont pu être pompés et retirés de l'environnement comparativement à 9 150 000 litres d'eau huileuse qui ont été récupérés à Lac-Mégantic. Un plan de traitement du rivage est en cours d'élaboration. Des tests ont été effectués hier afin d'évaluer diverses méthodes de récupération des hydrocarbures.
- L'usine de traitement des eaux usées de Mégantic a été réactivée et l'un des bassins est fonctionnel à 100%; les deux autres bassins étant toujours contaminés. Par contre, il semble que la municipalité puisse fonctionner sur un seul bassin.

Volet Rétablissement

- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent encore être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier. Le MTQ conduit présentement une analyse à cet effet.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 97 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. Le MSP et le MFEQ travaillent de concert avec la municipalité afin d'identifier les options.
- Le gouvernement du Québec a adopté le programme d'aide financière spécifique le 10 juillet. Le même jour, le gouvernement a annoncé une aide financière de 60 millions de dollars pour assister la population, les entreprises, la Ville de Lac-Mégantic et les municipalités touchées par le sinistre.
- Un bureau d'aide et d'information est en opération depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Dix-sept M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic et Service Canada y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. En date du 23 juillet à 19h30h, la cellule d'aide financière avait distribué 3 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1774 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Mardi le 23 juillet, entre 8 h 00 et 20h, 82 clients se sont présentés au BAI et 39 appels ont été logés aux partenaires pour un total de 758 personnes depuis son ouverture. Aujourd'hui, la directrice du bureau d'aide et d'information évaluera la nécessité de continuer à fonctionner avec un guichet unique et la pertinence d'avoir tous les M/O présents. L'horaire sera donc réévalué. La SQ sera présente pour les trois prochains jours lors de la remise des chèques aux entrepreneurs qui début aujourd'hui le 24 juillet 2013.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686). Services Québec met régulièrement à jour les renseignements sur le site d'Urgence Québec.
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ offre un soutien (transport, accès Internet, électricité) aux entreprises affectées par le sinistre. Des chèques d'un montant forfaitaire de 5 000 \$ pour compenser les pertes de revenus seront émis dès aujourd'hui. Le gouvernement s'est aussi engagé à rembourser les dépenses encourues par la Ville de Lac-Mégantic pour les travaux de relocalisation temporaire du centre-ville des affaires. Les enjeux économiques soulevés lors d'une première visite de la ministre sont : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le bureau d'aide et d'information.
- La SQ assure le contrôle des périmètres et gère les accréditations. La SQ planifie le contrôle qu'elle devra effectuer durant la journée commémorative prévue le 27 juillet.

- Le MDDEFP supervise les travaux de nettoyage qui sont effectués par des équipes spécialisées. Les travaux de décontamination et de nettoyage des berges entre le barrage Mégantic et le barrage Sartigan en Beauce s’amorceront dans les prochains jours.
- Le MAMROT travaille sur une modification législative afin de permettre le report des élections municipales prévues le 3 novembre 2013.
- Une équipe composée de différents M/O (MSP, MTQ et MDDEFP) a été mise sur pied pour valider et surveiller les travaux lourds réalisés sur le site par MMA.
- Le BST a émis à Transports Canada deux avis de sécurité urgents concernant l’immobilisation de l’équipement et des trains laissés sans surveillance et la révision de toutes les procédures de sécurisation des trains transportant des matières dangereuses pour éviter qu’ils soient laissés sans surveillance sur la voie principale. Le comité parlementaire des Transports de la Chambre des communes a tenu une rencontre extraordinaire hier après-midi pour se pencher sur une proposition de lancer une étude sur la sécurité ferroviaire
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d’achat échangeables pour des biens essentiels, comme de l’épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s’en prévaloir.
- Une rencontre s’est déroulée le 22 juillet entre la SIQ, le CSPQ et le MSP afin de planifier les besoins et les enjeux sur la relocalisation des activités de services rendus à la population. Le BAI pourra occuper les locaux actuels jusqu’au 3 août 2013.
- Le gouvernement fédéral a tenu un point de presse ce lundi 22 juillet à 16h30 pour annoncer l’octroi d’une aide de 60 millions de dollars pour venir en soutien à Lac-Mégantic.
- Le ministre responsable de la région de l’Estrie, M. Réjean Hébert, a prévu une visite dans la région le lundi 29 juillet, en avant-midi.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l’Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l’ORSC Estrie a eu lieu lundi. Une autre est prévue aujourd’hui à 14h.
- Une conférence téléphonique de l’ORSC restreinte de Chaudière-Appalaches s’est tenue le 22 juillet à 15h15. La prochaine est prévue vendredi le 26 juillet 2013 à 11h.
- La Croix-Rouge va tenir un point de presse aujourd’hui.
- Depuis le début de l’événement, l’OSCQ a tenu 12 conférences téléphoniques, la dernière s’étant tenue le 22 juillet à 11h. La prochaine se tiendra aujourd’hui à 11h.
- Le ministre de la Sécurité publique s’est rendu hier à Lac-Mégantic et y a tenu un point de presse à 14h en compagnie de la mairesse.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@MCE.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@MCE.gouv.qc.ca, Jean-Franco...
Date : 2013-07-25 08:19
Objet : Fwd: Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130725_08h.doc

Pour info. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h

Bonjour,

Voici la version la plus récente du topo sur la situation à Lac-Mégantic.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

Prévisions météo : Ensoleillé aujourd'hui, vents légers et variable, avec un maximum de 21° Celsius; ennuagement en soirée; averses vendredi après-midi.

État de la situation au 25 juillet 2013 – 08h00

Recherche des victimes

- Le 19 juillet, la SQ a établi à 47 le nombre officiel de décès. Quarante-deux corps ont été retrouvés. Les équipes de pompiers et les équipes de nettoyage du site poursuivent leurs travaux. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux. La boîte noire du train est présentement analysée.
- Le Bureau du coroner a confirmé l'identification de 6 nouvelles victimes pour un total de 35 victimes identifiées jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Toutefois, celui-ci pourrait être réduit dans les prochains jours, surtout en ce qui concerne la partie jaune, et une réintégration par phases devrait prendre place. Environ 200 personnes demeurent évacuées. Toutes ces personnes, à l'exclusion des 20 personnes définies comme clientèle vulnérable, sont hébergés en famille ou chez des amis.
- Tous les wagons qui étaient présents à Lac-Mégantic ont été retirés et vidés. Il reste environ une vingtaine de wagons à décontaminer; ceux-ci seront déchiquetés par la suite. Des tranchées sont mises en place pour contrôler la contamination et le ruissellement sur le site de l'accident.
- Le 24 juillet en soirée, la Ville de lac-Mégantic a dû déboursier 3 millions de dollars supplémentaires à l'entreprise MD-UN qui n'a toujours pas été payées par MMA afin qu'elle puisse poursuivre ses travaux. Les sommes avancés par la Ville de Lac-Mégantic s'élèvent maintenant à un peu plus de 7 millions de dollars.
- Des pompiers et des policiers de la SQ, accompagnés des personnes évacuées, ont débuté le 23 juillet une opération porte à porte dans les zones évacuées pour constater l'état de salubrité des habitations. Les citoyens ont pu récupérer quelques effets personnels. Une personne par unité de logement a pu se rendre sur les lieux et elle disposait de 15 à 30 minutes pour la récupération de biens importants, en fonction de la grandeur de son habitation. Le but était aussi de retirer les réfrigérateurs et les congélateurs. Cette activité se poursuit toujours.
- Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services d'accueil, d'accès au repas et besoins urgents de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac. L'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) prévoit diminuer ses effectifs d'ici la fin de la semaine.
- Un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP coordonne les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées depuis le 12 juillet. Environ 180 logements au niveau de la MRC seraient disponibles pour leur relocalisation. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet. Deux préposées de la Ville de Lac-Mégantic répondront aux appels de 8h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 les samedi et dimanche.
- Depuis le 20 juillet, des rencontres individuelles ont lieu pour présenter aux évacués les logements sélectionnés selon leurs besoins. On espère relocaliser ces sinistrés d'ici le 28 juillet. Dix-sept personnes de cette clientèle dite vulnérable ont été relocalisées jusqu'à maintenant.
- Les M/O et la Ville de Mégantic tiendront une séance d'information en début de semaine prochaine pour les sinistrés toujours évacués pour les informer de la progression de travaux et des mesures prises à leur égard, incluant la relocalisation et la revitalisation de la municipalité.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet, date à laquelle La Ville a adopté une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 23 juillet. Une nouvelle demande de renouvellement a été adoptée hier soir par le conseil municipal. Celle-ci a été transmise au ministre de la Sécurité publique pour son approbation.
- Le 22 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a mis sur pied un groupe de travail, comprenant le MAMROT, le MFEQ et le MSP, pour l'élaboration d'un plan de relocalisation du centre-ville.

- Le 23 juillet la ville de Lac Mégantic a transmis une mise en demeure à MMA afin de souligner ses manquements sur le plan de la gestion du travail et également lui réitérer ses responsabilités quant au paiement des entreprises. Elle est exécutoire à partir d'aujourd'hui.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place en cas de besoin.
- Les mesures alternatives mise en place par les municipalités de Lévis, Sainte-Marie et Saint-Georges pour l'approvisionnement en eau potable fonctionnent bien.
- Sur environ 7 200 000 litres d'hydrocarbures présents dans le train, environ 800 000 litres ont été récupérés des wagons, 60 000 litres ont été expédiés hors du site. Les hydrocarbures manquants ont soit été brûlés, se sont écoulés dans la rivière ou ont percolé dans le sol dans la zone touchée.
- Dans la rivière Chaudière, on estime qu'environ 51 200 litres d'hydrocarbures ont pu être pompés et retirés de l'environnement comparativement à 9 150 000 litres d'eau huileuse qui ont été récupérés à Lac-Mégantic. Un plan de traitement du rivage est en cours d'élaboration. Des tests ont été effectués hier afin d'évaluer diverses méthodes de récupération des hydrocarbures.
- L'usine de traitement des eaux usées de Mégantic a été réactivée et l'un des bassins est fonctionnel à 100%; les deux autres bassins étant toujours contaminés. Par contre, il semble que la municipalité puisse fonctionner sur un seul bassin.
- Les opérations de nettoyage des berges ont débuté le 24 juillet avec deux équipes de 12 personnes.

Volet Rétablissement

- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier. Le MTQ conduit présentement une analyse à cet effet.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 97 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. Le MSP et le MFEQ travaillent de concert avec la municipalité afin d'identifier les options.
- Un bureau d'aide et d'information est en opération depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Dix-sept M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic et Service Canada y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. En date du 24 juillet à 19h30, la cellule d'aide financière a rencontré 55 entrepreneurs et travailleurs autonomes dans le cadre de l'émission des dépôts directs de 5000\$. Le 24 juillet à 19h30, la cellule d'aide financière avait distribué 2 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1776 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Mercredi le 24 juillet, entre 8 h 00 et 20h, 38 clients se sont présentés au BAI et 14 appels ont été logés aux partenaires pour un total de 810 personnes depuis son ouverture. La directrice du bureau d'aide et d'information évalue présentement la nécessité de continuer à fonctionner avec un guichet unique et la pertinence d'avoir tous les M/O présents. L'horaire sera donc réévalué. La SQ est présente pour les trois prochains jours lors de la remise des chèques aux entrepreneurs qui a débuté le 24 juillet.

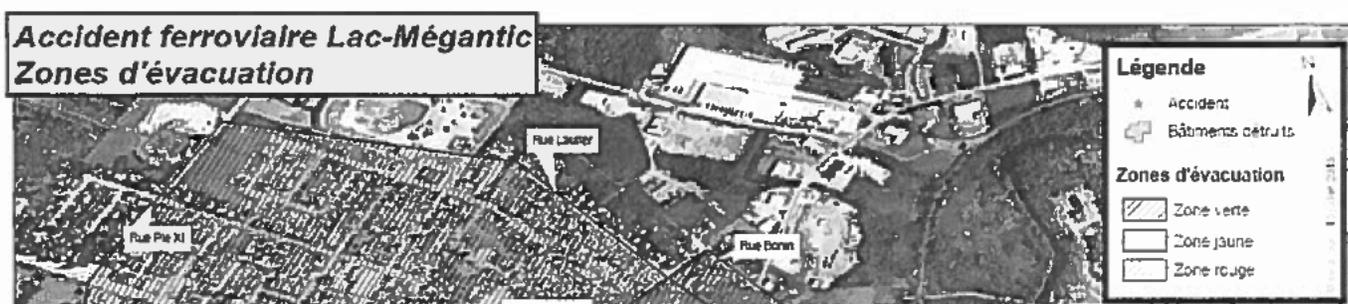
Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686).
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ offre un soutien (transport, accès Internet, électricité) aux entreprises affectées par le sinistre. Des chèques d'un montant forfaitaire de 5 000 \$ pour compenser les pertes de revenus sont émis depuis le 24 juillet. Le gouvernement s'est aussi engagé à rembourser les dépenses encourues par la Ville de Lac-Mégantic pour les travaux de relocalisation temporaire du centre-ville des affaires. Les enjeux économiques soulevés lors d'une première visite de la ministre sont : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le BAI.

- La SQ assure le contrôle des périmètres et gère les accréditations.
- Le MDDEFP supervise les travaux de nettoyage qui sont effectués par des équipes spécialisées. Les travaux de décontamination et de nettoyage des berges entre le barrage Mégantic et le barrage Sartigan en Beauce s'amorceront dans les prochains jours.
- Le MAMROT travaille sur une modification législative afin de permettre le report des élections municipales prévues le 3 novembre 2013.
- Une équipe composée de différents M/O (MSP, MTQ et MDDEFP) a été mise sur pied pour valider et surveiller les travaux lourds réalisés sur le site par MMA.
- Le BST croit pouvoir conclure ses travaux d'enquête sur le site vers la fin de la semaine.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des biens essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- Une rencontre s'est déroulée le 22 juillet entre la SIQ, le CSPQ et le MSP afin de planifier les besoins et les enjeux sur la relocalisation des activités de services rendus à la population. Le BAI pourra occuper les locaux actuels jusqu'au 3 août 2013.
- Le gouvernement fédéral a tenu un point de presse ce lundi 22 juillet à 16h30 pour annoncer l'octroi d'une aide de 60 millions de dollars pour venir en soutien à Lac-Mégantic.
- Le ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Réjean Hébert, a prévu une visite dans la région le lundi 29 juillet, en avant-midi.
- Une messe commémorative pour les victimes de l'accident se tiendra le 27 juillet à 11h à Lac-Mégantic.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 24 juillet. Une autre est prévue vendredi le 26 juillet à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC restreinte de Chaudière-Appalaches s'est tenue le 22 juillet à 15h15. La prochaine est prévue vendredi le 26 juillet 2013 à 11h.
- La Croix-Rouge a tenu un point de presse le 24 juillet. Elle a annoncé qu'elle a réussi à récolter 7,2 millions de dollars en dons.
- Un point de presse de l'ORSC Estrie avec la municipalité est prévu pour aujourd'hui à 15h30.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCC a tenu 13 conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue le 24 juillet à 11h. La prochaine se tiendra ce vendredi à 11h.
- Le ministre de la Sécurité publique s'est rendu le 23 juillet à Lac-Mégantic et y a tenu un point de presse à 14h en compagnie de la mairesse.



ANNIK BOUCHARD - Faire suivre : Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h

De : GUY LAROCHE
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca; Jean St-Gelais
Date : 2013-07-25 08:21
Objet : Faire suivre : Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h
Pièces jointes : Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h

Prise 2 (il semble que le premier envoi n'a pas fonctionné) Voir ci-joint le rapport Mégantic. Salutations

Guy Laroche
Sous-ministre associé
Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Tour des Laurentides, 5e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 643-3500
Télécopieur : 418 643-0275
guy.laroche@msp.gouv.qc.ca
www.securitepublique.gouv.qc.ca

ANNIK BOUCHARD - Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h

De : INFO-CNCG
À : LAROCHE, GUY
Date : 2013-07-25 08:02
Objet : Topo Lac-Mégantic, 25 juillet 08h
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130725_08h.doc

Bonjour,

Voici la version la plus récente du topo sur la situation à Lac-Mégantic.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière. Des enquêtes de la Sûreté du Québec (SQ) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) sont en cours.

Prévisions météo : Ensoleillé aujourd'hui, vents légers et variable, avec un maximum de 21° Celsius; ennuagement en soirée; averses vendredi après-midi.

État de la situation au 25 juillet 2013 – 08h00

Recherche des victimes

- Le 19 juillet, la SQ a établi à 47 le nombre officiel de décès. Quarante-deux corps ont été retrouvés. Les équipes de pompiers et les équipes de nettoyage du site poursuivent leurs travaux. La GRC soutient la SQ dans son enquête et pour sécuriser les lieux. La boîte noire du train est présentement analysée.
- Le Bureau du coroner a confirmé l'identification de 6 nouvelles victimes pour un total de 35 victimes identifiées jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Toutefois, celui-ci pourrait être réduit dans les prochains jours, surtout en ce qui concerne la partie jaune, et une réintégration par phases devrait prendre place. Environ 200 personnes demeurent évacuées. Toutes ces personnes, à l'exclusion des 20 personnes définies comme clientèle vulnérable, sont hébergés en famille ou chez des amis.
- Tous les wagons qui étaient présents à Lac-Mégantic ont été retirés et vidés. Il reste environ une vingtaine de wagons à décontaminer; ceux-ci seront déchiquetés par la suite. Des tranchées sont mises en place pour contrôler la contamination et le ruissellement sur le site de l'accident.
- Le 24 juillet en soirée, la Ville de lac-Mégantic a dû déboursier 3 millions de dollars supplémentaires à l'entreprise MD-UN qui n'a toujours pas été payées par MMA afin qu'elle puisse poursuivre ses travaux. Les sommes avancés par la Ville de Lac-Mégantic s'élèvent maintenant à un peu plus de 7 millions de dollars.
- Des pompiers et des policiers de la SQ, accompagnés des personnes évacuées, ont débuté le 23 juillet une opération porte à porte dans les zones évacuées pour constater l'état de salubrité des habitations. Les citoyens ont pu récupérer quelques effets personnels. Une personne par unité de logement a pu se rendre sur les lieux et elle disposait de 15 à 30 minutes pour la récupération de biens importants, en fonction de la grandeur de son habitation. Le but était aussi de retirer les réfrigérateurs et les congélateurs. Cette activité se poursuit toujours.
- Des services psychosociaux, alimentaires et infirmiers ainsi que les services d'accueil, d'accès au repas et besoins urgents de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac. L'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) prévoit diminuer ses effectifs d'ici la fin de la semaine.
- Un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP coordonne les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées depuis le 12 juillet. Environ 180 logements au niveau de la MRC seraient disponibles pour leur relocalisation. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet. Deux préposées de la Ville de Lac-Mégantic répondront aux appels de 8h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 les samedi et dimanche.
- Depuis le 20 juillet, des rencontres individuelles ont lieu pour présenter aux évacués les logements sélectionnés selon leurs besoins. On espère relocaliser ces sinistrés d'ici le 28 juillet. Dix-sept personnes de cette clientèle dite vulnérable ont été relocalisées jusqu'à maintenant.
- Les M/O et la Ville de Mégantic tiendront une séance d'information en début de semaine prochaine pour les sinistrés toujours évacués pour les informer de la progression de travaux et des mesures prises à leur égard, incluant la relocalisation et la revitalisation de la municipalité.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Un renouvellement fut demandé au ministre de la Sécurité publique jusqu'au 18 juillet, date à laquelle La Ville a adopté une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 23 juillet. Une nouvelle demande de renouvellement a été adoptée hier soir par le conseil municipal. Celle-ci a été transmise au ministre de la Sécurité publique pour son approbation.
- Le 22 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a mis sur pied un groupe de travail, comprenant le MAMROT, le MFEQ et le MSP, pour l'élaboration d'un plan de relocalisation du centre-ville.

- Le 23 juillet la ville de Lac Mégantic a transmis une mise en demeure à MMA afin de souligner ses manquements sur le plan de la gestion du travail et également lui réitérer ses responsabilités quant au paiement des entreprises. Elle est exécutoire à partir d'aujourd'hui.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place en cas de besoin.
- Les mesures alternatives mise en place par les municipalités de Lévis, Sainte-Marie et Saint-Georges pour l'approvisionnement en eau potable fonctionnent bien.
- Sur environ 7 200 000 litres d'hydrocarbures présents dans le train, environ 800 000 litres ont été récupérés des wagons, 60 000 litres ont été expédiés hors du site. Les hydrocarbures manquants ont soit été brûlés, se sont écoulés dans la rivière ou ont percolé dans le sol dans la zone touchée.
- Dans la rivière Chaudière, on estime qu'environ 51 200 litres d'hydrocarbures ont pu être pompés et retirés de l'environnement comparativement à 9 150 000 litres d'eau huileuse qui ont été récupérés à Lac-Mégantic. Un plan de traitement du rivage est en cours d'élaboration. Des tests ont été effectués hier afin d'évaluer diverses méthodes de récupération des hydrocarbures.
- L'usine de traitement des eaux usées de Mégantic a été réactivée et l'un des bassins est fonctionnel à 100%; les deux autres bassins étant toujours contaminés. Par contre, il semble que la municipalité puisse fonctionner sur un seul bassin.
- Les opérations de nettoyage des berges ont débuté le 24 juillet avec deux équipes de 12 personnes.

Volet Rétablissement

- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier. Le MTQ conduit présentement une analyse à cet effet.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 97 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. Le MSP et le MFEQ travaillent de concert avec la municipalité afin d'identifier les options.
- Un bureau d'aide et d'information est en opération depuis le 15 juillet, entre 8h et 20h. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Dix-sept M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic et Service Canada y offrent des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. En date du 24 juillet à 19h30, la cellule d'aide financière a rencontré 55 entrepreneurs et travailleurs autonomes dans le cadre de l'émission des dépôts directs de 5000\$. Le 24 juillet à 19h30, la cellule d'aide financière avait distribué 2 chèques supplémentaires de 1 000 \$, pour un total de 1776 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Mercredi le 24 juillet, entre 8 h 00 et 20h, 38 clients se sont présentés au BAI et 14 appels ont été logés aux partenaires pour un total de 810 personnes depuis son ouverture. La directrice du bureau d'aide et d'information évalue présentement la nécessité de continuer à fonctionner avec un guichet unique et la pertinence d'avoir tous les M/O présents. L'horaire sera donc réévalué. La SQ est présente pour les trois prochains jours lors de la remise des chèques aux entrepreneurs qui a débuté le 24 juillet.

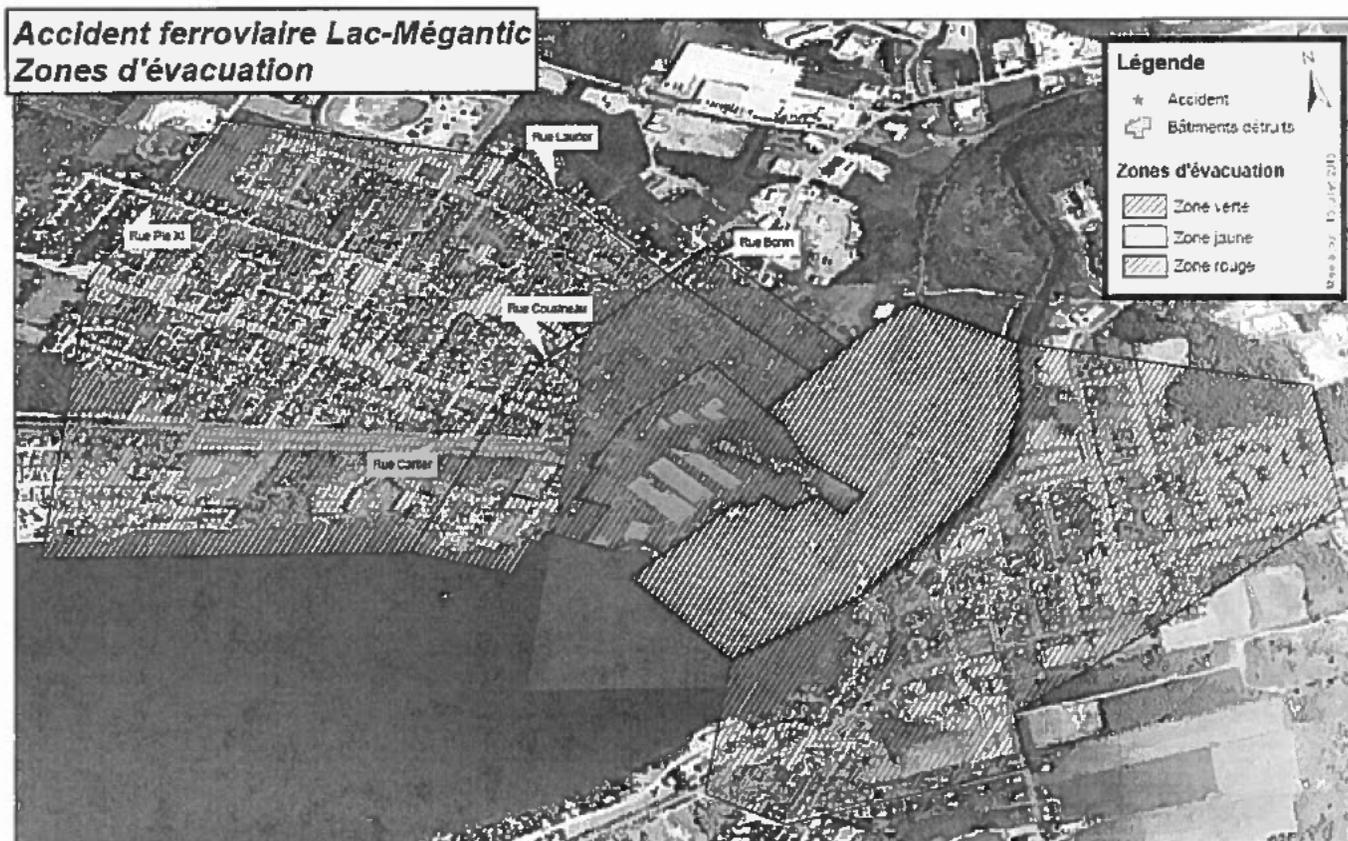
Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686).
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ offre un soutien (transport, accès Internet, électricité) aux entreprises affectées par le sinistre. Des chèques d'un montant forfaitaire de 5 000 \$ pour compenser les pertes de revenus sont émis depuis le 24 juillet. Le gouvernement s'est aussi engagé à rembourser les dépenses encourues par la Ville de Lac-Mégantic pour les travaux de relocalisation temporaire du centre-ville des affaires. Les enjeux économiques soulevés lors d'une première visite de la ministre sont : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Le CSPQ fournit notamment du matériel téléphonique et informatique pour le BAI.

- La SQ assure le contrôle des périmètres et gère les accréditations.
- Le MDDEFP supervise les travaux de nettoyage qui sont effectués par des équipes spécialisées. Les travaux de décontamination et de nettoyage des berges entre le barrage Mégantic et le barrage Sartigan en Beauce s'amorceront dans les prochains jours.
- Le MAMROT travaille sur une modification législative afin de permettre le report des élections municipales prévues le 3 novembre 2013.
- Une équipe composée de différents M/O (MSP, MTQ et MDDEFP) a été mise sur pied pour valider et surveiller les travaux lourds réalisés sur le site par MMA.
- Le BST croit pouvoir conclure ses travaux d'enquête sur le site vers la fin de la semaine.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des biens essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- Une rencontre s'est déroulée le 22 juillet entre la SIQ, le CSPQ et le MSP afin de planifier les besoins et les enjeux sur la relocalisation des activités de services rendus à la population. Le BAI pourra occuper les locaux actuels jusqu'au 3 août 2013.
- Le gouvernement fédéral a tenu un point de presse ce lundi 22 juillet à 16h30 pour annoncer l'octroi d'une aide de 60 millions de dollars pour venir en soutien à Lac-Mégantic.
- Le ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Réjean Hébert, a prévu une visite dans la région le lundi 29 juillet, en avant-midi.
- Une messe commémorative pour les victimes de l'accident se tiendra le 27 juillet à 11h à Lac-Mégantic.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 24 juillet. Une autre est prévue vendredi le 26 juillet à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC restreinte de Chaudière-Appalaches s'est tenue le 22 juillet à 15h15. La prochaine est prévue vendredi le 26 juillet 2013 à 11h.
- La Croix-Rouge a tenu un point de presse le 24 juillet. Elle a annoncé qu'elle a réussi à récolter 7,2 millions de dollars en dons.
- Un point de presse de l'ORSC Estrie avec la municipalité est prévu pour aujourd'hui à 15h30.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCQ a tenu 13 conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue le 24 juillet à 11h. La prochaine se tiendra ce vendredi à 11h.
- Le ministre de la Sécurité publique s'est rendu le 23 juillet à Lac-Mégantic et y a tenu un point de presse à 14h en compagnie de la mairesse.



ANNIK BOUCHARD - Faire suivre : Topo Lac-Mégantic

De : GUY LAROCHE
À : Carl.gauthier@mce.gouv.qc.ca; Hubert.bolduc@mce.gouv.qc.ca; Jean-Franc...
Date : 2013-07-26 16:58
Objet : Faire suivre : Topo Lac-Mégantic
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130726_16h.doc

Bonjour,

Voici le plus récent topo sur la situation à Lac-Mégantic.

Salutations,

Guy Laroche

Sous-ministre associé

Direction générale de la sécurité civile

et de la sécurité incendie

Ministère de la Sécurité publique

Tour des Laurentides, 5e étage

2525, boulevard Laurier

Québec (Québec) G1V 2L2

Téléphone : **418 643-3500**

Télécopieur : **418 643-0275**

guy.laroche@msp.gouv.qc.ca

www.securitepublique.gouv.qc.ca

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d'un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière.

Prévisions météo : Ennuagement en soirée; averses débutant en soirée, avec un maximum de 21 C. Demain, on prévoit un temps ensoleillé avec passages nuageux.

État de la situation au 26 juillet 2013 – 16h

Recherche des victimes

- Le 19 juillet, la SQ a établi à 47 le nombre officiel de décès. Quarante-deux corps ont été retrouvés. Les équipes de pompiers et les équipes de nettoyage du site poursuivent leurs travaux. La recherche des corps a été interrompue pour la fin de la semaine.
- Le Bureau du coroner a confirmé l'identification de 3 nouvelles victimes pour un total de 34 victimes identifiées jusqu'à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Un périmètre d'évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Aujourd'hui, une décision a été prise pour réduire le périmètre. Toutefois, cette nouvelle configuration n'est pas encore officielle ni publique. On envisage par la suite une réintégration par phases. Environ 200 personnes demeurent évacuées. Toutes ces personnes, à l'exclusion des 20 personnes définies comme clientèle vulnérable, sont hébergés en famille ou chez des amis.
- Tous les wagons du convoi ont été retirés et vidés et ils seront par la suite détruits. Des tranchées ont été mises en place pour contrôler la contamination et le ruissellement sur le site de l'accident.
- Le 24 juillet en soirée, la Ville de Lac-Mégantic a dû déboursier 3 millions de dollars supplémentaires à l'entreprise MD-UN qui n'a toujours pas été payée par MMA afin qu'elle puisse poursuivre ses travaux. Les sommes avancées par la Ville de Lac-Mégantic s'élèvent maintenant à un peu plus de 7 millions de dollars.
- Le 23 juillet, des pompiers et des policiers de la SQ ont accompagné des personnes évacuées lors d'une opération porte à porte dans les zones évacuées pour constater l'état de salubrité des habitations. Les citoyens ont pu récupérer quelques effets personnels. Une personne par unité de logement a pu se rendre sur les lieux pour récupérer des biens importants, en fonction de la superficie de son habitation. On a aussi retiré les réfrigérateurs et les congélateurs. Jusqu'ici, 70 visites ont été effectuées.
- Des services psychosociaux, alimentaires ainsi que les services d'accueil, d'accès au repas et besoins urgents de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac.
- Un groupe de travail sur l'hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, coordonne les opérations d'hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées depuis le 12 juillet. Environ 180 logements seraient disponibles dans la MRC pour leur relocalisation. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet. Deux préposées de la Ville de Lac-Mégantic répondent aux appels de 8h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 les samedi et dimanche.
- Depuis le 20 juillet, des rencontres individuelles ont lieu pour présenter aux évacués les logements sélectionnés selon leurs besoins. On espère relocaliser tous les sinistrés d'ici le 28 juillet. Dix-neuf personnes de la clientèle dite vulnérable ont été relocalisées jusqu'à maintenant. Toutes les personnes évacuées pourront à partir d'aujourd'hui à midi consulter la liste des logements disponibles qui sera rendue publique et qui sera affichée dans plusieurs endroits publics de la Ville.
- Les M/O et la Ville de Mégantic tiendront une séance d'information en début de semaine prochaine pour les sinistrés toujours évacués afin de les informer de la progression des travaux et des mesures prises à leur égard, incluant la relocalisation et la revitalisation de la municipalité.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l'état d'urgence local, en vertu de l'article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Depuis, trois renouvellements ont été demandés au ministre de la Sécurité publique. L'état d'urgence a été prolongé jusqu'au 28 juillet 2013.
- Le 22 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a mis sur pied un groupe de travail, comprenant le MAMROT, le MFEQ et le MSP, pour l'élaboration d'un plan de relocalisation du centre-ville.
- Le 23 juillet la Ville de Lac-Mégantic a transmis une mise en demeure à MMA afin de souligner ses manquements sur le plan de la gestion du travail et également lui réitérer ses responsabilités quant au paiement des entreprises. Elle est exécutoire à partir du 25 juillet. Une réponse de MMA fut reçue en soirée. L'entreprise fait mention d'un litige avec sa compagnie d'assurances et elle désire un délai de réponse jusqu'au mercredi 31 juillet 2013. Le MSP, le MJQ et la Ville de Lac-Mégantic sont à analyser les options.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place en cas de besoin.
- Les mesures alternatives mise en place par les municipalités de Lévis, Sainte-Marie et Saint-Georges pour l'approvisionnement en eau potable fonctionnent bien.
- Sur environ 7 200 000 litres d'hydrocarbures transportés par le train, environ 800 000 litres ont été récupérés des wagons et 60 000 litres ont été expédiés hors du site. Les hydrocarbures manquants ont soit été brûlés, se sont écoulés dans la rivière ou ont percolé dans le sol dans la zone touchée.
- Dans la rivière Chaudière, on estime qu'environ 51 200 litres d'hydrocarbures ont pu être pompés et retirés de l'environnement comparativement à 9 150 000 litres d'eau huileuse qui ont été récupérés à Lac-Mégantic. Un plan de traitement du rivage est en cours d'élaboration. Des tests ont été effectués afin d'évaluer diverses méthodes de récupération des hydrocarbures.
- Les opérations de nettoyage des berges ont débuté le 24 juillet avec deux équipes de 12 personnes.

Volet Rétablissement

- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier. Le MTQ conduit toujours une analyse à cet effet.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 97 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. Le MSP et le MFEQ travaillent de concert avec la municipalité afin d'identifier les options.
- Un bureau d'aide et d'information est en opération depuis le 15 juillet. À partir de samedi le 27 juillet, le BAI sera ouvert de 8h à 18h. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Quinze M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic et Service Canada y offrent présentement des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. Après l'analyse des besoins à venir, le BAI deviendra le Bureau d'expertise et de coordination (BEC). Une équipe réduite prendra alors le relais pour la phase rétablissement qui s'échelonnera, prévoit-on sur des années. Cette équipe informera régulièrement l'OSCQ des progrès réalisés sur place.
- La cellule d'aide financière a ouvert 157 dossiers permanents pour les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. En date du 26 juillet à 13h30, la cellule a fait 101 rencontres en lien avec l'émission des chèques de 5000\$ et 46 dépôts directs ont déjà été effectués. Le 26 juillet à 13h00, la cellule d'aide financière avait distribué 1 chèque supplémentaire de 1 000 \$, pour un total de 1784 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Le jeudi 25 juillet, entre 8 h 00 et 15h30, 39 clients se sont présentés au BAI et 24 appels ont été logés aux partenaires pour un total de 961 personnes depuis son ouverture.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686).
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ offre un soutien (transport, accès Internet, électricité) aux entreprises affectées par le sinistre. Des dépôts directs d'un montant forfaitaire de 5 000 \$ pour compenser les pertes de revenus sont effectués depuis le 24 juillet. Le gouvernement s'est aussi engagé à rembourser les dépenses encourues par la Ville de Lac-Mégantic pour les travaux de relocalisation temporaire du centre-ville des affaires. Les enjeux économiques soulevés lors d'une première visite de la ministre sont : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- La SQ a procédé à une perquisition dans les bureaux de la MMA à Farnham, le 25 juillet, pour recueillir des éléments de preuve.
- Le MDDEFP supervise les travaux de nettoyage qui sont effectués par des équipes spécialisées. Les travaux de décontamination et de nettoyage des berges entre le barrage Mégantic et le barrage Sartigan en Beauce s'amorceront dans les prochains jours.
- Le MAMROT travaille sur une modification législative afin de permettre le report des élections municipales prévues le 3 novembre 2013.

- Une équipe composée de différents M/O (MSP, MTQ et MDDEFP) a été mise sur pied pour valider et surveiller les travaux lourds réalisés sur le site par MMA.
- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des biens essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- Une rencontre s'est déroulée hier entre la SIQ, le CSPQ et le MSP afin de finaliser la planification des besoins et des enjeux sur la relocalisation des activités de services rendus à la population. Le déménagement des M/O du BAI devrait commencer le 3 août 2013 afin d'être en poste et opérationnels à compter du lundi 5 août 2013. Le BAI sera désormais localisé au complexe sportif tandis que les travaux du BEC auront pignon sur rue à l'hôtel de ville.
- Le ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Réjean Hébert, a prévu une visite du BAI le lundi 29 juillet, en avant-midi.
- Une messe commémorative pour les victimes de l'accident se tiendra le 27 juillet à 11h à Lac-Mégantic.
- Le maire de Québec, Régis Labeaume, a rendu visite à la municipalité aujourd'hui et y a tenu un point de presse à 15h30, accompagné de la mairesse.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 26 juillet. Une autre est prévue mardi le 30 juillet à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC restreinte de Chaudière-Appalaches s'est tenue le vendredi le 26 juillet à 11h.
- La Croix-Rouge a tenu un point de presse le 24 juillet. Elle a annoncé qu'elle a réussi à récolter 7,2 millions de dollars en dons.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCQ a tenu 14 conférences téléphoniques, la dernière s'étant tenue le 26 juillet à 11h. La prochaine se tiendra mardi le 30 juillet à 11h.



ANNIK BOUCHARD - Fwd: Topo Lac-Mégantic

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@misp.gouv.qc.ca>
À : Carl.Gauthier@mce.gouv.qc.ca, jean.st-gelais@mce.gouv.qc.ca, jean-claude...
Date : 2013-07-27 08:57
Objet : Fwd: Topo Lac-Mégantic
Pièces jointes : TOPO Lac Mégantic_20130727_8h.doc

SVP voir dernier topo en date du 27 juillet, 0800h. Salutations.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "INFO-CNCG" <INFO-CNCG@misp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <GUY.LAROCHE@misp.gouv.qc.ca>
Objet: Topo Lac-Mégantic

Bonjour,

Voici le plus récent topo sur la situation à Lac-Mégantic.

Bonne journée!

TOPO

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic (Estrie) – Explosion d’un train transportant du pétrole brut

Le 6 juillet vers 1h du matin, un train de 72 wagons, transportant 100 tonnes de pétrole brut chacun, a explosé au centre-ville de Lac-Mégantic (environ 6000 habitants). Une quarantaine de bâtiments ont été détruits, principalement des commerces et quelques résidences principales. Du pétrole brut a été déversé dans le lac Mégantic et dans la rivière Chaudière.

Prévisions météo : Aujourd’hui, on prévoit un temps ensoleillé avec passages nuageux. Des averses dispersées sont prévues pour dimanche après-midi. Les maximums seront de 25°C pour les deux jours.

État de la situation au 27 juillet 2013 – 8h

Recherche des victimes

- Le 19 juillet, la SQ a établi à 47 le nombre officiel de décès. Quarante-deux corps ont été retrouvés. Les équipes de pompiers et les équipes de nettoyage du site poursuivent leurs travaux. La recherche des corps a été interrompue pour la fin de la semaine.
- Le Bureau du coroner a confirmé l’identification de 3 nouvelles victimes pour un total de 34 victimes identifiées jusqu’à présent.

Ville de Lac-Mégantic

- Un périmètre d’évacuation est toujours en place (périmètres jaune et rouge, voir carte ci-jointe). Hier une décision a été prise pour réduire le périmètre. Toutefois, cette nouvelle configuration n’est pas encore officielle ni publique. On envisage par la suite une réintégration par phases. Environ 200 personnes demeurent évacuées. Toutes ces personnes, à l’exclusion des 20 personnes définies comme clientèle vulnérable, sont hébergés en famille ou chez des amis.
- Tous les wagons du convoi ont été retirés et vidés et ils seront par la suite détruits. Des tranchées ont été mises en place pour contrôler la contamination et le ruissellement sur le site de l’accident.
- Le 24 juillet en soirée, la Ville de Lac-Mégantic a dû déboursier 3 millions de dollars supplémentaires à l’entreprise MD-UN qui n’a toujours pas été payée par MMA afin qu’elle puisse poursuivre ses travaux. Les sommes avancées par la Ville de Lac-Mégantic s’élèvent maintenant à un peu plus de 7 millions de dollars.
- Depuis le 23 juillet, des pompiers et des policiers de la SQ accompagnent des personnes évacuées lors d’une opération porte à porte dans les zones évacuées pour constater l’état de salubrité des habitations. Les citoyens ont pu récupérer quelques effets personnels. Une personne par unité de logement a pu se rendre sur les lieux pour récupérer des biens importants, en fonction de la superficie de son habitation. On a aussi retiré les réfrigérateurs et les congélateurs. Jusqu’ici, 70 visites ont été effectuées. Aucune visite n’est prévue pour la fin de semaine.
- Des services psychosociaux, alimentaires ainsi que les services d’accueil, d’accès au repas et besoins urgents de la Croix-Rouge sont toujours offerts à la polyvalente Montignac.
- Un groupe de travail sur l’hébergement, composé de la Ville de Lac-Mégantic, de la Croix-Rouge, de la SHQ et du MSP, coordonne les opérations d’hébergement à court, à moyen et à long termes des personnes évacuées depuis le 12 juillet. Environ 180 logements seraient disponibles dans la MRC pour leur relocalisation. Une ligne téléphonique (1 800-583-2441) a été mise en place pour les informer sur le sujet. Deux préposées de la Ville de Lac-Mégantic répondent aux appels de 8h00 à 21h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 les samedi et dimanche.
- Depuis le 20 juillet, des rencontres individuelles ont lieu pour présenter aux évacués les logements sélectionnés selon leurs besoins. On espère relocaliser tous les sinistrés d’ici le 28 juillet. Vingt et une personnes de la clientèle dite vulnérable ont été relocalisées jusqu’à maintenant. La liste des logements disponibles est maintenant entre les mains de la Ville de Lac-Mégantic et les personnes peuvent la consulter dans plusieurs endroits publics de la Ville.
- Les M/O et la Ville de Mégantic tiendront une séance d’information en début de semaine prochaine pour les sinistrés toujours évacués afin de les informer de la progression des travaux et des mesures prises à leur égard, incluant la relocalisation et la revitalisation de la municipalité.
- Le 11 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a déclaré l’état d’urgence local, en vertu de l’article 42 de la Loi sur la sécurité civile. Depuis, trois renouvellements ont été demandés au ministre de la Sécurité publique. L’état d’urgence a été prolongé jusqu’au 28 juillet 2013.
- Le 22 juillet, la Ville de Lac-Mégantic a mis sur pied un groupe de travail, comprenant le MAMROT, le MFEQ et le MSP, pour l’élaboration d’un plan de relocalisation du centre-ville.
- Le 23 juillet la Ville de Lac-Mégantic a transmis une mise en demeure à MMA afin de souligner ses manquements sur le plan de la gestion du travail et également lui réitérer ses responsabilités quant au paiement des entreprises. Elle est exécutoire à partir du 25 juillet. Une réponse de MMA fut reçue en soirée. L’entreprise fait mention d’un litige avec sa compagnie d’assurances et elle désire un délai de réponse jusqu’au mercredi 31 juillet 2013. Le MSP, le MJQ et la Ville de Lac-Mégantic sont à analyser les options.

Contamination du lac Mégantic et de la rivière Chaudière

- Les municipalités riveraines et le MDDEFP ont mis en place leurs plans de gestion de l'eau potable en cas de contamination. Des tests sont toujours en cours sur la qualité de l'eau potable. Les infrastructures et les équipes de ramassage demeurent en place en cas de besoin.
- Les mesures alternatives mise en place par les municipalités de Lévis, Sainte-Marie et Saint-Georges pour l'approvisionnement en eau potable fonctionnent bien.
- Sur environ 7 200 000 litres d'hydrocarbures transportés par le train, environ 800 000 litres ont été récupérés des wagons et 60 000 litres ont été expédiés hors du site. Les hydrocarbures manquants ont soit été brûlés, se sont écoulés dans la rivière ou ont percolé dans le sol dans la zone touchée.
- Dans la rivière Chaudière, on estime qu'environ 51 200 litres d'hydrocarbures ont pu être pompés et retirés de l'environnement comparativement à 9 150 000 litres d'eau huileuse qui ont été récupérés à Lac-Mégantic. Un plan de traitement du rivage est en cours d'élaboration. Des tests ont été effectués afin d'évaluer diverses méthodes de récupération des hydrocarbures.
- Les opérations de nettoyage des berges ont débuté le 24 juillet avec deux équipes de 12 personnes.

Volet Rétablissement

- La Ville de Lac-Mégantic a mobilisé son organisation municipale de sécurité civile afin de préparer notamment son rétablissement. La municipalité a tenu deux rencontres d'OMSC à 9h et à 16h. De plus, elle mettra en place un comité marina pour planifier un plan d'Action pour sécuriser les bateaux.
- Le rétablissement du transport ferroviaire est un enjeu important. Le tronçon ferroviaire reliant le parc industriel au secteur Fatima est situé dans la zone rouge. Avant que Transport Canada puisse autoriser la circulation de trains, des wagons endommagés doivent être déplacés et le risque d'incendie associé à la contamination des sols est à étudier. Le MTQ conduit toujours une analyse à cet effet.
- Les enjeux commerciaux sont également considérables puisque 97 places d'affaires sont situées dans les périmètres des zones rouge et jaune. Elles doivent être relocalisées à court terme afin de poursuivre leurs affaires. Le MSP et le MFEQ travaillent de concert avec la municipalité afin d'identifier les options.
- Un bureau d'aide et d'information est en opération depuis le 15 juillet. À partir de samedi le 27 juillet, le BAI sera ouvert de 8h à 18h. Celui-ci est situé dans les locaux du Centre de formation professionnelle le Granit (3409, rue Laval, Lac-Mégantic, 1-877-644-4945). Quinze M/O partenaires, la Ville de Lac-Mégantic et Service Canada y offrent présentement des services, des conseils et une expertise aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes touchés par le sinistre. Ce bureau coordonne également la planification du rétablissement régional. Après l'analyse des besoins à venir, le BAI deviendra le Bureau d'expertise et de coordination (BEC). Une équipe réduite prendra alors le relais pour la phase rétablissement qui s'échelonnera, prévoit-on sur des années. Cette équipe informera régulièrement l'OSCQ des progrès réalisés sur place.
- La cellule d'aide financière a ouvert 167 dossiers permanents pour les entrepreneurs et les travailleurs autonomes. En date du 26 juillet à 18h, la cellule a fait 116 rencontres en lien avec l'émission des chèques de 5000\$ et 46 dépôts directs ont déjà été effectués. Le 26 juillet à 19h, la cellule d'aide financière avait distribué 4 chèques supplémentaire de 1 000 \$, pour un total de 1788 depuis sa mise en place à la polyvalente Montignac (1 855 327-7628 ou 819 583-0832). Le 26 juillet, entre 8 h et 20h, 47 clients se sont présentés au BAI et 28 appels ont été logés aux partenaires pour un total de 969 personnes depuis son ouverture.

Mesures prises par les partenaires

- Services Québec répond aux demandes médias et assure la coordination des communications de l'ORSC (pour les partenaires et les médias : 1-866-461-7686).
- Le MAPAQ a mobilisé des équipes d'inspecteurs pour vérifier les entreprises de transformation alimentaire, les producteurs laitiers et les puits d'eau des propriétaires agricoles concernés.
- Le MFEQ offre un soutien (transport, accès Internet, électricité) aux entreprises affectées par le sinistre. Des dépôts directs d'un montant forfaitaire de 5 000 \$ pour compenser les pertes de revenus sont effectués depuis le 24 juillet. Le gouvernement s'est aussi engagé à rembourser les dépenses encourues par la Ville de Lac-Mégantic pour les travaux de relocalisation temporaire du centre-ville des affaires. Les enjeux économiques soulevés lors d'une première visite de la ministre sont : la relocalisation temporaire et permanente des commerces, des entreprises de service et des travailleurs autonomes ainsi que les pertes de revenus et de productivité en plus de la remise en service du réseau ferroviaire.
- Le MDDEFP supervise les travaux de nettoyage qui sont effectués par des équipes spécialisées. Les travaux de décontamination et de nettoyage des berges entre le barrage Mégantic et le barrage Sartigan en Beauce s'amorceront dans les prochains jours.
- Le MAMROT travaille sur une modification législative afin de permettre le report des élections municipales prévues le 3 novembre 2013.

- Tous les jours, de 9h à 20h, la Croix-Rouge distribue des bons d'achat échangeables pour des biens essentiels, comme de l'épicerie et des produits hygiéniques ou de nettoyage. Tous les sinistrés et les personnes évacuées peuvent s'en prévaloir.
- Une rencontre s'est déroulée le 25 juillet entre la SIQ, le CSPQ et le MSP afin de finaliser la planification des besoins et des enjeux sur la relocalisation des activités de services rendus à la population. Le déménagement des M/O du BAI devrait commencer le 3 août 2013 afin d'être en poste et opérationnels à compter du lundi 5 août 2013. Le BAI sera désormais localisé au complexe sportif tandis que les travaux du BEC auront pignon sur rue à l'hôtel de ville.
- Le ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Réjean Hébert, a prévu une visite du BAI le lundi 29 juillet, en avant-midi.
- Une messe commémorative pour les victimes de l'accident se tiendra le 27 juillet à 11h à Lac-Mégantic.
- Le maire de Québec, Régis Labeaume, a rendu visite à la municipalité hier et y a tenu un point de presse à 15h30, accompagné de la mairesse.

Mesures prises par la Sécurité civile

- La Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie assure un suivi constant auprès de la ville et des partenaires et coordonne les actions.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC Estrie a eu lieu le 26 juillet. Une autre est prévue mardi le 30 juillet à 14h.
- Une conférence téléphonique de l'ORSC restreinte de Chaudière-Appalaches s'est tenue le vendredi le 26 juillet à 11h.
- La Croix-Rouge a tenu un point de presse le 24 juillet. Elle a annoncé qu'elle a réussi à récolter 7,2 millions de dollars en dons.
- Depuis le début de l'événement, l'OSCQ a tenu 14 conférences téléphoniques, la dernière s'étant déroulée le 26 juillet à 11h. La prochaine se tiendra mardi le 30 juillet à 11h.



De : GUY LAROCHE
À : jean.st-gelais@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-08-04 15:37
Objet : Tr: Avis technique
Pièces jointes : Avis technique

SVP voir ci-inclus l'avis produit par le MDDEFP concernant la voie ferrée. Nous pourrions en discuter demain matin également. Bonne journée.

De : GUY LAROCHE
À : jean.st-gelais@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-08-06 08:07
Objet : MMA-Megantic

Bonjour,

Une nouvelle circule ce matin a l'effet que MMA voudrait des cette semaine remettre en fonction la voie ferrée. Ce point fut discute avec la mairesse ainsi que les avocats representant MMA hier. En bref, il n'est pas question que la mun supporte cette initiative de la part de MMA. Les avocats de MMA furent informés. Pour votre info.

ANNIK BOUCHARD - Faire suivre : Dépliant - état de situation - version 16 hres

De : GUY LAROCHE
À : Jean St-Gelais
Date : 2013-08-06 16:51
Objet : Faire suivre : Dépliant - état de situation - version 16 hres
Pièces jointes : Dépliant - état de situation - version 16 hres

Bonjour, voici la dernière version de l'état de situation de Mégantic qui inclut les commentaires des MO concernés.

Guy Laroche
Sous-ministre associé
Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Tour des Laurentides, 5e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 643-3500
Télécopieur : 418 643-0275
guy.laroche@msp.gouv.qc.ca
www.securitepublique.gouv.qc.ca

ANNIK BOUCHARD - Fwd: Faire suivre : Feuillet - Prise 2

De : GUY LAROCHE <guy.laroche@msp.gouv.qc.ca>
À : Jean.St-Gelais@mce.gouv.qc.ca, Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca
Date : 2013-08-02 08:11
Objet : Fwd: Faire suivre : Feuillet - Prise 2
Pièces jointes : IMAGE.jpg; Etat_situation(01-08-2013)-V3.pdf

Bonjour,
Veuillez trouver ci-joint un sommaire de la tragédie de Mégantic. Cet état de situation a pour but de capturer en un coup d'oeil les données relatives au sinistre ainsi que les actions prises par les différents niveaux et intervenants afin de répondre aux besoins de la population. Ce document a été soumis pour validation aux partenaires et vous est transmis, pour l'instant, à titre informatif.

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "RAYNALD CHASSÉ" <raynald.chasse@msp.gouv.qc.ca>
Destinataire: "GUY LAROCHE" <GUY.LAROCHE@msp.gouv.qc.ca>
Cc: "NATHALIE JOBIN" <NATHALIE.JOBIN@msp.gouv.qc.ca>, "EVE DESHAIES" <EVE.DESHAIES@msp.gouv.qc.ca>
Objet: Faire suivre : Feuillet - Prise 2

Bonjour

Voici le document en version électronique avec les dernières modifications demandées.

Bonne soirée

Raynald

JACINTHE LAFONTAINE 2013-08-01 16:40 >>>

Bonjour,

Voici le feuillet avec les plus récentes modifications demandées.

Bonne fin de journée!

Jacinte Lafontaine
Conseillère en communication
Direction des communications

Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 5e étage
Tour Saint-Laurent
Québec (Québec) G1V 2L2

Téléphone : 418 646-6777, poste 30257
Télécopieur : 418 643-3194
jacinte.lafontaine@msp.gouv.qc.ca



Source : Sûreté du Québec

ÉTAT DE SITUATION

Accident ferroviaire à Lac-Mégantic

6 août 2013

Contexte

- Ce feuillet d'information dresse un portrait des plus récentes actions posées par le gouvernement du Québec et ses partenaires à la suite du déraillement de train survenu le samedi 6 juillet 2013 causant plusieurs décès, des évacuations, la destruction d'une partie du centre-ville de Lac-Mégantic ainsi que la contamination des berges du Lac Mégantic et de la rivière Chaudière.

Le sinistre

Déraillement de 72 wagons transportant 7,2 millions de litres de pétrole brut léger :

- retrait du site de tous les wagons et de leur contenu

5 560 000 litres déversés dans l'environnement ou brûlés :

- récupération de 18 250 000 litres d'eau huileuse
- récupération de 740 000 litres de pétrole brut léger provenant des wagons accidentés

Contamination des sols touchant principalement le centre-ville, les rives du Lac Mégantic ainsi que des berges de la rivière Chaudière :

- mise en place de mesures de remplacement pour l'approvisionnement en eau potable par les municipalités de Saint-Georges, Sainte-Marie et Lévis

47 personnes portées manquantes :

- 42 décès confirmés
- 38 victimes identifiées

2 000 personnes évacuées :

- plus de 1 800 personnes ont réintégré leur domicile

Périmètre d'évacuation initial de 800 m de rayon (6,4 km²) :

- disparition de la zone rouge pour laisser place à un périmètre d'évacuation réduit

40 bâtiments détruits :

- 5 résidences
- 60 unités de logements
- 35 commerces

Plus de 20 points de presse depuis le début de l'événement

Intervention et soutien à la municipalité

17 services de sécurité incendie :

- recherche des victimes
- combat de l'incendie
- nettoyage du site

Forces policières dont principalement la Sûreté du Québec, Bureau du coroner et Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale :

- recherche et identification des victimes
- sécurisation des lieux
- enquête sur l'événement

Plus de 30 ministères et organismes mobilisés par l'Organisation de la sécurité civile du Québec à compter du 6 juillet :

- réponse aux besoins des sinistrés
- soutien à la municipalité dans la gestion de l'événement
- accès aux ressources gouvernementales et services de proximité
- démarche gouvernementale concertée

Mise en place d'une aide financière de 60 millions \$ par le gouvernement du Québec le 10 juillet:

- Plus de 11 millions \$ sont avancés par la municipalité afin d'assurer la continuité des travaux

Deux mises en demeure transmises à MMA par la municipalité

Prise d'ordonnance à l'intention des parties concernées pour assurer juridiquement la poursuite des travaux de décontamination

Services aux sinistrés

Centre de services aux personnes sinistrées:

- situé à la polyvalente Montignac
- 524 personnes accueillies, dont 71 enfants

Bureau d'aide et d'information:

- situé au Centre de formation professionnelle Le Granit
- déplacé au centre sportif à compter du 5 août
- 15 ministères et organismes y sont présents depuis le 15 juillet
- services, expertises et conseils offerts aux citoyens, aux municipalités, aux entreprises et aux organismes
- 1 387 personnes rencontrées et 463 appels reçus
- services psychosociaux offerts par le Centre de santé et de services sociaux du Granit

Rétablissement

Programme d'aide financière spécifique:

- le programme spécifique approuvé par le gouvernement accorde des indemnités pour les dommages à la résidence principale ou aux biens essentiels d'exploitation de l'entreprise allant jusqu'à 153 150 \$ pour les citoyens et 300 000 \$ pour les entreprises selon les conditions inscrites au programme
- à ce jour, 24 014 961 \$ ont été versés par le gouvernement du Québec
 - 2 119 961 \$ versés aux familles évacuées
 - 320 000 \$ versés aux entreprises
 - 21 575 000 \$ versés aux municipalités

Plus de 9,7 millions \$ recueillis par la Croix-Rouge

Scénarios à l'étude pour la remise en service d'un lien ferroviaire

Planification en cours pour la relocalisation temporaire des commerces détruits

Pour plus d'information : urgencequebec.gouv.qc.ca

ANNIK BOUCHARD - RESTRUCTURATION BAI

De : GUY LAROCHE
À : Jean St-Gelais
Date : 2013-08-09 13:43
Objet : RESTRUCTURATION BAI
Pièces jointes : Note restructuration BAI.DOC

Pour votre information, veuillez trouver ci-joint une note explicative qui fait mention des derniers changements concernant le BAI. Cette note est transmise à tous les MO pour information. Le contenu a été également discuté avec la municipalité. Salutations.

Guy Laroche
Sous-ministre associé
Direction générale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Tour des Laurentides, 5e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : **418 643-3500**
Télécopieur : **418 643-0275**
guy.laroche@msp.gouv.qc.ca
www.securitepublique.gouv.qc.ca



DESTINATAIRE : Aux coordonnateurs ministériels en sécurité civile

EXPÉDITEUR : Guy Laroche, Coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile

DATE : Le 9 août 2013

OBJET : **Restructuration du Bureau d'aide et d'information (BAI) à Lac-Mégantic**

À la suite du déraillement de train survenu à Lac-Mégantic le 6 juillet dernier, l'Organisation de sécurité civile du Québec (OSCQ) a convenu d'ouvrir un Bureau d'aide et d'information le 15 juillet afin d'offrir des services directs, des conseils et une expertise aux différentes clientèles (citoyens, municipalité, entreprises et organismes) touchées par le sinistre.

Considérant la diminution continue de l'achalandage des clients et des appels depuis la dernière semaine, il a été décidé de restructurer le BAI.

À compter du 12 août, seulement le Bureau d'aide financière du ministère de la Sécurité publique et un bureau du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale demeureront ouverts pour les prochaines semaines afin d'offrir un service direct à la clientèle. Pour les autres ministères et organismes, un représentant de Services Québec demeurera sur place à Lac-Mégantic au cours des prochaines semaines afin de pouvoir diriger les clients et les appels reçus vers un service de soutien téléphonique du ministère ou de l'organisme concerné. À cet effet, des espaces avec poste téléphonique seront mis à la disposition des citoyens pour ainsi recevoir le service du partenaire concerné.

La mise en place du Bureau d'aide et d'information a permis de rassembler en un guichet unique jusqu'à 17 partenaires gouvernementaux, lors de son ouverture, pour offrir des services à plus de 1 400 clients et traiter plus de 480 appels. Cette nouvelle initiative de l'OSCQ a permis de répondre à un besoin important pour les citoyens, les entreprises, les organismes et la municipalité affectés par cette catastrophe.

Je tiens à remercier tous les ministères et organismes, notamment leurs représentants, qui ont œuvré au Bureau d'aide et d'information. Ils ont grandement contribué au succès de la mise en œuvre de cette initiative et au soutien offert à la communauté de Lac-Mégantic.